Rapport sur le développement durable 2023 SUNCOR



్ల^{ల్ల} Aspect social

ial 🏛 Gouvernance

Table des matières

| Notre approche | 3 |
|--|----|
| Messages de la direction | 4 |
| Séance de Q et R avec notre chef du développement durable | 7 |
| Retraitements des données | 9 |
| Résumé de 2022 | 11 |
| Environnement | 13 |
| Changements climatiques | 14 |
| Qualité de l'air | 15 |
| Gestion des déchets | 17 |
| Incidents environnementaux | 18 |
| Gérance des ressources en eau | 20 |
| Gestion des résidus | 25 |
| Terres et remise en état | 28 |
| Biodiversité | 30 |
| Aspect social | 33 |
| Sécurité | 34 |
| Santé et mieux-être | 38 |
| Main-d'œuvre | 40 |
| Inclusion et diversité | 42 |
| Relations avec les Autochtones | 45 |
| Investissement social | 49 |
| Droits de la personne | 51 |

| Gouvernance | 53 |
|--|----|
| Approche éthique | 54 |
| Gouvernance d'entreprise | 55 |
| Gestion des risques | 58 |
| Chaîne d'approvisionnement | 61 |
| Annexe | 63 |
| À propos de notre rapport | 64 |
| Glossaire | 67 |
| Index des divulgations ESG | 71 |
| Données sur la performance | 72 |
| Notes sur les données sur la performance | 81 |
| Rapport d'assurance limité du professionnel en exercice indépendant | 91 |
| Mises en garde | 94 |

📃 Notre approche

Pour concrétiser la raison d'être de Suncor qui consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète, notre stratégie d'entreprise est axée sur le développement énergétique durable, une réflexion à long terme ainsi que l'objectif de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050.

- > Messages de la direction
- > Séance de Q et R avec notre chef du développement durable
- > Retraitements des données
- > Résumé de 2022



🖉 Annexe

Messages de la direction



Depuis que j'ai intégré Suncor, plus tôt cette année, à titre de président et chef de la direction, j'ai concentré mes efforts sur l'amélioration du rendement dans toutes les sphères de notre entreprise afin de favoriser un niveau de sécurité, d'intégrité, de fiabilité et de rentabilité qui domine l'industrie. De solides activités de base hautement performantes nous permettent d'obtenir des rendements supérieurs pour nos actionnaires et de pouvoir compter sur un bilan robuste pour financer nos investissements dans des projets liés au climat, à l'air, à la remise en état, à la biodiversité, aux gens et aux collectivités.

Base de la réussite

Je suis déterminé à poursuivre et à accroître le leadership en matière de développement durable qui marque depuis longtemps l'histoire de Suncor. Notre capacité à atteindre nos objectifs liés à l'environnement, au volet social et à la gouvernance (ESG) dépend de nos avantages concurrentiels fondamentaux : un portefeuille d'actifs physiquement intégrés et difficile à reproduire, des réserves à long terme sans risque d'exploration et l'excellence dans l'exploitation et la gestion de ces actifs. Nous entretenons depuis longtemps une collaboration et des co-investissements avec des partenaires, dont le partenariat avec participation historique conclu avec nos voisins autochtones dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, pour engendrer une prospérité commune découlant de nos activités d'exploitation.

Financer l'avenir

Tandis que nous continuons de nous appuyer sur les forces que nous possédons actuellement, nous nous tournons également vers l'avenir et les investissements dans la décarbonisation, ce qui comprend le captage et la séquestration du carbone, l'hydrogène et les carburants sobres en carbone. Notre ambition climatique de concrétiser la carboneutralité d'ici 2050 dépend d'investissements prudents et réalisés au bon moment dans la nouvelle technologie, ainsi que des collaborations et des engagements courants avec des partenaires de l'industrie, des gouvernements et d'autres parties intéressées. De cette façon, nous bâtissons un avenir prospère et durable non seulement pour Suncor, mais aussi pour l'ensemble de notre personnel, nos partenaires, les collectivités et le pays.

Rich Kruger Président et chef de la direction

Gouvernance

Messages de la direction



Suncor a continué de faire des progrès assidus dans ses efforts pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable au cours de la dernière année en tirant le meilleur de l'excellence opérationnelle, de l'innovation technologique et de la collaboration continue, ainsi que des co-investissements réalisés avec ses pairs de l'industrie, les gouvernements, les associations et les collectivités pour accélérer son progrès. Fournir une énergie sûre et fiable, grâce à un rendement solide sur le plan de l'environnement, du volet social et de la gouvernance (ESG), établit les conditions pour rendre notre entreprise – et le monde – plus forts et plus résilients.

Faire évoluer notre engagement envers la sécurité

L'excellence opérationnelle est à la base de l'obtention par Suncor de bons résultats ESG. Le point de départ est la sécurité et c'est pourquoi nous prenons des mesures considérables pour améliorer notre rendement en cette matière. Nous appuyons nos travailleurs et leaders de première ligne en mettant à leur disposition une équipe centralisée de gestion des risques et des activités d'exploitation. Nous nous assurons de mettre en place des mesures de contrôle efficaces pour prévenir les incidents et pour nous aider à échouer en toute sécurité dans l'éventualité où une erreur se produirait. Conjointement à ces démarches, nous avons également réduit le nombre d'entrepreneurs aux installations. Nous tirons parti de la technologie dès que nous pouvons le faire de sorte que les installations soient fréquentées par moins de personnes et que le potentiel de blessure soit moindre.

Nous avons ajouté à ces initiatives des formations, des exercices et des ateliers de leadership pour renforcer et uniformiser les normes, les pratiques et les rapports liés à la sécurité. Ces mesures sont conformes à l'adoption à l'échelle de l'entreprise des principes de rendement humain et organisationnel, une philosophie d'exploitation acceptée partout dans le monde qui mise sur une méthode de travail collaborative permettant de tirer des leçons des incidents et de trouver des solutions pratiques pour améliorer les choses.

Faire des progrès dans le cadre de notre engagement climatique

Nos progrès vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité d'ici 2050 – conjugués à une cible provisoire de réduction des émissions de 10 mégatonnes d'ici 2030 dans l'ensemble de notre chaîne de valeur - sont bien entamés. Notre projet de remplacement des chaudières à coke, qui constitue un exemple de substitution de carburants de la combustion du coke à la cogénération au gaz

🕺 Aspect social

🖉 Annexe

Messages de la direction



Je vous invite à lire notre Rapport sur le développement durable 2023 pour en apprendre davantage sur ce que nous avons réalisé et les secteurs où nous devons nous améliorer.

Kris Smith

Chef des finances et vice-président directeur, Expansion de la Société

naturel, devrait être mis en service à la fin de 2024. Le projet de captage et de stockage du carbone (CSC) que nous avons proposé dans le nord de l'Alberta de concert avec l'Alliance nouvelles voies, un consortium composé des six plus grands exploitants de sables bitumineux au Canada qui collaborent avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour lutter contre les changements climatiques, a franchi une étape cruciale. L'entente récemment conclue par l'Alliance avec le gouvernement de l'Alberta signifie que le projet peut passer à la phase des études d'ingénierie poussées et des travaux sur le terrain pour évaluer la faisabilité du centre de stockage de carbone proposé. Le concept CSC a été reconnu à l'échelle mondiale comme étant l'une des méthodes les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre industrielles, et la géologie de l'Alberta fait de cette province l'un des endroits les plus propices dans le monde pour procéder à l'introduction et au stockage permanent du CO₂ en toute sécurité.

En 2022, nous avons alloué environ 540 millions \$, ou 11 % du capital total, à des initiatives sobres en carbone. Ces initiatives font déjà partie intégrante de nos activités commerciales – nous les connaissons bien et possédons l'expertise requise en ce qui les concerne – et sont le prolongement de notre modèle intégré qui continue d'engendrer de la valeur pour nos actionnaires. Nous nous concentrons également sur notre engagement envers les fournisseurs déterminés à respecter des normes élevées en matière de développement durable dans le but de réduire nos émissions de portée 3 et de trouver des solutions de rechange sobres en carbone pour soutenir nos clients dans leur parcours vers le développement durable.

Accorder la priorité à la gestion de l'eau

La gestion de l'eau dans le secteur des sables bitumineux compte parmi nos priorités environnementales les plus pressantes dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Nous collaborons actuellement avec les peuples autochtones, les gouvernements, les collectivités locales et les parties intéressées pour élaborer un cadre politique et réglementaire visant à gérer l'eau traitée de nos installations d'exploitation des sables bitumineux de manière sécuritaire. Lorsque les critères de gestion de l'eau à ces installations sont établis, nous pouvons déployer des efforts avec les communautés autochtones et les gouvernements fédéral et provinciaux afin de concevoir un plan adéquat tirant parti d'une gamme de technologies. Nous visons ainsi à réduire la quantité d'eau utilisée et stockée sur place, à éviter de perturber d'autres terres pour construire des unités de stockage de l'eau supplémentaires, et à remettre en état le paysage pour qu'il redevienne un écosystème autosuffisant conforme aux droits issus des traités conclus avec les Autochtones.

Promouvoir la confiance et l'inclusion

Nos relations avec les peuples autochtones et notre parcours vers la réconciliation sont au cœur de notre engagement en matière de développement durable. Les projets tels que Astisiy – notre collaboration historique avec huit communautés autochtones dans la municipalité régionale de Wood Buffalo afin d'acquérir un intérêt de 15 % dans Northern Courier Pipeline – et le partenariat avec Thebacha au titre duquel le Parc de stockage Est est une propriété commune avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew, constituent des occasions révolutionnaires en vue d'une prospérité partagée. Grâce aux revenus découlant du partenariat Astisiy, par exemple, la Nation métisse de Willow Lake a été en mesure de faire l'achat de plus de 200 hectares de terre en 2022 pour offrir à sa communauté un lieu de vie permanent et durable.

Nos partenariats avec les peuples autochtones sont fondés sur la confiance, un dialogue approfondi et une action significative. En parallèle, au sein de Suncor, nous faisons la transition vers une diversité, une équité et une inclusion plus grandes afin de créer une culture axée sur le rendement qui incarne les valeurs et les actions qui sont au cœur de notre leadership, de notre gouvernance et de nos gestes quotidiens.

Je vous invite à lire notre Rapport sur le développement durable 2023 pour en apprendre davantage sur ce que nous avons réalisé et les secteurs où nous devons nous améliorer. L'ampleur des défis que nous devons relever est importante, mais nous continuerons de prendre des mesures pour que notre entreprise et notre société soient fortes. Merci à tous nos partenaires et à l'ensemble du personnel de Suncor qui font de nos progrès une réalité.

Kris Smith Chef des finances et vice-président directeur, Expansion de la Société

္တ^{လို} Aspect social

I 🕮 Gouvernance

🖉 Ann<u>exe</u>

Séance de Q et R avec notre chef du développement durable



L'accent a été mis sur la feuille de route de Suncor en matière de sécurité. Quelles mesures ont été prises pour améliorer le rendement en cette matière?

La sécurité avant tout, telle est notre valeur fondamentale. Cela signifie que les gens doivent tous les jours rentrer chez eux sains et saufs auprès de leurs familles et leurs amis. Nous savions que nous avions du travail à accomplir dans ce secteur et avons pris des mesures substantielles pour faire face à ce problème au cours de la dernière année. D'abord et avant tout, précisons qu'il est question ici de l'assurance à la première ligne et qu'il faut s'assurer que les leaders passent plus de temps sur le terrain pour que nous comprenions les risques et les gérions. Nous déployons des efforts pour simplifier nos processus et nos principes afin qu'ils soient compréhensibles et facilement accessibles. De plus, nous avons demandé à nos travailleurs de première ligne de contribuer à la recherche de solutions.

Nous avons également adopté une nouvelle philosophie, soit les principes en matière de rendement humain et organisationnel. Nous améliorer continuellement et nous assurer que nous échouons en toute sécurité en cas d'erreur constituent notre point d'intérêt principal. Nous avons réalisé des investissements considérables dans les technologies, comme le <u>système anticollision</u> que nous installons dans chaque véhicule à chacune de nos mines et le <u>système de gestion de la fatigue</u> qui fait appel à la technologie de reconnaissance faciale pour avertir les opérateurs s'il y a détection de signes de somnolence.

Nous avons également relevé la gestion des entrepreneurs comme un autre élément critique. Nous avons étoffé la structure entourant le nombre d'entrepreneurs qui travaillent à nos installations tout en nous assurant qu'ils possèdent la formation et les outils nécessaires pour demeurer en sécurité pendant qu'ils exécutent des tâches cruciales pour nous.

La gestion de l'eau a été mise en évidence à titre d'enjeu critique pour l'industrie. Que fait Suncor pour se pencher sur la situation?

La gestion de l'eau est essentielle à la manière dont nous gérons notre entreprise et elle est tout aussi importante pour les Premières Nations et les communautés métisses qui habitent près de nos installations. L'eau est sacrée pour les membres de ces groupes; elle est fondamentale à leur relation avec la Terre et leur relation les uns avec les autres. Il s'agit d'un enjeu commun sur lequel nous devons travailler ensemble. Le point de départ consiste à trouver un terrain d'entente relativement à la qualité de l'eau et aux exigences à respecter pour que les communautés autochtones bénéficient de leurs droits issus des traités en vigueur. Une telle démarche contribuera à orienter les mesures que nous devons prendre pour gérer de manière sécuritaire l'eau et les résidus accumulés à nos installations.

L'autre enjeu connexe correspond aux efforts pour limiter les volumes de résidus et remettre en état les terres que nous avons perturbées. Il faudra réduire la quantité d'eau que nous stockons à nos installations. Nous avons réalisé des progrès réels dans le cadre des activités d'exploitation de l'usine de base relativement à la réduction de la guantité d'eau douce que nous consommons. Cependant, nous devons aussi gérer chaque goutte d'eau qui tombe sur nos installations, que ce soit sous forme de pluie, de neige fondue ou d'eau de ruissellement. Le stockage de cette eau affaiblit notre capacité à remettre en état les terres que nous avons perturbées. Les mesures prises pour la déplacer nécessitent de l'énergie, ce qui engendre des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il existe des occasions à saisir pour surmonter ces obstacles. En ce qui nous concerne, le point de départ est la collaboration avec les peuples autochtones pour convenir de solutions pour gérer l'eau et notre façon de remettre en état les terres. Il est important de trouver un terrain d'entente tandis que le gouvernement travaille à la mise au point finale de la réglementation dans ce secteur.

🗾 Environnem<u>ent</u>

🕖 Annexe

Séance de Q et R avec notre chef du développement durable

Vous et Suncor avez largement promu la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Pourquoi est-ce si important?

Je suis ravie de constater que mes croyances personnelles trouvent écho dans mon travail. Le <u>Parcours vers la réconciliation</u> est essentiel à notre avenir en tant qu'entreprise et en tant que pays. La reconnaissance de ce qui s'est produit dans le passé constitue une étape importante dans les démarches pour aller de l'avant. À mes yeux, une obligation personnelle immense m'incombe en faisant partie de cette réconciliation et je suis également fière que nous ayons pris ces engagements en tant qu'entreprise. J'espère que cela nous permettra de marcher côte à côte avec les Autochtones et d'être disposés à apprendre de nouvelles manières d'aborder et de faire les choses.

C'est crucial pour Suncor, car bon nombre de nos installations sont situées sur les terres traditionnelles des Autochtones ou dans leurs environs. De plus, nous sommes d'avis que les communautés autochtones qui habitent près de nos installations devraient aussi tirer avantage de nos activités commerciales. Une collaboration avec les peuples autochtones apporte d'immenses possibilités. La Nation métisse de Willow Lake, qui a fait l'achat de 205 acres de terres dans son territoire traditionnel pour sa communauté, en est un bon exemple. Elle a réussi à amasser le capital pour réaliser cet achat grâce à sa participation à Astisiy Limited Partnership avec Suncor et sept autres communautés autochtones et métisses.

Vous avez récemment intégré le comité directeur de l'Alliance nouvelles voies, un consortium composé des plus importants exploitants de sables bitumineux au Canada qui travaillent ensemble pour lutter contre les changements climatiques. Qu'espérez-vous accomplir dans ce rôle?

C'est un grand honneur de faire partie de ce groupe. Je reconnais pleinement la contribution de ceux qui m'ont précédée et nous ont menés là où nous sommes, et c'est un privilège de poursuivre leur travail.

Une de mes motivations est le fait que je peux accomplir un travail significatif qui nous aide à contribuer à la transition énergétique et à la réconciliation. L'Alliance nouvelles voies est en plein centre de ces deux enjeux.

Nous voulons réaliser d'importants progrès dans le cadre de notre projet fondamental – le captage et le stockage du carbone. Il y a beaucoup à faire et nous devons entamer un processus réglementaire. Nous devons travailler avec les Premières Nations et les communautés métisses pour comprendre leurs préoccupations et l'occasion. Il faut également mettre en place les contrats commerciaux entre les six entreprises qui forment l'Alliance. Nous devons établir un cadre de travail avec les gouvernements fédéral et provinciaux. J'espère que d'ici la fin de 2023, nous nous serons considérablement rapprochés de la concrétisation de ce projet fondamental. Beaucoup de travail nous attend, mais c'est passionnant.

Vous avez parlé du sentiment de fierté personnelle que vous ressentez quant aux progrès que vous observez sur le plan de l'inclusion et de la diversité à Suncor. Y a-t-il une initiative qui, à vos yeux, se distingue des autres dans ce secteur?

Il existe un lien étroit entre la création d'un environnement de travail respectueux et l'existence d'un environnement de travail sécuritaire. Je suis très fière des progrès que nous avons réalisés, tant par notre participation pour la première fois au <u>défilé de la Fierté de Calgary</u> en 2022 que par la <u>publication de notre guide</u> pour les employés qui effectuent une transition de genre pour que leurs leaders puissent les soutenir dans leurs démarches, sans compter la présence de salles de lactation à nos installations pour les nouveaux parents qui retournent au travail. Dans une autre perspective, nos travailleurs de première ligne nous ont dit qu'il y a encore du travail à faire pour assurer un milieu de travail inclusif et respectueux.

Je trouve que j'ai de la chance de vivre en Alberta, une province que sa diversité continue d'enrichir. Mon époux en parle souvent comme d'un cadeau, qu'il s'agisse de recevoir un plateau de sucreries d'un ami pour souligner le ramadan ou d'être invité à une cérémonie de préparation du mât d'un tipi au sein de la Première Nation Piikani. J'ai été témoin des progrès que nous avons réalisés dans cette sphère. Je suis consciente qu'il nous reste du chemin à faire dans ce parcours en tant qu'entreprise, mais nous sommes déterminés à nous diriger vers la bonne destination.

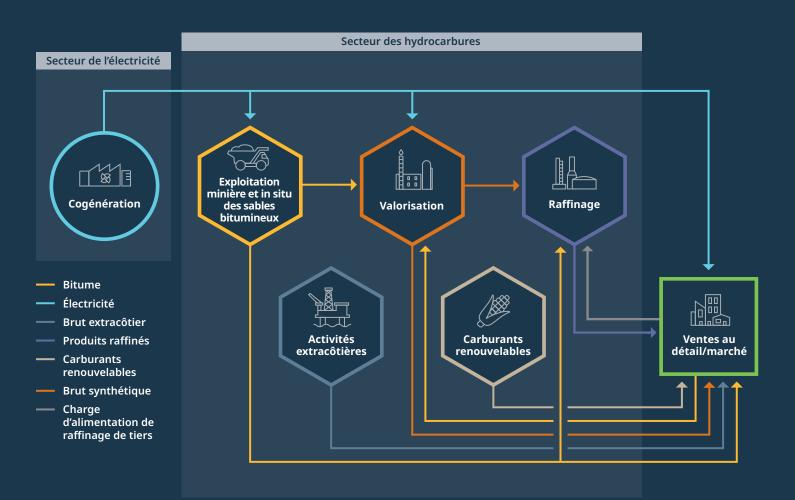
Arlene Strom Chef du développement durable

Retraitements des données

Nous changeons la manière dont nos données sont présentées dans nos rapports pour mieux représenter notre modèle intégré et refléter notre qualité d'exploitant à part entière du projet Syncrude.

Suncor est une société énergétique intégrée axée sur l'exploitation minière et in situ des sables bitumineux, les activités de raffinage et de valorisation, et la commercialisation des produits et du pétrole brut. Nous procédons à la valorisation et au raffinage du bitume pour en faire du pétrole brut synthétique et des produits raffinés. Nous vendons du bitume et du pétrole brut synthétique à d'autres producteurs à des fins de raffinage et de valorisation. Il est difficile de reproduire l'étendue et la force de notre intégration physique dans l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production aux ventes au détail. La production extracôtière de pétrole s'ajoute à nos activités de base des sables bitumineux et nous avons réalisé des investissements stratégiques dans les biocarburants et l'énergie

Activités de production de Suncor et produits en découlant



Aspect social

ial 🕮 Gouvernance

ance 💋

🖉 Annexe

Retraitements des données

sobre en carbone en guise de complément à nos activités de base. Nos activités de commerce de l'énergie sont axées principalement sur la commercialisation et la négociation de bitume, de pétrole brut, de produits raffinés et d'électricité.

Compte tenu de la complexité de notre modèle intégré, nous actualisons notre méthodologie de déclaration pour consigner la production totale sous la forme d'une somme de l'ensemble des hydrocarbures liquides produits dans le cadre des activités de notre entreprise. Cette approche reconnaît que des émissions sont produites à chaque activité de production, sans égard au fait que les produits vendables en résultant soient consommés à l'interne ou non. Cette méthode diffère de celle appliquée à notre Rapport annuel, qui utilise les valeurs de production en fonction des produits finaux vendus aux fins de commercialisation. Notre exercice précédent de déclaration ne tenait pas compte des transferts de produits au sein de notre entreprise et ne reflétait pas les nombreuses activités prévues pour la fabrication de produits intermédiaires et finaux. Par conséquent, les valeurs de l'intensité de notre entreprise sont inférieures à celles déclarées antérieurement, mais les valeurs absolues demeurent les

mêmes*. Pour faciliter les efforts de comparaisons avec les pairs, nous déclarons aussi les données des gaz à effet de serre (GES) selon le type de produit, en plus de les présenter pour chaque installation et chaque unité commerciale.

Depuis que nous avons entrepris notre mandat à titre d'exploitant du projet Syncrude en septembre 2021, nous nous sommes concentrés sur le partage des pratiques exemplaires, l'intégration des procédés de gestion et l'ajout des données d'exploitation et de main-d'œuvre dans les systèmes d'établissement de rapports de Suncor. L'harmonisation des données a été réalisée en grande partie et nous continuerons de faire le point sur la situation à mesure que des améliorations auront lieu.

L'ensemble des données sur la performance 2018-2022 qui figurent dans le Rapport sur le développement durable et le Rapport climat de 2023 tiennent maintenant compte de Syncrude, sauf indications contraires. Les données sur la performance sur cinq ans (2018-2022) pour les installations exploitées par Suncor, y compris Syncrude, sont présentées dans notre document contenant les <u>données sur</u> la performance en matière de développement durable 2023.



* Veuillez consulter les notes 4i, 5.4t et 8l qui décrivent les changements apportés à notre valeur de la production, de l'intensité des prélèvements d'eau et de GES, respectivement.

Aspect social

Gouvernance

Annexe

Résumé de 2022

Notre raison d'être

Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

Notre stratégie

Être la plus importante entreprise énergétique au Canada en optimisant nos activités existantes dans le secteur des hydrocarbures et en transformant notre empreinte de gaz à effet de serre (GES) tout en faisant croître nos affaires dans le domaine de l'hydrogène, de l'électricité et des carburants sobres en GES, grâce à notre expertise, nos ressources à longue durée de vie, notre modèle d'affaires intégré, nos liens étroits avec les clients et notre rendement de calibre mondial relativement à l'environnement, au volet social et à la gouvernance (ESG).

Nos objectifs climatiques

Nous concentrerons nos efforts sur les objectifs qui s'appuient sur notre stratégie et créent une valeur à long terme pour les actionnaires :

- Atteindre la carboneutralité (portée 1 et 2) d'ici 2050 et une réduction des émissions de 10 Mt d'ici 2030 à l'échelle de notre chaîne de valeur
- Réduire les émissions dans le cadre de nos activités de base et élargir les activités à faibles émissions
- Collaborer avec les autres pour réduire les émissions



- 59,6 millions de mètres cubes : production de bitume
- 36,2 millions de mètres cubes : production de brut synthétique
- 358 millions de mètres cubes produits à la plus grande installation de production d'éthanol au Canada
- 27,2 millions de mètres cubes : production d'hydrocarbures liquides raffinés
- 10,7 millions de MWh : production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux
- 1,6 millions de mètres cubes de carburants renouvelables mélangés
- Plus grand producteur et consommateur d'hydrogène au Canada
- 57 stations-service Petro-Canada^{MC} gui forment la Transcanadienne électrique^{MC} – un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques
- 545 millions \$ investis dans le développement technologique, le déploiement et la transformation numérique

^{*} La carte illustre certains des principaux pipelines nord-américains qui relient les marchés intérieurs et d'exportation; les pipelines appartenant à Suncor et (ou) exploités par elle ne sont pas tous illustrés ici. Mc Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

္က^လ Aspect social

Gouvernance

Résumé de 2022

💋 Environnement

GES

- Émissions absolues de GES (portée 1 et 2) – 35,0 mégatonnes d'équivalent CO₂ (actifs exploités)
- Émissions absolues de GES (portée 1 et 2) – 28,8 mégatonnes d'équivalent CO₂ (actifs avec participation)
- Sélection de l'Alliance nouvelles voies par le gouvernement de l'Alberta pour faire progresser les travaux exploratoires pour le réseau de CSC proposé

Eau

- 65,5 millions de m³ : consommation d'eau douce
- 94 % : taux de recyclage de l'eau à l'usine de base, à Fort Hills, à Syncrude et aux installations in situ
- 5 % de réduction des prélèvements d'eau par rapport à 2021

Terres

- 48 726 hectares cumulatifs perturbés
- 9 189 hectares cumulatifs remis en état
- >1 million de semis plantés à notre usine de base et à Syncrude

Résidus

- 1 installation de traitement des résidus dont la surface a été remise en état
- 5 installations de traitement des résidus qui progressent vers la fermeture

📯 Aspect social

Sécurité

- Intégration des principes en matière de rendement humain et organisationnel
- Mise en œuvre d'une nouvelle technologie de sécurité dans le cadre des activités minières
- Pondération doublée relativement au rendement en matière de sécurité dans les plans de rémunération au rendement

Main-d'œuvre

• 17 111 employés

Inclusion et diversité

- Représentation autochtone : 5 %
- Représentation des femmes :
 22 % (postes de direction : 26 %)

Apprentissage et perfectionnement

- 18,9 millions \$ et ~305 000 heures consacrés à la formation et au perfectionnement
- ~1 400 employés ont suivi la formation en ligne L'inclusion, ça commence avec moi

Investissement social

- 40,4 millions \$ investis dans la collectivité
- ~105 000 heures de bénévolat effectuées par les employés de Suncor dans leur collectivité

Relations avec les Autochtones

- 91 % des employés ont suivi la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones
- 63 ententes Petro-Canada^{MC} conclues avec des communautés autochtones

🏛 Gouvernance

Chaîne d'approvisionnement

- 6 636 fournisseurs au Canada et dans 28 pays
- 15,5 milliards \$ dépensés pour l'achat de biens et services
- 3,1 milliards \$ dépensés auprès d'entreprises autochtones en plus de nos ententes de participation
- 20 % de l'ensemble des dépenses de Suncor auprès des fournisseurs sont effectuées auprès d'entreprises autochtones

Économie

- 7,7 milliards \$ distribués aux investisseurs sous forme de rachats d'actions et de dividendes
- 5,1 milliards \$ en rachats d'actions
- 9,3 milliards \$ versés en redevances et impôts
- 8,0 milliards \$ dépensés pour des services d'employés et d'entrepreneurs

Gouvernance d'entreprise

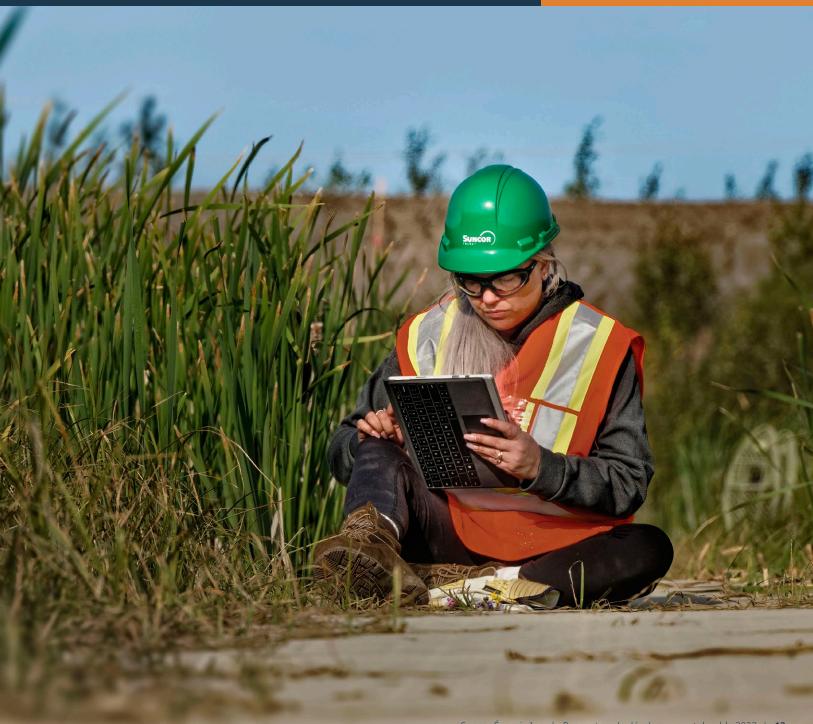
- Représentation des femmes de 31 % au conseil d'administration
- Représentation autochtone au conseil d'administration depuis 2000
- Intégration en 2022 des unités d'actions fondées sur le rendement (UAFR) pour le climat

Toutes les données et l'information présentées correspondent à la fin de l'exercice 2022, à moins d'indications contraires.

Distance Environnement

Nous croyons que des collectivités dynamiques et qu'un environnement résilient sont essentiels au succès de l'entreprise. Nous exploiterons notre entreprise d'une façon qui contribue à réduire notre impact sur l'air, l'eau, la terre, la biodiversité et le climat.

- > Changements climatiques
- > Qualité de l'air
- > Gestion des déchets
- > Incidents environnementaux
- > Gérance des ressources en eau
- > Gestion des résidus
- > Terres et remise en état
- > Biodiversité



🖉 Annexe

Changements climatiques

La lutte aux changements climatiques et l'apport d'une énergie sûre et fiable au monde nécessitent des investissements, des percées technologiques, des innovations en matière de produits, un soutien sur le plan de la réglementation et des partenariats de collaboration.

Devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050 (émissions de portée 1 et 2) et contribuer considérablement aux objectifs de carboneutralité de la société

D'ici 2030, réduire les émissions annuelles de 10 mégatonnes dans l'ensemble de notre chaîne de valeur



Faire croître les activités énergétiques à faibles émissions dans le secteur des carburants renouvelables, de l'électricité et de l'hydrogène Collaborer avec les autres pour réduire les émissions

Notre objectif est d'enregistrer des émissions de gaz à effet de serre (GES) nulles dans nos activités d'ici 2050 et de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions du Canada. Nous avons fixé un objectif transitoire de réduction des émissions de 10 mégatonnes par année à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030. Nous sommes témoins de nombreuses occasions nous permettant de travailler avec les clients, les fournisseurs, les gouvernements et d'autres partenaires pour contribuer à réduire les émissions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur (y compris les émissions de portée 3).

Nous faisons évoluer un éventail de projets pour atteindre notre objectif. Nous concentrons nos efforts sur la réduction des émissions attribuables aux activités de base grâce à la substitution du carburant, à l'efficacité énergétique, et au captage et au stockage du carbone, ainsi qu'à d'autres technologies. Nous voulons également faire croître les segments qui sont déjà au cœur de notre entreprise, comme – l'électricité sobre en carbone, les carburants renouvelables et l'hydrogène. Nous prévoyons de consacrer environ 10 % de notre budget de dépenses en immobilisations annuel, en moyenne, jusqu'en 2025 à des projets visant à réduire nos émissions et à faire évoluer notre offre énergétique sobre en carbone, qui enregistrent aussi un rendement à deux chiffres solide. En 2022, nous avons affecté environ 540 millions \$, ou 11 % du capital total et 35 % du capital économique, dans des initiatives sobres en carbone.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des données sur la performance détaillées relativement aux mesures que nous prenons pour lutter contre les changements climatiques et notre perspective de l'avenir énergétique, veuillez lire notre <u>Rapport climat 2023</u>.

္က^လ Aspect social

Qualité de l'air

Nous nous engageons à améliorer la qualité de l'air et à réduire nos émissions près de toutes nos installations.

Nous surveillons et gérons nos émissions dans le but de protéger la qualité de l'air pour notre main-d'œuvre, l'environnement et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Nous déployons des efforts pour réduire le plus possible les émissions et les odeurs par l'intermédiaire de l'excellence opérationnelle, de la conception de projets et des avancées technologiques.

Conformité et suivi

Des mesures de contrôle et des méthodes sont prévues pour nos activités afin de gérer les émissions et d'assurer le respect des exigences réglementaires. Nous appuyons le suivi indépendant de l'air et la présentation de nos résultats dans les plus brefs délais au public et aux organismes de réglementation dans tous les secteurs où nous exerçons nos activités.

Nous avons entamé l'échantillonnage aux limites de toutes nos installations de valorisation et raffineries en 2022 afin de suivre de près les niveaux de benzène, de toluène, d'éthylbenzène, de xylène et de 1,3-butadiène. Ces données supplémentaires nous permettent de gérer avec efficacité les émissions à l'échelle des installations.

Collaboration

Nous nous entretenons régulièrement avec les collectivités, les parties intéressées, les gouvernements et d'autres organismes externes pour discuter des pratiques exemplaires et des stratégies de gestion des polluants atmosphériques et des odeurs. Notre démarche prévoit notamment le déploiement d'efforts collaboratifs au sein de l'industrie, dont la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), pour appuyer la recherche et faire l'essai de nouvelles technologies afin de suivre de près les émissions fugitives. Nous avons également élaboré un programme amélioré de suivi de l'air, le suivi de la qualité de l'air de Commerce City North Denver (CCND), en collaboration avec les réseaux de suivi atmosphérique existants au sein des collectivités de Commerce City et de North Denver. Montrose Air Quality Services, une équipe tierce composée d'ingénieurs, de scientifiques, d'analystes et de techniciens, exécute le programme de suivi atmosphérique CCND et fournit à la collectivité des renseignements facilement accessibles tirés des rapports des capteurs produits en temps quasi réel, et obtenus par analyse de laboratoire et grâce à un camion de suivi mobile.

Notre réseau des enjeux atmosphériques, un réseau collaboratif, est responsable à l'interne de déterminer la réglementation et les principes nouveaux et émergents liés aux émissions atmosphériques. Cette approche proactive nous permet de prendre des mesures efficaces au bon moment pour gérer la conformité réglementaire et maximiser les occasions à saisir pour améliorer notre rendement.

Amélioration continue

Nous comptons plusieurs initiatives à nos installations pour diminuer le rejet de polluants atmosphériques, dont l'exploration de nouvelles technologies. Nous disposons de protocoles d'exploitation, stratégies et pratiques exemplaires qui minimisent les émissions atmosphériques des fluides de procédés. Voici des exemples de technologies et de mesures qui réduisent les émissions atmosphériques :

• Remplacement des chaudières et appareils de chauffage existants par des chaudières à faible taux d'oxyde d'azote (NO_x).



Classe sur l'air en cours

Suncor et les scientifiques de Montrose Air Quality Services tiennent des séances publiques avec les membres de la collectivité à Commerce City et North Denver dans le but de discuter du programme de suivi de l'air de Suncor. Les efforts qu'ils déploient en ce sens comprennent un retour en classe à l'école Alsup Elementary School, où l'un des 10 postes de suivi de l'air se trouve. « Avec la séance d'été en cours, nous avons aussi vu une occasion d'éduquer les plus jeunes membres de la collectivité, c'est pourquoi nous avons demandé aux enseignants d'amener leurs étudiants, affirme le Dr Michael Lumpkin, toxicologue principal pour le cabinet de consultants CTEH. Et vous savez quoi? Ce fut exceptionnel. Ils avaient de nombreuses questions pour nous, que nous ne nous faisons pas poser normalement lors d'une séance de discussion ouverte ou portes ouvertes. Mais ils étaient curieux et il est important qu'ils sachent ce que nous faisons dans leur collectivité. » Pour en savoir plus, lisez <u>cette histoire</u>.

La diminution des activités de brûlage à la torche réduit le niveau de dioxyde de soufre (SO,)

« Nous avons recueilli un nombre important de données auxquelles nous avions accès pour nous aider à connaître la quantité de SO₂ émis par le brûlage à la torche, » explique Matt Galachiuk, chef de service, Ingénierie des procédés – Énergie et utilités à Mildred Lake. « Nous les avons intégrées dans un tableau très clair et simple et présentées aux équipes. Elles ont accepté le défi et pris des mesures pour changer leur façon de travailler. » Le résultat : à Mildred Lake, nous avons enregistré une réduction des émissions de SO₂ provenant du brûlage à la torche de 80 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, le niveau le plus bas jamais observé. Cette réalisation a remporté un Prix d'excellence de Suncor 2022 en novembre. Pour en savoir plus, lisez <u>cette histoire</u>.

Aspect social

I 🕮 Gouvernance

Qualité de l'air

- Conversion des moteurs du parc de véhicules miniers en moteurs de niveau 4 à faibles émissions de NO_x .
- Diminution continue des activités de brûlage à la torche à chaque occasion qui se présente durant l'exploitation de l'installation grâce à un plan de gestion de la torche.

Rendement en matière de qualité de l'air

Nos efforts de suivi et de réduction des émissions atmosphériques sont axés sur trois secteurs clés : les composés SO_2 et NO_2 et les composés organiques volatils (COV). Malgré le fait que chaque installation possède ses propres priorités spécifiques et paramètres cibles, ces trois éléments sont continuellement suivis et signalés dans le cadre de nos évaluations.

Dioxyde de soufre

La source principale des émissions de SO₂ provenant de nos installations est la combustion de carburants qui contiennent du soufre dans notre équipement de combustion fixe. Les émissions de SO₂ peuvent également émaner du brûlage à la torche. La majorité de nos installations qui enregistrent une quantité importante d'émissions de SO₂ sont dotées d'équipement de réduction du SO₂ qui contribue à empêcher son rejet dans l'atmosphère.

En 2022, les émissions absolues de SO₂ et l'intensité des émissions de SO₂ à l'échelle de Suncor ont augmenté de 11 % et de 5 %, respectivement, par rapport à 2021. La hausse des émissions de SO₂ peut être attribuée principalement aux interruptions à court terme à quelques-unes de nos installations en 2022. La tendance de l'intensité globale des émissions de SO₂ à l'échelle de Suncor au cours des cinq dernières années a été relativement constante.

Oxydes d'azote

Les équipements de combustion fixes et mobiles constituent les sources principales des émissions de NO_x dégagées de nos installations, qui découlent principalement de la combustion du carburant.

En 2022, nous avons enregistré une hausse de 5 % des émissions absolues de NO_x à l'échelle de Suncor par rapport à 2021. L'intensité des émissions de NO_x est demeurée stable, affichant un changement minimal d'année en année. La hausse des émissions absolues de NO_x provenait principalement de l'utilisation accrue de générateurs diesel mobiles à nos installations du secteur Amont. Aucun changement important n'a été enregistré à nos installations du secteur Aval.

En général, la tendance sur cinq ans des émissions de NO_x demeure constante et aucun changement appréciable n'a été décelé. Nous continuons d'améliorer l'équipement et son efficacité de combustion en vue de minimiser les émissions de NO_x .

Composés organiques volatils

Les COV correspondent à un groupe de plus de mille substances organiques qui se vaporisent facilement et subissent des réactions photochimiques dans l'atmosphère. Les principales sources d'émissions de COV à nos installations des sables bitumineux proviennent des installations de gestion des résidus et des fronts de taille de mine. Les sources d'émissions de COV des installations de traitement comme les unités de valorisation et les raffineries comprennent différents fluides de procédés, les réservoirs de stockage, les activités de chargement, l'équipement de combustion de carburants, le brûlage à la torche et les fuites fugitives provenant de l'équipement.

En 2022, les émissions absolues de COV de Suncor ont augmenté d'environ 11 %, tandis que l'intensité des émissions de COV a légèrement augmenté de 5 % par rapport à 2021. La hausse des émissions absolues de COV est principalement attribuable à une augmentation des émissions fugitives surveillées provenant des zones d'exploitation minière, des sites d'élimination réservés et des installations de gestion des résidus.

Nous continuons d'explorer de nouvelles technologies de surveillance pour quantifier de façon plus efficace et fiable les émissions fugitives de COV provenant des sources étendues.

| Intensité des émissions de SO ₂ kg/m ³ | 18 0 | 19 | 20 O | 21 | 22 |
|---|----------------|-------|----------------|-------|-------|
| 🔿 Total – Suncor | 0,45 | 0,38 | 0,39 | | 0,41 |
| Sables bitumineux – usine de base | 0,43 | 0,37 | 0,47 | | 0,35 |
| Sables bitumineux – Fort Hills | 0,000 | 0,004 | 0,009 | 0,004 | 0,002 |
| Syncrude | 0,98 | 0,73 | 0,63 | | 0,75 |
| Sables bitumineux – In Situ | 0,03 | 0,05 | 0,03 | | 0,06 |
| E et P Terra Nova | 0,009 | 0,004 | - | - | - |
| Raffinage et logistique | 0,23 | 0,24 | 0,22 | | 0,30 |
| Carburants renouvelable et électricité | s 0,15 | 0,15 | 0,15 | | 0,15 |





Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 7.

Aspect social

🖉 Annexe

Gestion des déchets

Nous travaillons en collaboration avec des entrepreneurs, des fournisseurs et des responsables de la réception des déchets, et appliquons une hiérarchie des mesures d'atténuation afin de toujours améliorer la gestion des déchets à nos lieux de travail.

La hiérarchie a pour point de départ les efforts pour éviter de créer des déchets, suivis de la réduction, de la réutilisation, du recyclage, du traitement et de l'élimination comme option finale. Nous collaborons également avec nos pairs de l'industrie pour cerner et saisir les occasions communes de gestion des déchets. En plus de nous conformer à toutes les exigences réglementaires en matière de production, de gestion des déchets comme une occasion de créer des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Circularité des ressources

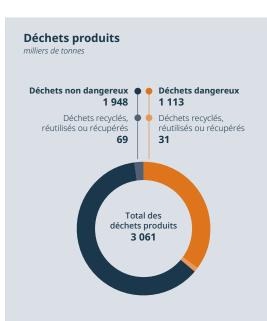
L'une de nos méthodes de travail pour réduire les déchets consiste à intégrer les concepts d'une économie circulaire, selon lesquels nous réutilisons, réparons et recyclons les matières le plus longtemps possible dans le cadre de nos activités et dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Dans cette optique, nous nous penchons sur le flux des marchandises dans notre entreprise. Nous traitons les déchets comme des défauts de conception à éliminer. Nous cherchons des gains d'efficacité nous permettant de réduire la consommation de matières premières et d'améliorer le rendement environnemental. En réduisant les répercussions de nos activités sur l'environnement grâce à des stratégies comme l'élargissement de notre portefeuille de sources d'énergie à faibles émissions et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans nos activités de base, nous pouvons jouer un rôle utile dans la satisfaction des besoins énergétiques supplémentaires qui sont associés à la circularité de la matière.

Un sous-produit de chaudière permet de produire des piles

Un nouveau projet exécuté dans le cadre de nos activités de l'usine de base permet de réaliser l'extraction de vanadium de la cendre volante, un sous-produit créé aux chaudières à coke. Le vanadium produit l'électrolyte utilisé dans les piles rédox, ce qui en fait un élément utile et important pour de nombreuses applications, notamment dans le marché de stockage d'énergie. Une utilisation accrue du vanadium à faible coût au sein de l'industrie du stockage d'énergie devrait favoriser une meilleure intégration de la production d'électricité renouvelable dans le réseau énergétique. Emissions Reduction Alberta a investi 7 millions \$ dans le cadre du défi lié à l'économie circulaire (Circular Economy Challenge) pour appuyer cette initiative. Au bout du compte, elle contribuera aux solutions de stockage d'énergie à faible coût qui permettront une adoption plus élargie des sources d'électricité sobres en carbone.

Rendement lié aux déchets

Nous traitons de grands volumes de différents types de déchets. Les matériaux de construction et l'eau de traitement sont les éléments retrouvés en plus grandes quantités. Les volumes de déchets, ainsi que les matières dangereuses et les matières non dangereuses, dépendent des activités sur place, notamment de la construction et de la maintenance périodique de l'équipement, et peuvent varier d'une année à l'autre. En 2022, la quantité de déchets produite est demeurée constante comparativement à 2021, en s'établissant à 3 061 milliers de tonnes. Nous avons été en mesure de faire acheminer 99 700 tonnes de déchets à l'extérieur des installations aux fins de recyclage, de réutilisation et de récupération, soit un rendement semblable à celui de l'année passée.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 9.



L'équipe de notre usine d'éthanol de St. Clair a lancé une nouvelle initiative de recyclage en collaboration avec Cytiva. Une boîte zéro déchet a été installée pour recueillir les filtres de seringue utilisés pour nos analyses de laboratoire. Après un essai réussi en avril 2022, le programme a été pleinement lancé et a réussi à éviter que plus de 11 000 filtres de seringue usés se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

Aspect social

ocial 🔲 Gouvernance

🥖 Annexe

Incidents environnementaux

Nous nous engageons à exploiter nos installations de manière sûre et fiable, ce qui comprend nos efforts de prévention des incidents environnementaux tels que les déversements et les dépassements.

En cas d'incident, nous passons en mode de gestion d'incident pour réduire et limiter les répercussions sur l'environnement en commençant par appliquer nos mesures d'intervention d'urgence. La gestion des incidents environnementaux comprend les mesures d'intervention, l'enquête sur les causes fondamentales et l'application des conclusions tirées à nos procédés et plans d'exploitation.

Prévention des incidents environnementaux

La prévention des incidents environnementaux et de la nonconformité réglementaire constitue un élément essentiel de nos activités. Suncor compte les mesures de contrôle suivantes pour contribuer à éviter ou gérer les incidents :

- programmes de suivi de l'intégrité et de la fiabilité des actifs, de maintenance préventive et d'inspection de l'équipement;
- suivi de l'équipement pour détecter automatiquement les incidents afin de gérer de manière plus efficace les événements et les rejets;
- infrastructure, comme le confinement secondaire, pour éviter que les déversements aient une incidence sur les récepteurs environnementaux sensibles;
- équipement et technologie conçus en fonction de nos divers environnements de travail.

Suncor procède au partage des pratiques exemplaires par l'entremise d'un réseau composé de représentants de tous nos actifs se consacrant aux incidents environnementaux à l'échelle de l'entreprise. Les membres du réseau discutent régulièrement de tout incident important lié à la réglementation environnementale en vue d'améliorer les mesures de prévention pour tous les actifs pertinents.

Intervention en cas d'urgence environnementale

Nous possédons des plans d'intervention d'urgence pour tous nos emplacements et ces plans prévoient notamment des mesures d'intervention en cas d'incidents environnementaux. Nous procédons régulièrement à des exercices, des simulations et des formations liés aux interventions d'urgence qui appuient les exigences réglementaires et les besoins propres à chaque installation. Il est notamment question ici de simulations, d'exercices sur table, d'exercices de formation sur l'eau et d'autres exercices du genre dans le cadre de nos plans de préparation aux urgences, qui abordent des scénarios variés. À partir de ces exercices, nous passons en revue les leçons tirées et les mesures de suivi afin de toujours améliorer notre gestion des situations d'urgence.

Nous travaillons avec d'autres partenaires au sein de l'industrie et des groupes d'intervention en cas de déversement, et tirons parti

En 2022, nous avons effectué 532 simulations et exercices d'urgence dans l'ensemble de l'entreprise.



Aspect social

I 🕮 Gouvernance

e 🖉 Annexe

Incidents environnementaux

des accords d'aide mutuelle afin de partager les connaissances, les expériences et les ressources en matière d'intervention d'urgence.

Au cours d'une intervention d'urgence, les gens et l'environnement constituent notre priorité. Si un incident se produit, nous prenons sans tarder des mesures d'atténuation et de correction. Nous nous penchons sur les incidents importants en menant une enquête pour déterminer la cause fondamentale, améliorer les mesures de contrôle internes essentielles et réduire le plus possible la probabilité que l'incident en question se reproduise.

Gestion des incidents environnementaux

Nos rapports sur les incidents environnementaux, y compris les déclarations sur les déversements, respectent les normes de l'industrie et les exigences réglementaires. Nous partageons la classification des incidents à l'interne par l'intermédiaire de notre communauté de pratique pour les incidents relatifs à la réglementation environnementale. Nous produisons aussi des rapports internes afin d'accroître la sensibilisation et d'améliorer la conformité aux processus et outils internes dans le but d'atténuer les risques d'incidents dans le futur.

Nous procédons à une enquête sur la cause fondamentale des incidents majeurs, par exemple les déversements importants** et leur incidence sur l'environnement, les collectivités locales et notre entreprise. Nous élaborons et mettons en œuvre des plans d'action pour éviter que le problème se produise aux autres actifs.

Nous continuons de porter une attention particulière à la fiabilité des actifs, à l'amélioration des mesures de contrôle internes essentielles,

au suivi ciblant la diminution des déversements et des dépassements des limites réglementaires et, au besoin, à la restauration efficace.

Nous avons mis à niveau notre technologie en 2022 en améliorant notre base de données sur le suivi des incidents pour permettre la saisie de données plus détaillées et une meilleure classification pour les incidents environnementaux. Cela nous permet de mieux évaluer notre rendement environnemental et déterminer les possibilités d'amélioration continue. Nous avons également accru nos efforts de suivi et d'analyse des incidents environnementaux à faible conséquence en 2022 afin d'améliorer les mesures préventives.

Incidents environnementaux et cas de non-conformité en 2022

| Incidents environnementaux et cas de non-conformité* | 72 |
|--|----|
| Déversements importants** | 0 |
| Déversements à signaler > 1 baril ayant atteint l'environnement | 8 |

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 11.

Le virage numérique de la déclaration des incidents

Dans le cadre d'une stratégie visant à mettre des systèmes et des appareils mobiles à la disposition des travailleurs de première ligne sur le terrain, nous fournissons des cellulaires iPhone à nos travailleurs dans les cas où il est sécuritaire de le faire. Une application permet aux travailleurs de réaliser des inspections de sécurité et les activités d'assurance des contrôles essentiels par voie numérique. L'autre application permet aux utilisateurs de signaler les dangers et les incidents sur le terrain. Grâce à ces nouveaux outils numériques, il est plus facile pour nos travailleurs de première ligne de consigner les données de sécurité et les dangers. Le nouveau processus accroît l'efficacité et la qualité des données, tout en sensibilisant les gens en temps réel relativement aux incidents qui pourraient se produire pour que des mesures puissent être prises.



* Les incidents environnementaux et les données de non-conformité représentent les incidents affichant des risques plus élevés sur le plan environnemental et réglementaire, soit des risques qui cadrent avec le tableau des risques de Suncor et reflètent au moins un événement déclenchant une déclaration réglementaire ou une non-conformité aux exigences de la réglementation.

** Par déversements importants, on parle du rejet imprévu ou accidentel de matières dont les répercussions se font sentir en dehors de la propriété et prennent plus de sept mois à corriger, ou dans les limites de la propriété et prennent au moins un an à rectifier ou corriger.

ial 🕮 Gouvernance

🖉 Annexe

Gérance des ressources en eau

Une gestion efficace des ressources en eau est essentielle à notre entreprise, aujourd'hui et demain.



Le bassin versant de l'Athabasca a une signification culturelle profonde pour les peuples autochtones de la région. Nous sommes conscients de son importance spirituelle pour les membres de la communauté et comprenons qu'un lien existe entre la santé des rivières, du paysage, de la faune et de la population. Nous croyons en un engagement significatif qui respecte les droits uniques et constitutionnels des peuples autochtones, y compris les droits issus des traités et leur lien étroit avec la terre et l'eau. En continuant d'apprendre au sujet des droits, de l'histoire, des coutumes, des croyances, des traditions et des aspirations des Autochtones, nous pouvons appliquer ces connaissances à nos pratiques de gestion des eaux.

Ce parcours a pour point de départ la compréhension du fait que nous partageons tous la même aspiration pour un

écosystème sain. L'eau étant un élément essentiel de nos activités, il est important de gérer sa consommation avec efficacité dans l'ensemble de notre entreprise. À ce jour, ces efforts comprennent la limitation des prélèvements d'eau douce, le recyclage de l'eau et son stockage sécuritaire.

Malgré ces pratiques en place, nous faisons face à un obstacle de taille dans la gestion du volume d'eau actuellement stocké à nos installations minières. Il est notamment question ici de l'eau consommée dans le cadre de nos procédés d'extraction et de production, de l'eau des précipitations et des eaux de ruissellement qui entrent en contact avec la surface minière. En plus de nos efforts pour réduire, réutiliser et recycler l'eau, le retrait et le retour sécuritaires de l'eau traitée de nos installations au bassin versant

Les apprentissages de Rodney

Titulaire d'un doctorat en science de l'environnement, Rodney Guest est un chercheur accompli comptant de nombreuses années d'expérience dans la gestion des enjeux liés à l'eau.

Cependant, les membres des communautés autochtones qui habitent près de la rivière Athabasca enseignent aussi à Rodney et son équipe des notions sur la gestion sécuritaire de l'eau. « Il s'agit vraiment d'écouter les choses importantes dont ils parlent au sujet de l'eau, affirme Rodney, directeur de l'intégrité environnementale de la fermeture à Suncor. Nous nous assoyons et nous écoutons leurs anecdotes, leurs connaissances. »

Suncor accorde de l'importance à l'eau, qu'elle considère comme une ressource naturelle précieuse, et c'est pourquoi nous nous engageons à retourner en toute sécurité l'eau traitée à la rivière Athabasca. C'est là une étape nécessaire en vue de la remise en état et la fermeture d'une mine. S'assurer que ce travail est accompli adéquatement est devenu une mission personnelle pour Rodney. « J'ai appris que nous partageons des valeurs communes en ce qui concerne l'eau, affirme-t-il. Je m'investis personnellement dans le travail que j'accomplis pour veiller à ce que l'eau se trouve dans un état sécuritaire afin qu'elle puisse être retournée dans l'environnement. »

Aspect social

social 🕮

🚊_Gouvernance

🖉 Annexe

Gérance des ressources en eau

constituent une étape nécessaire à l'exécution d'une remise en état progressive et de la fermeture de la mine. En collaboration avec les communautés autochtones, nous nous efforcerons de trouver des solutions pour concrétiser les résultats et les engagements liés à la remise en état progressive et à la fermeture de la mine.

Exigences réglementaires

Gestion de l'eau – Amont

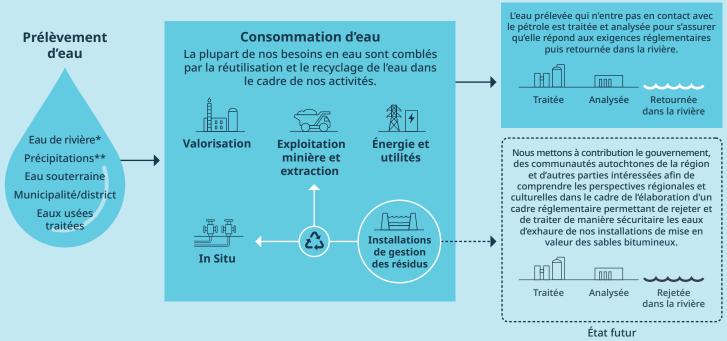
Bien que nous soumettions régulièrement des mises à jour de nos plans de remise en état et de fermeture à l'organisme de réglementation Alberta Energy Regulator, nous attendons que les gouvernements fédéral et provinciaux mettent au point les critères finaux liés au rejet sécuritaire de l'eau traitée. Le retour de l'eau traitée constitue une pratique exemplaire dans le monde, et les secteurs municipaux, commerciaux, industriels et agricoles l'appliquent. Les gouvernements réglementent le rejet des eaux pour protéger les étendues d'eau qui les accueillent et les utilisateurs en aval. Les autres types de mines canadiennes, y compris les exploitations minières de cuivre, de nickel, de minerai de fer, de diamant et d'or, font l'objet de réglementations pour le traitement et le rejet de l'eau utilisée dans le cadre des procédés les concernant. Le gouvernement fédéral s'engage à élaborer de telles réglementations pour les sables bitumineux d'ici 2025.

La mise en place de ces réglementations nous permettra de restaurer et de réintégrer les écosystèmes dans les régions où nous avons exécuté nos activités. Nos réseaux, combinés à des réglementations strictes, permettront de veiller à ce que l'eau puisse être rejetée en toute sécurité et protégeront l'environnement (poissons, insectes, oiseaux, plantes, animaux) et les utilisateurs en aval. Une fois les critères de rejet de l'eau traitée établis, nous pourrons concevoir des plans de traitement pour atteindre ces objectifs. Les réglementations sont essentielles dans le cadre de nos efforts pour réaliser nos plans de remise en état et de fermeture, qui exigent la réduction de la quantité d'eau stockée sur place, des démarches pour éviter de devoir perturber des terres supplémentaires en vue du stockage d'un volume d'eau additionnel et le retour du paysage dans son état d'écosystème autosuffisant.

Nous continuerons de travailler avec les gouvernements, les collectivités et les parties intéressées dans le but d'élaborer le cadre politique et réglementaire pour permettre le rejet sécuritaire des eaux d'exhaure traitées de nos installations d'exploitation des sables bitumineux et faire en sorte qu'on ait moins besoin de recourir à un nombre accru d'installations de gestion des résidus. En collaboration avec les communautés autochtones, nous nous efforcerons de trouver des solutions de gestion des eaux qui respectent leurs droits uniques issus des traités et de la constitution et reconnaissent leur lien profond avec la terre et l'eau.

Notre approche

Une approche holistique de gestion des eaux est nécessaire pour assurer le développement durable de nos mines de sables bitumineux et concrétiser nos engagements en ce qui concerne



* Les données sur l'eau de rivière sont incluses dans les données sur l'eau de surface.

** Les données sur les précipitations sont incluses dans les données sur les eaux de ruissellement industrielles.

Aspect social

Gouvernance

🖉 Annexe

Gérance des ressources en eau

la remise en état des terres perturbées. Cette approche doit tenir compte de toutes les composantes de la gestion des eaux, y compris la réduction, le recyclage, la réutilisation et le rejet de l'eau d'exhaure traitée.

L'eau des mines de sables bitumineux contient des matières telles que du sable, du limon, de l'argile, des matières organiques, des sels et un éventail de métaux. Ces composants sont très courants dans le traitement des eaux utilisées dans d'autres types d'activités minières et bien d'autres activités industrielles. Il existe une vaste gamme de technologies éprouvées qui sont déjà utilisées au Canada et ailleurs dans le monde pour traiter les eaux de procédé pour qu'elles soient sûres aux fins d'un rejet.

Nous avons réalisé d'importants investissements dans l'application, l'adaptation et la mise à l'essai de différentes approches de gestion des eaux et de l'efficacité de divers procédés et technologies de traitement pour l'eau des mines des sables bitumineux afin qu'elle atteigne un niveau sûr pour qu'elle puisse être rejetée dans l'environnement.

Chaque installation est unique et a besoin de flexibilité dans le choix des technologies de traitement appropriées. Nos solutions liées à la gestion des eaux continueront de comprendre la réutilisation et le recyclage, et là où le rejet de l'eau est approprié, elles protégeront l'environnement et seront prises en considération en tenant compte des commentaires et des connaissances des communautés autochtones.

Suivi

Le suivi est essentiel à la mesure de l'efficacité de nos processus de gestion des eaux. Nous sommes tenus de faire le suivi de la qualité de l'eau à nos installations et d'évaluer les effets liés aux écosystèmes dans les bassins versants où nous exécutons nos activités. Nous participons également au programme de suivi des sables bitumineux en collaboration avec les communautés autochtones et les parties gouvernementales concernées pour assurer un suivi régional. Ce programme se concentre précisément sur le suivi des répercussions environnementales potentielles attribuables aux installations de sables bitumineux. Il évalue aussi les effets cumulatifs potentiels de la mise en valeur des sables bitumineux sur l'environnement afin de mieux éclairer les décisions à prendre en matière de suivi, d'atténuation et de gestion.



Suncor présente des rapports au CDP, un organisme sans but lucratif indépendant qui consigne les renseignements sur l'eau des entreprises. Nous répondons au questionnaire annuel sur l'eau du CDP depuis 2010 afin de fournir de la visibilité et une image d'entreprise responsable aux parties intéressées relativement aux renseignements sur l'eau. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre réponse au CDP à la page Production de <u>rapports sur le</u> <u>développement durable sur notre site Web</u>.



Fermer les robinets

Mike d'Entremont détient une maîtrise en génie chimique, mais il n'a pas à s'appuyer sur celle-ci lorsqu'il cherche à expliquer les raisons pour lesquelles Suncor a entrepris un plan ambitieux de réduction de la prise d'eau douce à l'usine de base. « Si vous êtes assis dans un bain qui est sur le point de déborder, appelez-vous un plombier pour qu'il construise un autre bain afin d'y verser l'eau en surplus? Ou fermez-vous plutôt le robinet? Lorsque le problème est expliqué en termes simples et convaincants, les gens le comprennent, dit-il. La quantité d'eau que puise l'usine de base dans la rivière Athabasca a été réduite pour s'établir seulement à une portion correspondant au quart de notre limite de prise annuelle. La stratégie avait pour point de départ de petits projets de grande valeur, comme le partage de l'eau avec l'installation de Firebag, et une solution de plus grande ampleur s'imposait ensuite. Une grande étape fut le traitement et le recyclage des eaux usées à l'intérieur de nos espaces utilitaires et la valorisation des zones pour réduire la quantité d'eau puisée dans la rivière. La combinaison de tous les projets nous a permis de fermer un peu le robinet qui remplit le bain. » Mike cherche actuellement à appliquer cette même approche à l'installation de Mildred Lake. « Je suis emballé par les mesures que nous prenons. Nous comprenons l'importance de l'eau dans le cadre de nos activités et au-delà de celles-ci. Il est important de prendre soin de cette ressource. L'inaction n'est pas une option. Je suis heureux de ce que nous avons réalisé et plus reste à venir. »

Annexe

Gérance des ressources en eau

Rendement lié à l'eau

Exploitation minière

Bien que nos activités d'exploitation des mines de sables bitumineux ne soient pas exécutées dans une région soumise à un stress hydrique*, nos pratiques de gestion des eaux mettent l'accent sur la réduction de la déviation du cours d'eau de la rivière Athabasca, la maximisation du recyclage des eaux résiduaires de traitement et la diminution du stockage des eaux sur place. Nous continuons de fonctionner bien en decà des limites de nos permis annuels d'utilisation de l'eau.

La conception et la configuration ont une grande incidence sur l'efficacité de la consommation d'eau à nos installations d'exploitation minière et de valorisation. Le prélèvement d'eau dépend souvent du volume de précipitation annuel. Le prélèvement d'eau de Suncor est demeuré relativement constant en 2022.

En 2022, l'usine de base a réduit sa consommation d'eau douce et son intensité de 8 %, s'établissant à 12,25 M m³ et 0,67 m³/m³ d'hydrocarbures produits respectivement. Cette baisse est attribuable à l'amélioration de la gestion de l'eau, ainsi qu'à des systèmes de suivi plus précis. La consommation d'eau douce à l'installation de Fort Hills a diminué d'environ 20 % en 2022 pour s'établir à 8,52 M m³ en raison des exigences de baisse de consommation d'eau; l'intensité enregistrée se chiffre à 0,90 m³/m³ d'hydrocarbures produits. À Syncrude, la consommation totale d'eau douce annuelle était de 39,87 M m³, ce qui représente une hausse de 8 % en raison des taux de production supérieurs comparativement à l'année passée. Syncrude a enregistré une intensité de consommation d'eau douce de 2,31 m³/m³ d'hydrocarbures produits.

Suncor et Syncrude exécutent des rapports selon le protocole d'intendance de l'eau de l'Association minière du Canada dans le cadre de son initiative Vers le développement minier durable (VDMD de l'AMC). Ce protocole compte quatre indicateurs d'intérêt qui permettent d'orienter notre rendement : la gouvernance de l'eau, la gestion de l'eau destinée aux opérations, la planification des bassins versants, et le rendement et la production de rapports liés à l'eau. L'ensemble de nos activités d'exploitation minière se sont vu attribuer le niveau AAA pour l'indicateur de la planification des bassins versants et le niveau A pour les trois autres indicateurs à la suite de l'évaluation menée.

Installations in situ

25 % de ses ressources d'eau douce renouvelables

En ce qui concerne nos installations in situ de Firebag et de MacKay River, l'eau est constituée d'eaux usées recyclées provenant de nos installations de valorisation et d'utilités du secteur des sables bitumineux. Nous utilisons également de l'eau de ruissellement collectée à l'intérieur des limites de l'installation et de puits d'eau souterraine. En 2022, le taux de recyclage moyen de l'eau à nos installations in situ se situait approximativement à 98 %, ce qui reflète une efficacité opérationnelle continue et des efforts supplémentaires d'optimisation de l'utilisation de l'eau aux installations.

En 2022, environ 44 % du total des eaux utilisées à la raffinerie d'Edmonton provenaient des eaux usées recyclées fournies par l'usine de traitement des eaux usées de Gold Bar, à Edmonton.

Nous avons enregistré un taux de recyclage moyen de 93 % à nos installations minières de l'usine de base, de Fort Hills et de Syncrude.



Consommation d'eau douce millions de m

Intensité

millions de m³/m³ d'hydrocarbures liquides



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et

Suncor Énergie Inc. | Rapport sur le développement durable 2023 | 23

ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la * Selon la définition des Nations Unies, une région est soumise à un stress hydrique lorsqu'un territoire puise au moins performance nº 8.

Aspect social

🚊 Gouvernance

🖉 Annexe

Gérance des ressources en eau

Raffinage et logistique

Nos raffineries utilisent de l'eau douce pour les procédés de chauffage et de refroidissement. Toutes les raffineries possèdent des exigences et des facteurs à prendre en considération uniques qui dépendent des bassins versants qu'elles utilisent dans le cadre de leur exploitation. L'intensité de la consommation d'eau douce dans le cadre des activités de raffinage et de logistique est demeurée la même en s'établissant à 0,23 m³/m³ d'hydrocarbures liquides raffinés produits. Nous continuons d'explorer et de prendre des initiatives locales qui entraîneront une utilisation plus efficace de l'eau en puisant moins d'eau douce des sources d'eau locales.

Aucun de nos actifs n'est exploité dans des secteurs à risque élevé de stress hydrique. Cependant, la raffinerie de Suncor à Commerce City, au Colorado, exécute ses activités dans une région qui est classée comme affichant un risque modéré, où une pénurie d'eau exigerait l'approvisionnement en eau par pipeline ou camion. Nous continuons de surveiller l'état du bassin tout en concentrant nos efforts sur la mise en œuvre d'une innovation dominant l'industrie à nos installations de manière à réduire, à réutiliser et à retourner l'eau.

<<

Ça ne ressemble plus vraiment à une installation de gestion des résidus. Ça se situe maintenant entre une installation et un lac naturel.

Peter Dunfield Université de Calgary Le Centre de technologie de la gestion de l'eau se trouve dans une installation où Suncor peut mettre à l'essai de nouvelles technologies liées à l'eau. Situé à notre installation in situ de Firebag dans le nord de l'Alberta, le centre est le premier site de démonstration du genre où les entreprises partenaires de la COSIA peuvent mettre à l'essai des technologies de traitement de l'eau. Apprenez-en plus <u>ici</u>.

Exploration et production

Dans le cadre de nos activités au large de la côte Est du Canada, l'eau est soit produite au large par dessalement, soit transférée par navire de St. John's, à T.-N.-L., vers notre installation. Les données sur l'eau propres à l'unité flottante de production et de déchargement de Terra Nova feront l'objet d'un rapport en 2024.

Des signes de progrès à l'échelle microscopique

Peter Dunfield a passé une longue et brillante carrière à étudier les rizières, tourbières, volcans et installations de gestion des résidus à la recherche des plus petits brouteurs de la nature, des micro-organismes unicellulaires qui grugent le méthane. Cette quête a mené le microbiologiste de l'Université de Calgary à l'installation de gestion des résidus en fosse ouest de Mildred Lake en 2012, où lui et son équipe ont isolé, identifié et décrit deux nouveaux micro-organismes - Methylicorpusculum oleiharenae et Oleiharenicola alkalitolerans. « On doit utiliser le latin lorsqu'on décrit de nouvelles espèces. Le premier signifie mangeur de méthyle à petit corps, et le deuxième, résident des sables bitumineux tolérant aux alcalis, affirme Peter. L'identification de ces nouvelles espèces est amusante, mais notre tâche principale est d'effectuer le suivi des communautés microbiennes dans le Base Mine Lake en utilisant les signatures d'ADN, et de les comparer à celles d'une installation de gestion des résidus active et d'un lac naturel. » Dans le cas de Methylicorpusculum oleiharenae - le mangeur de méthane à petit corps – ce qui intéresse Peter est que le micro-organisme est pratiquement inexistant dans le Base Mine Lake huit ans plus tard. « Ce micro-organisme en particulier a maintenant presque complètement disparu du Base Mine Lake, ce qui est une indication que le lac n'est plus une installation de gestion des résidus, dit-il. Il y a encore des bactéries mangeuses de méthane dans le Base Mine Lake, mais d'autres espèces ont colonisé le lac parce que les conditions ont évolué et il s'agit d'un signe de progrès. Il y a eu des changements majeurs dans les microbes qui peuplent le lac au cours des six dernières années ça ne ressemble plus vraiment à une installation de gestion des résidus. Ça se situe maintenant entre une installation et un lac naturel. » Poursuivez la lecture ici.

Aspect social

🖉 Annexe

Gestion des résidus

Nous appliquons les pratiques exemplaires dans le monde afin de gérer de manière responsable les résidus à nos installations minières.

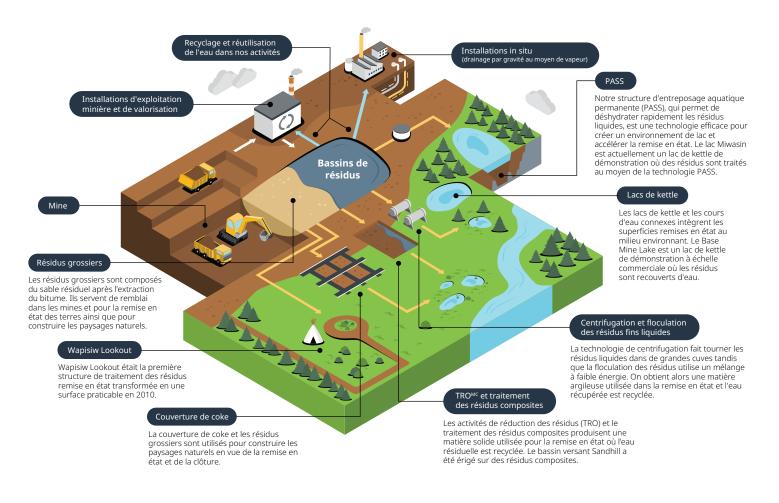
Lorsque les résidus sont versés, le sable se sépare rapidement pour former des dépôts de résidus grossiers. Les petites particules d'argile et de limon demeurent en suspension dans l'eau et forment les résidus liquides. Le traitement des résidus liquides accélère la séparation des particules d'argile et de limon suspendues de l'eau. Bon nombre de nos améliorations technologiques sont axées sur le traitement des résidus liquides. Il est essentiel de traiter les résidus liquides de manière rapide et économique et de rejeter l'eau de nos installations en toute sécurité une fois la réglementation en vigueur afin d'améliorer notre rendement global en matière de remise en état et de progresser vers la fermeture de la mine.

Nous traitons actuellement une quantité de résidus liquides supérieure à la quantité produite à notre usine de base grâce à notre approche holistique de gestion des résidus et au procédé de traitement dit structure permanente d'entreposage aquatique (PASS). Nous faisons également en sorte que plusieurs installations de traitement des résidus approchent de la fermeture et nous augmenterons la capacité de traitement au cours des prochaines années. Les efforts que nous déployons pour traiter et assécher les résidus liquides appuient nos plans de remise en état et de clôture.

Nous utilisons les résidus grossiers pour remblayer les zones minières exploitées et construire des structures de digues. Les résidus grossiers sont prêts pour une utilisation dans le cadre d'une remise en état une fois qu'ils sont placés à leur emplacement final et incorporés aux terres de fermeture. Nous utilisons des systèmes de gestion de l'exploitation robustes qui mettent l'accent sur ce qui suit :

- Responsabilité de l'entreprise en matière de gestion des résidus;
- Gouvernance et intégrité d'une exploitation efficace;
- Gestion rigoureuse de la sécurité des digues.

L'intégration continue de Syncrude et l'adoption d'un modèle d'exploitation régional ont permis un partage plus efficace des pratiques exemplaires dans l'ensemble de nos installations d'activités minières et de gestion des résidus.



Gestion des résidus Traitement et remise en état des bassins de résidus

္ထ^လ Aspect social

Gestion des résidus

Exigences réglementaires

Le gouvernement albertain a élaboré le Cadre de travail en matière de gestion des résidus en vigueur du Lower Athabasca Regional Plan pour orienter la gestion des résidus liquides. L'agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) a aussi mis en œuvre la Directive 085: Fluid Tailings Management for Oil Sands Mining Projects, qui constitue un élément clé de la mise en place du Cadre de travail en matière de gestion des résidus, afin de réduire les volumes de résidus liquides grâce au traitement et à la remise en état progressive tout au long des projets.

Nos plans de gestion des résidus sont conformes au Cadre et à la Directive 085. Ils intègrent ce que nous avons appris au cours de la mise en œuvre de différentes technologies de traitement, en partageant de l'information et les pratiques exemplaires avec les membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) et dans nos échanges approfondis avec les collectivités.

Intégrité et sécurité des digues

Nous protégeons l'intégrité structurale des digues des bassins de résidus au moyen de contrôles rigoureux en matière de conception, de construction et de suivi. Ils prévoient notamment une série d'examens internes et externes.

Des exigences strictes encadrent la sécurité des résidus et des digues au Canada. Le gouvernement de l'Alberta a établi des pratiques dominant l'industrie relativement à la gestion de la sécurité des digues. Nous faisons appel à un panel d'experts externes pour mener des examens annuels.

Nos programmes de sécurité des digues ont une envergure mondiale et sont conformes à la directive liée à la sécurité des digues de l'Alberta. Selon un aspect de cette directive intégrale, les exploitants sont tenus de mettre à l'épreuve les mesures de préparation aux urgences en situation de rupture de digue avec les parties intéressées externes. Les membres de l'industrie effectuent périodiquement des exercices, y compris en collaboration avec le Centre régional des opérations d'urgence de la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB). L'usine de base de Suncor a procédé à un essai régional avec les parties intéressées externes en mars 2023.

Nos pratiques de gestion des résidus et de sécurité des digues sont conformes à notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle. Cela oriente l'inclusion des améliorations découlant du perfectionnement continu des pratiques de géotechnique appliquée et des règlements et lignes directrices propres à la sécurité des digues et des résidus qui dominent l'industrie. Nous employons des ingénieurs spécialisés d'expérience, que l'on appelle les ingénieurs officiels, pour chacune des installations de traitement des résidus et les structures de digues s'y rapportant. Ces personnes possèdent les compétences nécessaires pour diriger le travail de conception pour ces installations. Elles travaillent en collaboration avec des consultants en conception possédant une expérience internationale et que l'on appelle les concepteurs officiels. Des conseils externes indépendants examinent et commentent aussi le travail en cours entourant la conception, la construction et l'exploitation de nos installations de gestion des résidus plusieurs fois par année. Nous relevons également de notre comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration. Le vice-président directeur, Exploitation pour le groupe Exploitation minière et valorisation est le cadre responsable de la sécurité des digues.

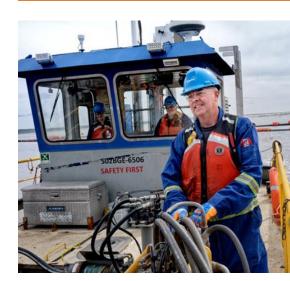
Mobilisation

Nous nous entretenons et travaillons avec les parties intéressées et les communautés autochtones pour nous pencher sur notre approche en matière de gestion des résidus et partager de l'information sur les progrès et les obstacles. Nous présentons également une rétroaction sur les plans de mobilisation futurs afin d'améliorer le partage de l'information. Des séances de mobilisation annuelles sont tenues pour permettre aux collectivités de fournir des commentaires sur notre approche relative à la gestion des résidus. Nous avons eu le bonheur de recommencer à accueillir les membres des communautés autochtones et les représentants gouvernementaux pour des visites en personne des projets et des sites de remise en état à la levée des restrictions pandémiques en 2022.



La sécurité des digues saluée

L'Association canadienne des barrages a récompensé Suncor pour son excellence dans la gestion des digues en lui remettant son prix d'entreprise de 2021. Notre programme de sécurité des digues protège l'intégrité structurale des bassins de résidus au moyen de contrôles rigoureux en matière de conception, de construction et d'exploitation, ainsi qu'une série d'examens internes et externes et de vérifications officielles. La gestion responsable de nos installations de résidus est également un élément clé de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC). En tant que membre, Suncor respecte les pratiques exemplaires de l'industrie en matière d'exploitation sécuritaire des diques de résidus. Des évaluations internes sont requises chaque année, avec une vérification externe indépendante tous les trois ans. En notre qualité de membre de l'initiative VDMD de l'AMC, nous continuons de suivre de près notre respect des attentes indiquées dans la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers. Poursuivez votre lecture ici.



Aspect social

🖉 Annexe

Gestion des résidus

Technologie

Trouver des façons de gérer les résidus est essentiel au rendement et à la planification de la remise en état. Ce qui fonctionne dans une mine peut être moins efficace dans une autre mine en raison des conditions propres à l'installation. Nous avons mis en œuvre un éventail de technologies de gestion des volumes de résidus et en élaborons d'autres.

À l'usine de base, l'adoption de l'approche TRO^{MC} et du processus de traitement des résidus liquides PASS a réduit les volumes de résidus liquides. Les mines de Syncrude, soit les mines Mildred Lake et Aurora, ont fait des progrès grâce aux technologies, comme les technologies de centrifugation et des résidus composites et un projet de lac de kettle de démonstration à échelle commerciale.

Nous partageons les conclusions tirées de nos efforts de recherche et de développement avec les autres exploitants par l'entremise d'organismes comme la COSIA dans le but de toujours améliorer la gestion des résidus.

Rendement en matière de résidus

Les travaux se poursuivent pour gérer et traiter les résidus. Avec l'intensification des activités minières, le volume de résidus liquides s'est accru. Nous gérons et traitons nos résidus liquides en fonction de nos plans approuvés et réglementés pour chacune de nos installations.

Nous continuons de mettre en œuvre de nouvelles technologies pour accroître la capacité de traitement afin d'appuyer la remise en état accélérée. L'intégration de nos activités minières donnera lieu à des occasions supplémentaires permettant de partager les pratiques exemplaires favorisant la réduction des volumes de résidus liquides. Notre mine de Fort Hills en est aux premières étapes de son cycle de vie et tirera parti des technologies de traitement créées, mises à l'essai et mises en œuvre à nos anciennes mines.

Outre la gestion des quantités de résidus liquides, la gestion des précipitations annuelles, qui entraînent une augmentation du volume de stockage de liquide, doit être assurée pour tous les actifs. Sans la réglementation sur les effluents qui permet le rejet sécuritaire des eaux traitées, nous continuons de gérer toute quantité d'eau supplémentaire en l'ajoutant à notre volume de liquide stocké. Malgré l'augmentation de la quantité d'eau stockée, nous continuons d'axer nos efforts sur la remise en état progressive et d'avancer vers la fermeture de la mine en faisant évoluer plus d'installations de gestion des résidus vers la fermeture d'une manière sécuritaire et responsable sur le plan environnemental.

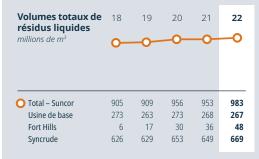
Statut des installations de gestion des résidus

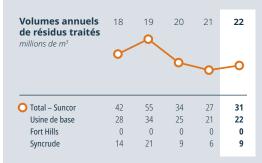
| | | 2010 | | | 2022 | |
|-------------------------|---------------|------------|----------|---------------|------------|----------|
| | Usine de base | Fort Hills | Syncrude | Usine de base | Fort Hills | Syncrude |
| Active | 7 | 0 | 7 | 6 | 1 | 8 |
| Inactive | 1 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Vers l'étape de clôture | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 3 |
| Surface remise en état | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 10.

Résidus floculés

En 2007, Syncrude a entamé l'élaboration d'une nouvelle technologie à faible énergie pour traiter les résidus liquides. Elle prévoit le traitement des résidus liquides avec un coagulant et ensuite la floculation sur filtre avec un polymère pour produire une matière appelée résidus floculés. Cette matière est placée hydrauliquement dans des dépôts profonds aux fins de remise en état terrestre. Une usine soumise à un projet pilote a exécuté ses activités avec succès pendant un certain nombre d'années et Syncrude procède maintenant à la commercialisation de la technologie selon une approche progressive.





Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 10.

Aspect social

🖉 Annexe

Terres et remise en état

Le développement énergétique perturbe la terre. Pour contribuer à la résolution de ce problème, nous créons et mettons en œuvre des plans de remise en état détaillés visant à atténuer les répercussions de nos activités d'exploitation.

À Suncor, nous trouvons des manières de réduire la quantité de terres que nous perturbons et concentrons nos efforts sur la simplification favorisant le rétablissement d'un paysage biodiversifié et d'écosystèmes naturellement durables après l'exécution du projet. Pour y arriver, nous prenons les mesures suivantes :

- Nous réduisons les répercussions de nos activités sur l'environnement au moyen de recherches scientifiques et de la mise en œuvre de pratiques de gestion exemplaires.
- Nous collaborons avec les entreprises voisines pour réduire les effets cumulatifs de la mise en valeur.
- Nous remettons progressivement en état les terres perturbées qui ne sont plus nécessaires à l'exécution des activités.
- Nous travaillons avec des pairs de l'industrie et des organismes multilatéraux à des initiatives visant la conservation et la remise en état des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres espèces.
- Nous intégrons les connaissances traditionnelles des peuples autochtones.

La manière dont les terres seront utilisées après la remise en état et la clôture est ce qu'on appelle l'utilisation finale des terres. Il s'agit d'un aspect important à prendre en considération pendant toute la durée du projet, de la planification initiale à la remise en état finale.* Cela comprend des facteurs comme la connaissance des espèces d'arbres et d'arbustes à planter, et l'endroit et le moment de leur plantation. Avant de développer une nouvelle mine ou un projet in situ, nos plans précisent les données de vie du projet jusqu'à la remise en état et la clôture. Nous mettons régulièrement les plans à jour pendant toute la durée du projet, et intégrons les modifications, les nouvelles connaissances et les technologies à mesure qu'elles évoluent. L'agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta doit autoriser les plans de remise en état et de clôture pour tous les nouveaux projets dans la province et approuver les plans mis à jour à mesure qu'ils sont élaborés.

Nous nous engageons à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous nos secteurs d'activités. Cela signifie notamment de conserver l'habitat et de remettre en état le paysage que nous avons perturbé. Pour en apprendre davantage sur nos démarches en ce sens, consultez notre section sur la biodiversité à la <u>page 30</u>.

Nous nous entretenons avec les communautés autochtones relativement à nos pratiques de remise en état. Pour en apprendre davantage à ce sujet, consultez notre section sur les relations avec les Autochtones à la <u>page 45</u>.



* Une fois les terres revégétalisées conformément au plan de remise en état, elles sont considérées comme étant « remises en état ». Les terres remises en état doivent d'abord répondre aux attentes de capacité de terre équivalente et être soumises à un processus de demande et d'approbation auprès des autorités de réglementation avant de pouvoir être certifiées et retournées à la Couronne.

Processus de remise en état

Terres et remise en état

Rendement en matière de remise en état

Exploitation minière

Depuis que Suncor a entrepris ses activités à l'usine de base en 1967, nous avons remis en état environ 11 % de l'empreinte active totale, ce qui porte notre total cumulatif à 2 496 hectares (ha). En 2022, le total des terres perturbées à l'usine de base a légèrement augmenté, enregistrant 18 313 ha cumulatifs. Nous avons planté à peu près 107 750 semis d'arbres et d'arbustes, ce qui porte le total cumulatif de semis plantés à plus de 9 millions. Dans la perspective où les prévisions indiquent que les ressources exploitables des mines Millennium et North Steepbank Extension de l'usine de base seront épuisées au cours de la prochaine décennie (années 2030), nous déployons des efforts pour détailler davantage notre plan de remise en état et de fermeture de l'installation. Cela comprendra un engagement approfondi auprès des communautés autochtones locales.

Notre installation de Fort Hills a entamé la production en 2018 et a perturbé 7 099 ha cumulatifs, un total 6 % plus élevé qu'en 2021. La phase de développement de cette installation en est à ses débuts et les occasions de remise en état sont limitées pour le moment. Nous comptons faire progresser la remise en état aussi rapidement que possible lorsque les zones ne sont plus nécessaires à l'exécution des activités d'exploitation.

L'installation de Syncrude a entamé ses activités en 1978 et depuis, plus de 6 000 ha de terres ont été remis en état, et à cela s'ajoutent 104 ha de terres certifiées et retournées à la Couronne. Cela représente à peu près 19 % de la terre perturbée à ce jour. En 2022, environ 894 000 semis ont été plantés, ce qui porte le total à 12,7 millions d'arbres et de semis.

Installations in situ

Depuis le début des activités de nos projets des installations in situ Firebag et MacKay River en 2004 et 2002 respectivement, environ 76 ha de terres ont été remis en état de façon permanente et font l'objet d'un suivi. Nous avons obtenu 11 certificats de remise en état de l'agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta en 2022 pour les bancs d'emprunt utilisés pour construire l'autoroute Athabasca Est, qui constitue le principal accès routier à l'installation de Firebag. Plus de 21 500 arbres et arbustes ont été plantés à cette installation en 2022. Les semis ont été cultivés à partir de stocks provenant de la région et comprenaient des espèces d'intérêt pour les communautés autochtones.

Formation naturelle de marais

Mère Nature arrive toujours à ses fins. C'est ce qu'a appris Jon Hornung, conseiller, Développement durable – Innovation technologique après avoir passé plus de 20 années à étudier la vie un peu partout dans le monde, de la forêt boréale du nord de l'Alberta aux forêts pluviales en Amérique centrale. Le scientifique environnemental en a encore une fois eu la preuve sur des terres remises en état. « Nous avons observé la formation de milieux humides, même dans des secteurs dont la plantation originale visait la formation de forêts de hautes terres il y a de cela des décennies. Cela est capital compte tenu de l'importance des milieux humides pour les écosystèmes boréaux », affirme Jon. Dans ses démarches pour trouver des secteurs adéquats affichant le bon taux d'humidité du sol pour la formation de zones humides futures, Suncor a utilisé les fonctions de télédétection des satellites dans l'ensemble de ses espaces remis en état. « Cela montre que des occasions se présentent à nous pour contribuer à créer des milieux humides sans devoir assumer les coûts associés à un relief du sol façonné, note Jon. Nous n'avons pas besoin de déployer des efforts techniques excessifs pour créer des zones humides. Elles se forment d'elles-mêmes et nous devons comprendre comment cela se produit et favoriser cette formation sur nos terres remises en état. »

Une étude révèle une évolution naturelle des terres remises en état

Une nouvelle étude se penchant sur une période correspondant à presque 40 ans de données a révélé gu'une grande variété de plantes indigènes, trouvées habituellement dans des territoires boréaux naturels intacts, ont recommencé à pousser sur les terres remises en état. « Nous avons découvert que les sites remis en état avaient des tendances de convergence prometteuses et accélérées se rapprochant de celles observées dans les territoires boréaux intacts, explique Craig Farnden, un spécialiste de la remise en végétation qui a analysé les données de presque 200 sites remis en état à l'échelle de Mildred Lake, les plantations les plus anciennes datant de 1980. Nos pratigues de remise en état ont évolué au fil du temps de manière à mieux conserver les semences et fragments végétatifs dans les sols remis en état, où des plantes complètes peuvent pousser, et à favoriser l'immigration d'espèces indigènes. Cela prépare le terrain pour permettre à la nature de reprendre ses droits. Les voisins et les organismes de réglementation s'attendent à ce que nous fassions la bonne chose, et grâce à ce travail, nous répondrons à ces attentes. » Pour en savoir plus, <u>cliquez ici</u>.

| Terres | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
|---------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| perturbées hectares cumulatifs | ~ | 0 | | | |
| neetares cumunutijs | 0- | _0_ | | | |
| 🔾 Total – Suncor | 45 232 | 45 959 | 46 609 | 47 602 | 48 726 |
| Sables bitumineux – usine de base | 17 504 | 17 739 | 17 869 | 17 984 | 18 313 |
| Sables bitumineux – Fort Hills | 5 837 | 6 058 | 6 482 | 6 885 | 7 099 |
| Syncrude | 20 995 | 21 234 | 21 298 | 21 773 | 22 352 |
| Sables bitumineux – In Situ | 897 | 928 | 960 | | 963 |
| Terres remises | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| en état hectares cumulatifs | 0- | _0_ | _0- | -0- | -0 |
| | | | | | |
| 🔾 Total – Suncor | 7 619 | 8 130 | 8 539 | 8 823 | 9 189 |
| Sables bitumineux – usine de base | 2 324 | 2 400 | 2 444 | 2 446 | 2 496 |
| Sables bitumineux – Fort Hills | 276 | 360 | 370 | 362 | 432 |
| Syncrude | 4 998 | 5 335 | 5 689 | 5 945 | 6 185 |
| Sables bitumineux – In Situ | 21 | 35 | 36 | 70 | 76 |

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 10

ial 🏛 Gouvernance

ce 🖉

Annexe

Biodiversité

Nous nous engageons à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous nos secteurs d'activités. Cela signifie notamment de conserver l'habitat et de remettre en état le paysage que nous avons perturbé.

Notre approche

Tout au long du cycle de vie de nos projets, nous cherchons à éviter, limiter, résoudre et contrebalancer les effets de nos activités d'exploitation sur la biodiversité. Nous y arrivons en prenant les mesures suivantes :

- Nous incorporons les principes de la hiérarchie des mesures d'atténuation*, l'utilisation intégrée des terres et les processus de planification de la gestion aux efforts de conception, de construction, d'exploitation, de remise en état et de clôture déployés pour les projets.
- Nous schématisons notre empreinte de perturbation et utilisons des outils de suivi comme l'évaluation de la présence d'animaux sauvages pour comprendre nos activités de mise en valeur et nous assurer qu'elles ne touchent pas les zones environnementales sensibles et les espèces sauvages qui pourraient subir les répercussions de nos activités.
- Nous limitons les perturbations dans la meilleure mesure du

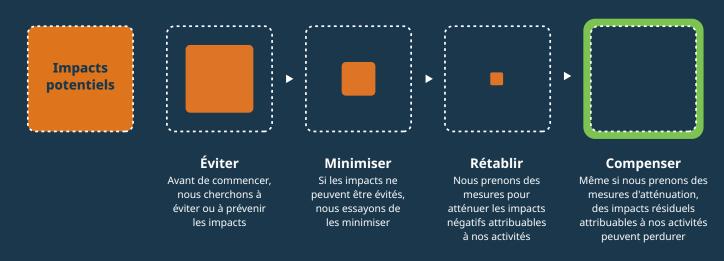
possible tout en tenant compte de nombreux facteurs, dont la sécurité, l'exploitation et l'environnement.

- Nous appliquons des mesures d'atténuation, comme les passages pour la faune, les actions séismiques à faible impact, les méthodes de gestion des déchets et la gestion des interactions entre les humains et les espèces sauvages pour réduire les conflits.
- Nous mesurons et déclarons notre rendement dans le contexte du protocole en matière de biodiversité Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada.
- Nous nous entretenons avec les communautés autochtones locales (apprenez-en plus à ce sujet dans notre <u>section consacrée aux</u> relations avec les Autochtones).
- Nous travaillons à l'interne, avec nos pairs de l'industrie et avec des organismes multilatéraux pour assurer le suivi, la conservation, la restauration et la remise en état des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres espèces, y compris celles à risque comme le caribou.

Un suivi pour la protection de la diversité des milieux humides

Pour tenir compte des répercussions potentielles de l'exploitation minière sur la biodiversité au complexe de terres humides McClelland Lake à Fort Hills, nous avons élaboré des mesures d'atténuation et de suivi dans le cadre du plan d'exploitation de ce complexe après des travaux d'envergure et un examen approfondi mené par le responsable de la réglementation. Elles comprennent une approche prévoyant un suivi et un cadre d'intervention constants conjuguée à des niveaux accrus de suivi, d'enquête et d'atténuation, au besoin, pendant la durée de vie de la mine. En combinaison avec une évaluation et un suivi continus assurés par le comité sur le développement durable du complexe de terres humides McClelland Lake, le plan d'exploitation vise la protection de la biodiversité du complexe au moyen de la fermeture de la mine. Un lac conforme au principe de perte nette nulle a été aménagé pour contrebalancer les changements qu'occasionnera l'exploitation de la mine de Fort Hills dans l'habitat des poissons. En collaboration avec Pêches et Océans Canada, le lac a été créé de façon à former un environnement idéal pour les poissons. Les communautés autochtones locales ont examiné les programmes de suivi et sont régulièrement informées des résultats des activités de suivi et de l'évolution de ce lac.

Hiérarchie des mesures d'atténuation



* La hiérarchie des mesures d'atténuation est une série de mesures prises en compte tout au long du cycle de vie d'un projet pour limiter les répercussions négatives de nos activités sur la biodiversité. Même si les mesures sont envisagées de façon séquentielle et avant d'entreprendre des activités, des conditions propres à l'installation pourraient justifier de revoir la hiérarchie des mesures d'atténuation afin d'éviter et (ou) de minimiser efficacement les répercussions négatives sur les caractéristiques de la biodiversité.

္က^လ Aspect social

cial 🔲 Gouvernance

e 🖉 Ann<u>exe</u>

Biodiversité

Évaluation et suivi de la biodiversité

Nous effectuons le suivi de la biodiversité à l'intérieur de nos installations d'exploitation et de remise en état, et dans les zones avoisinantes, conformément à nos engagements à l'égard de la réglementation et aux initiatives régionales élargies, comme le programme de suivi des sables bitumineux Canada-Alberta. Les régions terrestres, les milieux humides et les zones aquatiques remis en état sont surveillés de près selon les plans de suivi de la remise en état de l'installation concernée, qui évaluent les éléments de biodiversité pendant que la végétation repousse et les écosystèmes évoluent au fil du temps. Un tel suivi nous permet de recueillir des données sur le sol, la végétation, l'usage par la faune et la qualité de l'eau pour appuyer les demandes de certificat de remise en état une fois que les exigences définies ont été respectées. Nous évaluons de manière plus poussée la biodiversité à l'échelle de nos installations au moyen d'un suivi de la faune. Ce suivi est réalisé conformément à des plans approuvés d'atténuation des effets sur la faune aux installations, qui prévoient des dispositifs d'effarouchement des oiseaux aux bassins, l'utilisation de passages pour la faune au-dessus des pipelines hors terre, et des stratégies de gestion des interactions entre les humains et la faune.

Environ 50 % des concessions de sables bitumineux de Suncor dans le nord de l'Alberta se trouvent dans l'aire de répartition du caribou des bois, ou à proximité de celle-ci, une espèce vulnérable de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Ces concessions se trouvent aussi entièrement dans l'aire géographique des chauves-souris brunes et longent la voie migratoire des grues blanches. Ces deux espèces sont menacées. Grâce à des caméras à distance, nous pouvons surveiller les espèces sauvages se trouvant dans les zones remises en état et à proximité de nos installations d'exploitation des sables bitumineux. Parmi les espèces sauvages notables utilisant l'habitat remis en état qui ont été observées à nos installations, on compte notamment le crapaud du Canada, la paruline du Canada et le moucherolle à côtés olive.

De concert avec nos pairs de l'industrie, les parties intéressées et les organismes de réglementation, nous collaborons avec des organismes tels que l'Alberta Biodiversity Monitoring Institute, le programme de suivi des sables bitumineux et la COSIA dans le but de :

- diminuer et surveiller les répercussions de nos activités, par exemple la présence de sauvagines qui se posent sur nos installations de gestion des résidus;
- comprendre et réduire les effets cumulatifs du développement des sables bitumineux;
- gérer les risques liés à la biodiversité régionale.

Nous avons conclu un partenariat avec le ministère de l'Environnement et des Aires protégées de l'Alberta et l'Université de l'Alberta dans le cadre d'un projet pour mieux comprendre le comportement des ours à proximité des sites industriels et améliorer la sécurité des travailleurs et des ours. « Le projet de pose de colliers – le premier de ce genre au sein de l'industrie – a débuté en mai 2022 et prendra fin en septembre 2023 et permettra de mieux comprendre les déplacements des ours autour de nos installations et leur réaction à nos programmes », indique Rebecca Paton, spécialiste de la faune à Suncor. Jusqu'à 50 ours noirs se verront poser des colliers très visibles de couleur orange, jaune et brun clair à nos installations de Firebag et de l'usine de base ou près de celles-ci. Pendant les déplacements des ours portant le collier, ils pourraient être observés à l'intérieur comme à l'extérieur de notre zone d'exploitation.

Le programme de suivi des sables bitumineux est le fruit de la prise de conscience de la nécessité de créer un système de suivi robuste et réputé qui est fondé sur les connaissances scientifiques et traditionnelles dans la région des sables bitumineux. Ce programme vise à rassurer les collectivités locales, la province, le pays et la communauté internationale à savoir que les ressources en sables bitumineux sont exploitées de manière responsable. En tant qu'initiateurs principaux du programme, nous avons avantage à nous assurer qu'il connaît du succès. Nous croyons que nous apportons une valeur ajoutée dans la mesure où le programme de surveillance des sables bitumineux cherche à mettre en évidence les questions clés et cible une transparence accrue, une gouvernance améliorée et un engagement pertinent concernant les parties intéressées.



Les leçons apprises à la COP15

Les représentants de Suncor ont pris part à la Conférence des Parties (COP15), la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, tenue à Montréal en décembre 2022. Tous les États membres à la COP15 ont accepté d'adopter un cadre mondial pour la biodiversité, qui prévoit entre autres un engagement à protéger 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030. Parmi les autres cibles et objectifs visés, on compte notamment la réduction de la perte de la biodiversité, la restauration des écosystèmes et la protection des droits des Autochtones. « En tant qu'organisation, nous comprenons l'importance de la biodiversité et de l'engagement du Canada à l'égard des objectifs et des cibles du cadre établi. La COP15 a mis en évidence les attentes accrues des parties intéressées mondiales et a souligné l'urgence de lutter contre la perte de la biodiversité et les changements climatiques, sans attendre la concrétisation des engagements en matière de carboneutralité, affirme Mark Boulton, responsable du principe sur la biodiversité et l'utilisation des terres de Suncor, qui a participé à la COP15. En fin de compte, nous essayons de trouver une façon d'équilibrer la perturbation que nous exerçons sur les terres grâce à la remise en état, la conservation et la protection. Cela sera important tandis que nous cherchons à contribuer positivement à la biodiversité et nous efforçons de faire en sorte que la nature occupe une plus grande place à l'avenir. » Apprenez-en plus sur les pensées de Mark au sujet de la COP15 ici.

🖉 Annexe

Biodiversité

Conservation et rétablissement du caribou

Une combinaison complexe de facteurs naturels et causés par l'humain dans la région des sables bitumineux a entraîné des changements au paysage et une augmentation indirecte de la prédation, ce qui a eu pour résultat la baisse de la population du caribou. Nous sommes conscients que nous devons contribuer au rétablissement et à la conservation du caribou tout en réduisant les répercussions de nos activités sur l'environnement.

Nous sommes membres du projet conjoint de l'industrie de la Regional Industry Caribou Collaboration de la COSIA. Dans le cadre de ce projet, il y a collaboration avec le milieu universitaire, le gouvernement de l'Alberta et la Caribou Monitoring Unit de l'Alberta Biodiversity Monitoring Institute pour coordonner la restauration dans les secteurs prioritaires, trouver de nouvelles manières d'améliorer notre compréhension de la biodiversité et restaurer l'habitat dans toute la zone nord-est de l'Alberta. Ces efforts contribuent tous au rétablissement du caribou.

Conservation des terres

Nous reconnaissons la valeur des approches réunissant plusieurs parties intéressées pour remédier aux répercussions de l'industrie sur l'environnement.

Nous avons collaboré avec l'Alberta Conservation Association pendant près de 20 ans en tant que partenaires dans le cadre de la Boreal Habitat Conservation Initiative pour contribuer à protéger plus de 4 000 hectares de terres fragiles sur le plan écologique à l'échelle de 43 différents sites de conservation en Alberta. À titre de mesures volontaires de compensation, ces espaces de forêt boréale et de milieux humides intacts ont servi à préserver la biodiversité en veillant à ce que les éléments de l'écosystème élargi de la forêt boréale ne soient jamais perturbés.

Protection des habitats marins du Pacifique

Suncor a renoncé à trois anciens permis d'exploration au large de la côte de la Colombie-Britannique en 2022. Ces permis couvrent une zone correspondant environ aux deux tiers de la taille de l'île de Vancouver et chevauchent deux habitats marins fragiles. Ces deux zones abritent une variété d'écosystèmes marins, y compris la plus grande concentration d'oiseaux marins nicheurs sur la côte du Pacifique du Canada et le plus grand exemple vivant de récifs d'éponges siliceuses au monde. La communauté scientifique pensait que les récifs avaient disparu depuis plus de 40 millions d'années jusqu'à leur découverte en 1984. « La cession de ces permis s'aligne sur nos valeurs en tant qu'entreprise, et tout le monde à Suncor peut en être extrêmement fier », explique Ken Saunders, vice-président, Ingénierie et géosciences. Apprenez-en plus ici.



Un coyote aperçu par une caméra de surveillance de la faune à l'installation de MacKay River.



Il n'est pas facile de garder les espèces sauvages à une distance sécuritaire de nos activités d'exploitation, surtout en tenant compte du fait qu'aucun de nos employés n'a d'ailes. Dans pareilles situations, les faucons élevés par Predator Bird Services sont très utiles. Ils empêchent les corbeaux de se percher à nos usines de la région de Wood Buffalo. Apprenez-en davantage <u>ici</u>.

္က Aspect social

Aspect social

Nous déployons tous les efforts requis pour créer un environnement de travail sécuritaire et inclusif tout en établissant et en maintenant des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les parties intéressées.

- > Sécurité
- > Santé et mieux-être
- > Main-d'œuvre
- > Inclusion et diversité
- > Relations avec les Autochtones
- > Investissement social
- > Droits de la personne



🥖 Annexe

Sécurité

La sécurité avant tout.

L'importance de la sécurité se reflète dans les mesures que nous prenons pour améliorer notre rendement.

Des décès sont survenus à notre usine de base le 6 janvier et le 7 juillet 2022. Le premier incident est survenu lorsqu'un camion de transport lourd a heurté l'arrière d'un autre camion de transport lourd tandis qu'ils montaient une rampe de transport vers la mine. Le deuxième incident s'est produit alors qu'une pièce d'équipement est tombée d'une grue et a frappé un technicien qui effectuait des tâches de maintenance prévues sur une pelle excavatrice.

Nous savons que nous devons faire mieux. Nous nous engageons à assurer le bien-être de tous ceux qui mettent les pieds dans nos installations, que ce soient des visiteurs, des entrepreneurs ou des employés. Il est important d'instaurer une culture où les gens peuvent signaler des dangers ou des préoccupations en toute confiance et s'encouragent les uns les autres à être des leaders en matière de sécurité.

Nous avons pris des mesures concrètes pour améliorer notre rendement.

Nous avons diagnostiqué des lacunes pour comprendre les occasions d'amélioration dans le cadre d'une évaluation en 2021 dirigée par de tiers experts de la sécurité, où nous avons réalisé une analyse comparative des pratiques exemplaires mondiales, en particulier dans le secteur minier.

Nous avons appliqué ces conclusions pour renforcer les capacités et les compétences de leadership. Nous avons aussi augmenté la composante sécurité de notre programme de primes annuelles pour 2023. Nous exécutons un plan clair et accéléré pour améliorer notre rendement en matière de sécurité. Il est aligné sur notre système de gestion de l'excellence opérationnelle et est axé sur ces secteurs clés :

- Amélioration de la gestion des risques opérationnels, notamment en s'assurant que des mesures d'atténuation appropriées sont en place pour échouer en toute sécurité
- Création d'une capacité en leadership et mobilisation des travailleurs de première ligne
- · Apprentissage avec un objectif
- Amélioration de la gestion des entrepreneurs
- Adoption de technologies pour prévenir les incidents

Nous sommes pleinement engagés à améliorer notre rendement en matière de sécurité et à faire en sorte que tous nos travailleurs rentrent chez eux en toute sécurité, chaque jour.

Principes en matière de rendement humain et organisationnel

Nous avons commencé à intégrer nos principes en matière de rendement humain et organisationnel (RHO) à notre approche de gestion de la sécurité. Nous avons mis en œuvre cette philosophie, qui a récemment été adoptée par de grandes entreprises internationales, dans nos mines en 2021. Nous l'avons mise en œuvre dans l'ensemble de l'entreprise à l'automne 2022. Le RHO nous aide à comprendre la façon dont les humains se comportent et nous fournit un cadre de travail pour bâtir une entreprise plus robuste et résiliente qui peut échouer en toute sécurité lorsque des erreurs inévitables se produisent.

Les cinq principes de RHO



Les gens font des erreurs

Bien que l'erreur ne soit pas souhaitée, il s'agit simplement d'une reconnaissance que les erreurs sont inévitables et normales.



Il ne sert à rien de blâmer

Les gens impliqués dans des incidents jouent un rôle important dans le processus d'apprentissage de ces incidents. La transformation de notre culture du blâme à la responsabilité améliorera l'apprentissage et favorisera de meilleurs résultats.

€}_↑↑

L'apprentissage est vital

Si nous n'apprenons pas au sujet des conditions dans lesquelles le travail est effectué, nous ne les changeons pas, et nous passons du temps à régler les mauvaises choses.

La réaction est importante

Les leaders doivent comprendre que la façon dont ils réagissent est importante. Les leaders doivent gérer activement leur réaction à l'échec d'une façon qui permet l'apprentissage et la croissance.



Le comportement dépend du contexte

L'empathie et la curiosité nous aident à comprendre les raisons pour lesquelles les gens prennent des décisions. En comprenant pourquoi les gens font ce qu'ils font, nous pouvons améliorer les conditions qui risquent de mener une personne à commettre la même erreur à l'avenir. Notre approche

6 Environnement

Aspect social

ial 🔟 Gouvernance

🖉 Ann<u>exe</u>

Sécurité

L'application des principes en matière de RHO est essentielle pour instaurer une culture qui repose sur la confiance et l'engagement. Elle favorisera un changement de culture de sécurité qui :

- regroupe des leaders visibles qui communiquent davantage avec nos travailleurs de première ligne afin d'écouter leurs solutions aux défis complexes en matière de sécurité et concevoir des systèmes qui nous aident à atténuer les dommages sérieux en cas d'incident
- simplifie les méthodes, documents, activités et rôles liés à la sécurité qui existent sur le terrain et en ligne
- renforce les compétences et la capacité de leadership sur le terrain afin que nos leaders de première ligne disposent des outils, de la formation, des ressources et du temps requis pour assurer l'exécution d'activités sécuritaires et fiables

Excellence opérationnelle

Grâce au Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO), nous utilisons des outils, des données et des processus normalisés afin de réduire les risques, de simplifier le travail et d'améliorer le rendement.

Il favorise ce qui suit :

- · Gestion systématique des risques opérationnels
- · Atteinte de nos objectifs opérationnels
- Prévention et atténuation des répercussions environnementales et sociales négatives
- Élaboration et partage des pratiques exemplaires

Nous avons restructuré l'équipe de leadership de la haute direction en 2021 afin d'accroître l'excellence opérationnelle à l'échelle de la direction et mis sur pied le groupe centralisé Gestion des risques opérationnels. Ces changements ont permis de renforcer l'excellence opérationnelle et le rendement en matière de sécurité, et sont alignés sur les pratiques exemplaires mondiales.

Le groupe Gestion des risques opérationnels a permis d'accroître le soutien de notre SGEO, notamment en ce qui a trait à la gestion des risques, en consolidant les services clés dans une seule fonction. Ces changements nous permettront d'améliorer notre rendement en fournissant à l'équipe chargée de l'exploitation le soutien, les processus et les outils nécessaires pour identifier et gérer efficacement les risques.

Nous avons commencé à lancer l'expérience de leadership pour l'excellence opérationnelle auprès des leaders de tous les niveaux de l'Exploitation. Cette expérience est axée sur la façon de diriger et d'instaurer une culture d'excellence opérationnelle. Elle est conçue pour être transmise directement aux travailleurs de première ligne de notre entreprise.

Gestion des entrepreneurs

Les entrepreneurs effectuent beaucoup de tâches essentielles dans nos installations. Pour nous assurer que ces tâches peuvent être exécutées en toute sécurité, nous avons mis en place un processus pour préqualifier les entreprises d'entrepreneurs. Nous cherchons des façons d'améliorer ce processus de qualification.

Nous avons partagé avec nos entrepreneurs les outils de sécurité utilisés par nos employés. Cela comprend les réunions de début de quart, qui permettent de communiquer des renseignements et des messages de sécurité à nos travailleurs de première ligne, des conclusions d'enquêtes sur les incidents ainsi que d'autres documents et programmes.

De plus, nous avons entamé un processus d'évaluation du niveau de risque pour les entrepreneurs afin qu'ils puissent évaluer ce qui est requis pour des projets ou activités spécifiques réalisés par leurs travailleurs dans le cadre d'une analyse des dangers liés au travail. Si le niveau de risque est élevé, les entrepreneurs doivent remplir des plans de sécurité spécifiques pour effectuer les travaux.



Réécrire pour améliorer la sécurité

Aaron Gordon manipule beaucoup de formulaires et de paperasse en tant qu'opérateur des procédés à l'installation d'extraction Steepbank de l'usine de base. Ainsi, lorsqu'on lui a demandé d'aider à réécrire l'évaluation des risques sur le terrain, un outil de sécurité important pour l'aider, ainsi que d'autres travailleurs de son secteur, à reconnaître les dangers pendant qu'ils travaillent, Aaron a sauté sur l'occasion. « Les gens étaient prêts à donner leur avis parce que cela était motivé par leurs pairs en première ligne plutôt que de demander à la haute direction de déployer quelque chose sans obtenir l'avis des travailleurs de première ligne, dit-il. Et ce document d'évaluation me permet de me sentir plus en sécurité lorsque je vais au travail. Je sais que ceux qui travaillent dans mon secteur identifient les risques potentiellement graves parce qu'ils doivent y réfléchir; il ne s'agit pas simplement de cocher des cases. » Apprenez-en plus <u>ici</u>.

... ce document d'évaluation me permet de me sentir plus en sécurité lorsque je vais au travail.

Aaron Gordon Opérateur des procédés

్లలి Aspect social

ocial 🕮 Gouvernance

🖉 Ann<u>exe</u>

Sécurité

Contrôles opérationnels

Nous cernons et maximisons les occasions liées à des méthodes et pratiques de travail sécuritaires dans l'ensemble de l'entreprise. Nous menons des vérifications et des analyses de la direction pour nous assurer que nos pratiques sont efficaces. Nous utilisons notamment la technologie en ce qui a trait aux contrôles opérationnels, par exemple les systèmes de permis électroniques dans beaucoup de nos installations. Les travailleurs de première ligne contribuent à la création de ces nouveaux systèmes alors que nous cherchons des occasions d'uniformiser nos méthodes de travail afin d'inclure les commentaires de ces travailleurs.

Gestion des urgences

Une gestion efficace des urgences permet de protéger les gens, les biens et l'environnement. Tous nos actifs respectent les principes du système international de commandement en cas d'incident. Ce système mondial propose une approche uniforme pour l'ensemble de l'entreprise afin d'accroître l'efficience et l'efficacité de nos interventions en cas d'incident. Il permet aussi d'aligner nos pratiques sur celles des gouvernements, des organismes de réglementation et de nos pairs. Nos installations d'exploitation suivent un calendrier de simulations et d'exercices d'urgence sur le terrain.

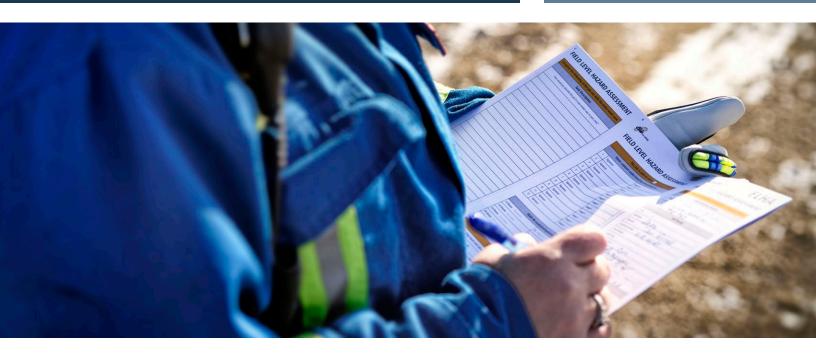
Assurer une vivacité d'esprit au volant

La fatigue fait partie de nos vies. Pour les opérateurs de camions de transport sur le terrain, la gestion de la fatigue joue un rôle crucial dans la sécurité en milieu de travail. Suncor a testé le système de sécurité des conducteurs (DSS), une technologie en cabine dotée d'une caméra qui surveille les mouvements du visage et des yeux de l'opérateur à l'aide d'un scan en 24 points. Le système est activé par un épisode de micro-sommeil ou de distraction et alerte l'opérateur par l'entremise d'une alarme sonore et d'une vibration du siège. Après un projet pilote réussi, nous avons installé ce système dans notre parc de camions de transport de l'usine de base. Ce système sera mis en œuvre dans toutes les mines de Suncor. Apprenez-en plus <u>ici</u>.



Un outil révolutionnaire pour la sécurité

Jason Mercer opère de l'équipement lourd dans les mines depuis plus de vingt ans et il a passé les 17 dernières années à la mine Aurora, à environ 75 kilomètres au nord-est de Fort McMurray. Il voit le nouveau système anticollision comme un outil révolutionnaire pour la sécurité dans les mines. « Compte tenu de la taille de l'équipement, de certaines tâches que nous effectuons et des conditions d'exploitation, ce nouveau système est, de loin, l'une des meilleures choses que j'aie vues au cours de ma carrière dans les mines », dit Jason, un leader de première ligne qui forme désormais les opérateurs à la mine. Suncor installera le système dans plus de 1 000 équipements et véhicules miniers. Ce système sera mis en œuvre dans toutes les mines de Suncor. Apprenez-en plus ici.



Aspect social

🟛 Gouvernance

Sécurité

Formation

En 2022, nous avons consacré plus de 95 000 heures à la formation en environnement, santé et prévention dans l'ensemble de l'entreprise. Cela comprend les formations autodirigées, en classe, avec instructeur, en cours d'emploi et par les pairs.

165 opérateurs de salle de commande ont consacré plus de 5 000 heures pour suivre une formation officielle sur simulateur.

De plus, les travailleurs de première ligne dans les mines s'exercent régulièrement sur l'équipement mobile et les simulateurs d'exploitation minière.

Rendement en matière de santé et sécurité

Blessures graves et décès (BGD)

Nous concentrons nos efforts pour éliminer les décès et les blessures graves. La sensibilisation accrue à l'exposition aux BGD nous permet d'identifier leurs précurseurs et de nous y attaquer. Cela favorise l'apprentissage et l'amélioration du rendement en matière de sécurité à l'échelle de nos installations. Nous avons malheureusement eu quatre événements de BGD en 2022 : deux décès et deux blessures sérieuses qui changent une vie. Nous nous attendons à ce que l'amélioration des lignes directrices et l'accent ciblé sur les contrôles critiques permettent d'identifier et de réduire les risques pour les incidents liés aux BGD.

Nous avons également renforcé la conformité de nos plans de rémunération au rendement en multipliant par deux la pondération liée au rendement en matière de sécurité.

Fréquence des blessures consignées (FBC)

Les installations d'exploitation de Suncor ont enregistré une FBC de 0,37 en 2022. Suncor a maintenu une faible FBC au cours des cinq dernières années, avec une diminution de 8 % depuis 2018. Alors que nous tirons des leçons de ces événements, nous continuerons à nous concentrer sur la prévention des blessures et l'identification des causes fondamentales.

Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail (FBAT)

Tout comme la FBC, les causes principales des blessures continuent d'être les glissades, les trébuchements et les chutes, et se retrouver dans la ligne de tir (dans la trajectoire d'un objet en mouvement, de la libération d'énergies ou de substances dangereuses). Des programmes ont été mis en place pour s'attaquer à ces problèmes de sécurité; ils comprennent notamment une sensibilisation accrue aux processus de sécurité, l'équipement de protection individuelle et l'identification des dangers avant de commencer une activité. L'utilisation obligatoire de crampons lorsque les surfaces sont glacées et/ou glissantes en est un exemple.

Sécurité opérationnelle et incidents de perte de confinement primaire

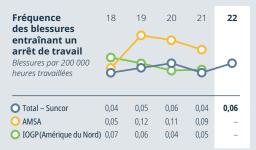
En 2022, il y a eu une augmentation des incidents de perte de confinement primaire en raison des incidents liés au temps froid qui se sont produits aux premier et quatrième trimestres. Afin de réduire la probabilité que ces incidents se produisent, nous nous concentrons à renforcer nos contrôles opérationnels liés à l'hivernisation.

Nous progressons également dans l'application de programmes de sécurité opérationnelle essentiels. Cela comprend la définition de mesures de protection instrumentées, la mise en œuvre et la gouvernance de programmes de maintenance pour atteindre le niveau d'atténuation des risques obligatoire, et le suivi et le compte rendu des répercussions sur nos paramètres d'exploitation. L'attention soutenue accordée à l'analyse des dangers opérationnels et la gestion des changements nous permettent de garder un œil objectif sur la réduction des risques dans nos secteurs d'exploitation. Nous poursuivons la mise en œuvre de nouvelles technologies numériques dans l'ensemble de l'entreprise afin d'améliorer la sécurité, la productivité et la fiabilité ainsi que de réduire les coûts.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance nº 12. En raison de différences entre les méthodologies utilisées, les événements de BGD de Syncrude sont inclus dans le total de Suncor seulement depuis 2021 par souci de conformité aux mesures de contrôle de l'exploitation. Les méthodologies sont soumises à une évaluation aux fins de conformité et de déclaration ultérieures.

| 18 8 | 19 | 20 | 21 | 22 —O |
|---------|----------------------|-------------------------------------|--|---|
| 0,40 | 0,40 | 0,33 | 0,39 | 0,37 |
| 0,48 | 0,56 | 0,45 | 0,53 | - |
| 0,41 | 0,43 | 0,34 | 0,38 | - |
| 0,40 | 0,33 | 0,21 | 0,28 | - |
| | 0,40 0,48 0,41 | 0,40 0,40 0,48 0,56 0,41 0,43 | 0,40 0,40 0,33 0,48 0,56 0,45 0,41 0,43 0,34 | 0,40 0,40 0,33 0,39 0,48 0,56 0,45 0,53 0,41 0,43 0,34 0,38 |



Les données sur la sécurité de l'<u>Alberta Mine Safety Association</u> (AMSA), de l'<u>International Association of Oil & Gas Producers</u> (IOGP) et d'<u>Energy Safety Canada</u> sont utilisées à des fins d'analyse comparative basée sur les meilleurs et les plus récents ensembles de données disponibles. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 12.



Tous les incidents de perte de confinement primaire ne sont pas de nature environnementale, mais ils sont liés à la sécurité opérationnelle. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 12.

Santé et mieux-être

La sécurité et le bien-être de nos employés sont ce qui compte le plus.

Nous instaurons une culture qui reflète nos valeurs et qui repose sur la confiance et l'inclusion. Cela permet à nos employés de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour, au travail, à la maison et dans leur collectivité. Nous adoptons une approche holistique du mieux-être en tenant compte des quatre éléments interreliés du bien-être – social, psychologique, financier et physique – et de leurs effets sur la santé globale. Nous nous efforçons de promouvoir un environnement de travail résilient et prospère, où nous prenons soin les uns des autres et où les employés se sentent en sécurité et soutenus.

Accent sur la sécurité psychologique et le bien-être des employés

Les principes de sécurité de base, comme se concentrer sur la tâche, peuvent être concrétisés seulement lorsque nous sommes en santé – physique et mentale. Nous continuons d'évaluer les besoins des membres de notre équipe et de leur offrir du soutien pour qu'ils puissent se concentrer sur leur bien-être général, y compris leur bien-être psychologique. Le niveau de bonheur, la satisfaction dans la vie, la contribution et la bonne santé mentale sont des indicateurs du bien-être psychologique. Ces composantes sont essentielles à l'aptitude au travail. Les problèmes de santé mentale peuvent causer de la fatigue cognitive et physique, ce qui peut nuire à la capacité à prendre des décisions, réduire le temps de réaction et l'attention aux détails, et mener à des blessures.

4 piliers du bien-être



Aspect social

nce 🕖

🕖 Annexe

Santé et mieux-être

Santé mentale 101

Même durant les jours les plus sombres de la pandémie de COVID-19, Iordanka Petzanova a su voir le côté positif. « Nous sommes devenus beaucoup plus sensibilisés aux problèmes de santé mentale et à la nécessité de les aborder au travail. Les données nous ont permis de constater que le plus grand nombre de demandes de prestations d'invalidité pour la santé mentale provenait de nos leaders et travailleurs de première ligne à l'usine de base », affirme Iordanka, spécialiste en santé mentale de Suncor. Elle a créé une trousse de formation à l'intention des leaders de première ligne de l'usine de base pour qu'ils reconnaissent les signes de problèmes mentaux, sachent comment tenir des conversations sur le sujet et apprennent à utiliser les ressources de Suncor pour la santé mentale et le mieux-être. Plus de 55 % des leaders de l'usine de base ont suivi la formation. Suncor élargit actuellement la portée de la formation au reste de ses secteurs. Des pairs de l'industrie ont aussi manifesté un intérêt pour le contenu.

Ressources et soutien

Des ressources sont à votre disposition toute l'année, notamment des services de consultation, afin d'aider les gens à gérer leur santé mentale et leur travail de façon sécuritaire. Ces outils et ressources outillent les leaders et les employés pour qu'ils prennent en charge leur bien-être et intègrent cet état d'esprit dans l'ensemble de l'entreprise.

Nos ressources et nos programmes de formation visent à promouvoir un environnement sécuritaire sur le plan psychologique et à briser les préjugés entourant les problèmes de santé mentale. Le programme en ligne Mindfulicity, lancé en 2020, en est un bon exemple. Il comprend 10 modules sur la santé mentale et est conçu pour aider les gens à concentrer leur attention, leurs émotions et leurs sensations dans le moment présent tout en créant un environnement psychologiquement sécuritaire et inclusif pour tous. Il est offert aux employés, à leurs familles et aux entrepreneurs.

Nous soutenons aussi les travailleurs et leur famille par l'entremise du Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF). Ce programme est accessible 24 heures sur 24 et comprend des services de consultation clinique, des services liés au travail, à la santé et à la vie, des services de conseils professionnels et un portail d'apprentissage. Les services de consultation et le portail sont disponibles en anglais et en français.

Un café pour le bien-être au menu

Que vous préfériez Starbucks, Tim Hortons ou le petit café du coin, plusieurs utilisent ces endroits pour rencontrer leurs amis et faire le point. Voilà l'inspiration du Café bien-être : l'équivalent virtuel pour les travailleurs de Suncor. « Tout a commencé avec Les vendredis qui font du bien, où nous pouvions discuter en ligne de façon informelle, comme si on discutait avec un ami dans un café, dit Jen Huebner, conseillère, Bien-être de Suncor. Surtout, ces séances étaient interactives : pendant 45 minutes, vous pouviez publier dans la discussion ou communiquer directement avec une personne. » Ces séances hebdomadaires se sont transformées en Café bien-être, où différents experts font une courte présentation sur différents aspects du bien-être. « Il y a un vaste éventail de sujets, car nous abordons les quatre piliers du bien-être – social, psychologique, financier et physique. Une semaine, nous pouvons parler des avantages sociaux, tandis que dans l'autre, nous pouvons parler du bénévolat des employés avec le programme Sun-Actif. » Ces séances sont enregistrées et éditées afin que les travailleurs sur le terrain puissent avoir accès aux présentations dans les réunions de début de quart et autres endroits sans accès au réseau. « Le bien-être est important, peu importe où vous travaillez. »



Ergonomie

« Que vous travailliez de la maison, dans une mine ou sur le terrain, votre corps est votre outil principal. Vous devez en prendre soin. La plupart d'entre nous ne connaissent pas nos forces et nos limites, affirme Danielle Lemay, ergonome et spécialiste des facteurs humains de Suncor. Lorsque vous les connaissez, vous pouvez mieux utiliser votre corps et l'écouter. » Danielle s'est jointe à Suncor il y a quatre ans et développe la gouvernance pour mieux gérer les risques liés à l'ergonomie et aux facteurs humains au travail dans le but de prévenir les blessures musculosquelettiques. Elle comprendra des formations sur l'ergonomie et des évaluations pour les employés des bureaux et les travailleurs sur le terrain. « Peu importe où vous travaillez, nous voulons nous assurer que vous êtes en santé et en sécurité. »

social 🔲 Gouvernance

🖉 Annexe

Main-d'œuvre

Une main-d'œuvre en sécurité, talentueuse et motivée est la clé de notre succès. Le souci continu mutuel entre nous et nos employés à tous les niveaux de l'entreprise nous permettra de devenir une entreprise hautement performante.

Changements apportés à la main-d'œuvre

Suncor a apporté des changements à sa main-d'œuvre au cours des dernières années afin d'accroître l'efficacité et d'améliorer notre structure de coûts globale. Nous continuerons à faire le suivi de notre modèle organisationnel et du coût total de la main-d'œuvre afin d'atteindre efficience et efficacité.

Recrutement et perfectionnement

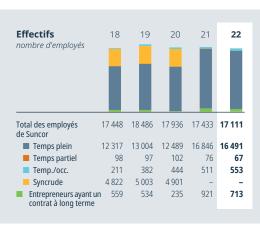
Bien que nous travaillions actuellement à mettre sur pied l'équipe dont nous avons besoin aujourd'hui, nous planifions aussi en vue de nos besoins futurs en matière de main-d'œuvre. Nous utilisons un processus de planification d'une main-d'œuvre intégrée pour déterminer les compétences et les capacités dont nous avons besoin dans l'ensemble de l'entreprise. Dans la mesure du possible, nous embauchons à l'échelle locale. Cela nous permet d'établir une stratégie pour recruter un juste équilibre entre les nouveaux employés, les employés en milieu de carrière et les contributeurs plus âgés, ce qui garantit que nos effectifs répondent à nos besoins stratégiques aujourd'hui et pour l'avenir. Nous continuons de suivre les conditions économiques afin de comprendre le marché du travail.

Afin de perfectionner les compétences et les connaissances nécessaires pour mener une carrière dans les métiers spécialisés et l'exploitation, nous collaborons avec des organismes communautaires et sans but lucratif et des établissements d'enseignement postsecondaire qui offrent des formations pour notre main-d'œuvre. Nous offrons aussi des occasions pour les étudiants par l'entremise de nos stages, de notre programme coopératif et de notre programme pour étudiants autochtones.

Embaucher à l'échelle locale

Suncor a lancé un nouveau programme pour embaucher et former des opérateurs d'équipement lourd dans la région de Wood Buffalo. La pénurie grandissante d'opérateurs temporaires nous a démontré que nous avions besoin d'un nouveau programme pour développer une compétence essentielle. Nous avons donc établi un partenariat avec le Keyano College pour former les opérateurs de camions de transport et attirer des gens dévoués à la région et à Suncor. Le programme de recommandation d'un membre de la famille encourage les employés à recommander des membres de leur famille immédiate pour occuper un poste d'opérateur d'équipement lourd à l'usine de base. Nous avons aussi lancé un programme pour les communautés autochtones dans la région afin de recruter des candidats pour ce type de poste. Ces candidats ont été présélectionnés et ont reçu une formation au Keyano College. Le programme est axé sur nos besoins commerciaux, favorise l'établissement de relations avec les communautés autochtones et promeut le sentiment d'appartenance, l'inclusion et la diversité.







Pour obtenir de plus amples renseignements sur la valeur totale de nos effectifs, qui ne comprend pas les entrepreneurs ayant un contrat à long terme, veuillez consulter la section Données sur la performance en annexe, et pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance nº 13.

Je suis fière de la façon dont nous établissons des liens entre les gens et les bonnes occasions pour atteindre leur potentiel et nous aider à atteindre nos objectifs. C'est un endroit génial pour bâtir une carrière significative. Apprenez-en plus <u>ici</u>.

Christina Healy Conseillère principale, Talent et culture, Ressources humaines

🕺 Aspect social

🖉 Annexe

Main-d'œuvre

Formation, rémunération et maintien en poste

Notre fonction de formation et perfectionnement démontre la valeur que nous accordons à l'apprentissage et au rendement de classe mondiale en nous assurant que les employés sont compétents et aptes à exécuter leur travail. Un mélange de cours en ligne, en classe et virtuels avec instructeur et de programmes de formation en cours d'emploi aident à développer et à maintenir des compétences et comportements essentiels pour soutenir nos valeurs de sécurité avant tout et de discipline opérationnelle. Une variété de programmes et de cours de perfectionnement obligatoires et personnels permet de réitérer constamment nos valeurs de curiosité et d'apprentissage continu. De plus, nous avons une structure rigoureuse d'assurance des compétences qui atténue les risques afin d'assurer des activités fiables et sécuritaires grâce au soutien d'initiatives stratégiques.

Nous avons lancé un site d'apprentissage interne sur le développement durable pour permettre à chaque employé d'améliorer ses connaissances et sa compréhension à l'égard du contenu et des concepts liés au développement durable. Cette ressource d'apprentissage sur demande accroît les compétences collectives de nos employés et améliore le processus décisionnel dans l'ensemble de l'entreprise.

En 2022, les employés ont consacré au total 305 000 heures à la formation et au perfectionnement, soit en moyenne 24 heures par employé à temps plein. Les investissements consacrés à ces programmes de formation et de perfectionnement se sont élevés à 18,9 millions \$.

Le fait que nous soyons une entreprise motivée par un objectif et une société énergétique de premier plan font partie intégrante de notre proposition de valeur des employés. Grâce à un programme de rémunération complet et des possibilités de carrières diverses, nous attirons, recrutons et maintenons en poste des employés parmi les plus compétents de l'industrie. Notre approche de rémunération globale visant à récompenser les employés constitue une offre solide. Elle comprend une rémunération concurrentielle, des assurances et des soins de santé, du perfectionnement professionnel, et des régimes d'épargne et de retraite. De plus, d'autres programmes sont conçus pour améliorer la qualité de vie des employés et de leur famille, notamment les programmes de congés, le soutien offert aux employés et à leur famille, les bourses d'études pour les enfants à charge et les programmes de bénévolat.

Suncor a répondu aux besoins en évolution des employés concernant la conciliation travail-vie personnelle et la souplesse en créant de nouvelles lignes directrices. Lancées en 2021, les lignes directrices sur le travail hybride permettent aux employés qui travaillent dans les bureaux de travailler de la maison jusqu'à deux jours par semaine. Nous avons aussi lancé les lignes directrices sur le code vestimentaire flexible, une nouvelle norme sur le code vestimentaire au bureau qui reflète la confiance et le respect de l'entreprise en ce qui a trait à la diversité et au professionnalisme des employés. Suncor tire des leçons des précieux commentaires des employés et continue de veiller à ce que ces lignes directrices s'alignent sur les valeurs, les objectifs et les besoins de l'entreprise.



Encadrement pour les leaders

Lorsque Chris Mooney a commencé comme opérateur d'équipement à Mildred Lake, en 1985, il ne croyait pas qu'un jour il discuterait de science comportementale pour les leaders – encore moins qu'il l'enseignerait. « Cela démontre à quel point nous avons changé en tant qu'entreprise dans l'aide que nous offrons à nos leaders », affirme Chris, qui dirige un programme d'encadrement novateur visant à améliorer les compétences des leaders à différents niveaux de l'entreprise. « Dans le cadre de ce programme, des coachs sur le terrain formés suivent des leaders pendant 14 mois. Ils les observent durant des réunions et les accompagnent lors de visites sur le terrain. Les coachs observent les leaders et leur donnent des commentaires en temps réel. L'accent est mis sur les compétences non techniques, principalement en ce qui a trait aux conversations difficiles. Un bon exemple serait la façon d'intervenir en cas de comportement ou de pratique de travail non sécuritaire. » Compte tenu de son succès, le programme sera élargi – ce qui rend Chris très heureux. « Lorsque nous travaillons avec nos leaders, nous évoluons avec eux. 12 des 22 participants au programme occupent désormais des postes d'échelons supérieurs au sein de l'entreprise. J'ai commencé ma carrière alors que j'avais seulement 19 ans : j'étais trop intimidé pour soulever une préoccupation si je ne me sentais pas en sécurité. L'environnement que nous créons aujourd'hui est nettement meilleur. Les travailleurs peuvent être à l'aise d'avoir ces conversations grâce à l'aide que nous offrons aux leaders. »

Photo : Chris (à gauche) et un leader opérationnel discutent d'encadrement et de perfectionnement des compétences.

Programme de prestations complémentaires pour congé parental

Accueillir un nouveau membre dans la famille peut être un moment à la fois emballant et stressant. En tant que parent, vous conciliez votre travail et votre vie personnelle, et vous faites les meilleurs choix pour votre famille, y compris en décidant quel parent prendra congé à l'arrivée de votre nouveau bébé. Suncor a lancé le programme de prestations complémentaires pour congé parental en 2021 pour nos employés canadiens. Il reconnaît les familles biologiques et adoptives et fournit une prestation complémentaire représentant 65 % du salaire de base annuel de l'employé qui prend un congé parental et qui reçoit des prestations du gouvernement, pour un maximum de 20 semaines. Si les deux parents sont des employés de Suncor et partagent leur congé parental, une prestation complémentaire supplémentaire allant jusqu'à cinq semaines est disponible pour le deuxième parent.

I 🕮 Gouvernance

🖉 Annexe

Inclusion et diversité

Nous bâtissons une culture axée sur le rendement, reposant sur la confiance et l'inclusion.

Nous voulons créer un environnement de travail où chacun peut contribuer de manière considérable tout en se sentant en sécurité, valorisé et respecté. Avec une culture inclusive et basée sur la confiance ainsi qu'un bassin d'employés diversifiés, nous pourrons améliorer notre rendement et respecter nos responsabilités sociales. La stratégie de Suncor en matière d'inclusion et de diversité a quatre priorités :

- Leadership
- Éducation et implication des employés
- · Programmes et processus liés au personnel
- Perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone

Leadership

Les activités de perfectionnement continues permettent de nous assurer que les leaders de tous les niveaux sont au courant de nos attentes à l'égard de la diversité et de l'inclusion et possèdent les compétences nécessaires pour favoriser un environnement inclusif.

Les équipes de leadership utilisent les renseignements de nos sondages internes et des données sur la diversité afin de collaborer avec leurs secteurs commerciaux pour créer un environnement inclusif, juste et respectueux.

Éducation et implication des employés

De nombreuses occasions d'apprentissage formelles et informelles sont offertes aux employés tout au long de l'année, par exemple par l'entremise d'événements sur l'inclusion à l'échelle de l'entreprise, de vidéos de partage d'histoires lors d'événements et de réunions, de séances de déjeuner-formation, de discussions de groupe et de programmes touchant différents sujets comme la partialité inconsciente, le leadership inclusif et la sensibilisation à la culture autochtone. L'un des événements organisés par le conseil sur la culture, l'inclusion et la diversité de Suncor, composé de hauts dirigeants, est Action pour l'inclusion : une série de conversations. Lors de cet événement trimestriel, on aborde une variété de sujets liés à la diversité et à l'inclusion pour rassembler les gens. L'une des séances de 2022 était axée sur le rôle de la transparence des données pour faire progresser l'inclusion, la diversité et l'équité dans notre entreprise. On a aussi mis en évidence les données sur l'inclusion et la diversité que nous surveillons et la façon dont elles sont utilisées pour orienter notre stratégie et les engagements des secteurs commerciaux. Nos données ont été présentées à l'échelle de l'entreprise afin de communiquer des renseignements clés et de discuter de la façon dont nos employés peuvent nous aider à faire progresser notre parcours vers l'inclusion et la diversité.

Notre formation en ligne *L'inclusion, ça commence avec moi* souligne l'importance d'un environnement de travail inclusif et diversifié, et illustre comment nous pouvons contribuer à créer un environnement où il fait bon travailler. Près de 1 400 employés ont suivi la formation depuis son lancement en 2021. Le cours de formation sur la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance est aussi offert aux employés et aux entrepreneurs.



Réseaux d'inclusion des employés et groupes de ressources de Suncor



Permet aux personnes handicapées et à leurs alliés d'apprendre, de tisser des liens et de passer à l'action.



Favorise l'inclusion des Autochtones et instaure une culture inclusive et solidaire dans le milieu de travail pour les employés autochtones.



Groupe de ressources pour les Noirs, les personnes de couleur et leurs alliés, destiné à avoir une influence positive sur le parcours lié à la culture et les employés de Suncor.



Partage des apprentissages et crée un espace sécuritaire pour les gens qui font partie de la communauté 2SLGBTQ+ ainsi que leurs alliés.



Le réseau d'inclusion en milieu de travail met l'accent sur l'instauration d'une culture de travail inclusive qui valorise la diversité à l'échelle de Suncor et de ses activités.



Créé un environnement plus inclusif pour les femmes par l'établissement de liens, l'apprentissage et l'influence.

Aspect social

🛄 Gouvernance

🥖 Annexe

Inclusion et diversité



Marcher avec fierté

Cette marche est le fruit de quatre années de préparation. Suncor a été invitée à participer au défilé de la Fierté de Calgary pour la première fois en juin 2022. Le moment était adéquat pour PRISME, le réseau d'inclusion des employés 2SLGBTQ+ de Suncor. « Il y a plus de trois ans, nous avons lancé un groupe de discussion informel pour les employés 2SLGBTQ+. Quelqu'un nous a demandé, de façon très emballée, si nous comptions participer au défilé de la Fierté. Nous avons répondu que non. Avant de pouvoir participer à un tel événement externe, il fallait en faire plus pour l'entreprise et faciliter les choses pour cette communauté, affirme Steph Hansen, conseillère principale, Processus commerciaux et co-présidente de PRISME. Et c'est ce qui s'est produit au cours des trois dernières années. Nous avons mis en place des principes afin de faciliter les choses pour notre communauté et de favoriser l'acceptation. Il y a eu un véritable virage culturel au sein de Suncor, alors c'était le bon moment. Il est impossible de faire semblant : il faut être authentique. » Pour en savoir plus sur l'histoire de Steph, cliquez <u>ici</u>.

Les réseaux d'inclusion des employés de Suncor sont établis par et pour les employés partageant des caractéristiques, des origines ethniques, des intérêts ou des expériences de vie, et ceux qui souhaitent appuyer ce groupe ou à en apprendre davantage sur la façon de créer un milieu de travail inclusif. Les réseaux permettent de créer un sentiment d'appartenance et de communauté au sein des membres. Ils aident à façonner la stratégie d'inclusion et de diversité de l'entreprise, à favoriser l'apprentissage et à créer des alliances. Ils contribuent également à notre capacité à recruter et à développer une main-d'œuvre diversifiée. Deux réseaux ont été lancés en 2022. Le réseau MOSAÏQUE représente les Noirs, les personnes de couleur et leurs alliés. Le réseau ACCÈSsible est destiné aux personnes handicapées et à leurs alliés.

Programmes et processus liés au personnel

Suncor développe des programmes, des principes et des méthodes pour permettre un accès juste et équitable aux occasions, au perfectionnement, à la reconnaissance et à l'avancement. Notre <u>Principe d'inclusion et d'égalité des chances</u> et la <u>norme Lieu de</u> <u>travail respectueux</u> qui l'appuie témoignent de notre engagement à éliminer la discrimination, à célébrer et à soutenir les expériences et opinions uniques de nos employés, et à entreprendre des efforts particuliers pour attirer des travailleurs diversifiés.

Affirmation

D'aussi loin qu'elle se souvienne, Rachel Elser a toujours souhaité s'identifier comme une femme. « À l'âge adulte, j'ai finalement trouvé le courage de m'identifier comme transgenre et de faire la transition sociale, affirme Rachel, responsable, Exploitation des projets à Mildred Lake. J'avais besoin d'outils et de renseignements pour me définir sur les plans personnel et professionnel. » C'est grâce aux leçons apprises par Rachel et d'autres personnes que Suncor a lancé le Guide de transition de genre dans le milieu de travail afin d'appuyer les employés et les leaders dans ce processus. Il fournit des renseignements sur la transition de genre et la terminologie, des directives sur le langage inclusif et les pratiques exemplaires pour les employés, les leaders et les pairs. Il a été lancé le 11 octobre pour coïncider avec la Journée nationale du « coming out ». « C'est un privilège de partager mes expériences et de collaborer avec d'autres employés pour améliorer l'inclusion et la diversité à Suncor. Je suis très heureuse d'avoir participé à la conception du guide. » Apprenez-en plus sur l'histoire de Rachel <u>ici</u>.

Aspect social

Gouvernance

🕖 Annexe

Inclusion et diversité

Représentation de la main-d'œuvre

Nous croyons que notre main-d'œuvre devrait être le reflet des communautés où nous menons nos activités. La représentation des Autochtones à Suncor est de 5,4 %, et notre objectif est d'augmenter ce ratio. Pour y arriver, nous avons créé une équipe afin de mettre en œuvre notre stratégie de perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone. Elle comprend quatre piliers clés :

- Bâtir et maintenir des relations et des partenariats avec les organismes et communautés autochtones
- Développer des capacités et des formations pour l'emploi
- Fournir des emplois directs et indirects
- Bâtir un milieu de travail inclusif avec des occasions d'avancement professionnel pour fidéliser les employés autochtones

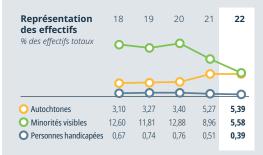
La représentation des minorités visibles et des personnes handicapées dans la maind'œuvre de Suncor a légèrement diminué au cours des deux dernières années. Cela s'explique par l'intégration des membres de la main-d'œuvre de Syncrude, qui n'avait pas de processus établis pour effectuer un suivi officiel de ces données.

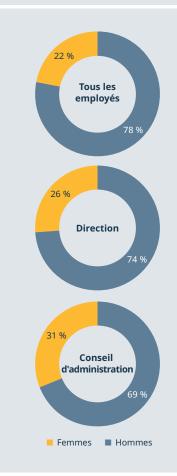
L'intégration et les changements organisationnels ont aussi influencé la représentation des sexes dans les postes de direction : les femmes représentent 26 % et les hommes, 74 %. Nous avons tenu des groupes de discussion en 2022 pour identifier les occasions d'amélioration.



Un vent de changement dans les vestiaires

Les vestiaires sont utilisés par les travailleurs – comme Robin Hebbard – au début et à la fin de leur quart. « Nous devons enfiler beaucoup de pièces d'équipement pour nous protéger, des casques antichocs aux combinaisons en passant par les bottes à embout d'acier, affirme l'opératrice d'équipement lourd d'Aurora. Avec la hausse du nombre de femmes qui travaillaient à Aurora, il n'y avait plus suffisamment de casiers et le vestiaire des femmes était plus achalandé. À l'heure actuelle, les femmes comptent pour plus de 30 % de nos équipes (à Aurora) grâce à des initiatives comme <u>Women Building Futures</u>, souligne-t-elle. Un seul casier était utilisé par deux ou même trois femmes à la fois. » Pour résoudre le problème, nous avons changé le vestiaire des femmes pour celui des hommes, plus grand et avec plus de rangement. Robin apprécie aussi le soutien reçu des membres de la direction et de ses collègues masculins qui ont contribué au changement. « Aurora, c'est comme un petit village. Comme un lieu de réconfort. C'est en grande partie pourquoi ce travail est encore aujourd'hui un emploi de rêve pour moi. » Pour en savoir plus, lisez <u>Un vent de changement dans les vestiaires</u>.





Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 17.

Certaines régions où nous menons des activités interdisent la collecte de renseignements sur le sexe; par conséquent, les données sur la diversité peuvent ne pas refléter la totalité de notre effectif en raison de la disponibilité des données. La diversité de l'effectif est calculée à partir des renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et les handicaps ne reflètent que les employés qui se sont volontairement auto-identifiés.

🛄 Gouvernance

🕖 Annexe

Relations avec les Autochtones

Les partenariats avec les communautés autochtones sont essentiels au succès du développement énergétique.

Dans un esprit de réconciliation, nous reconnaissons que notre siège social à Calgary ou Mohkinsstis est situé sur le territoire traditionnel du Traité n° 7 de la Confédération des Pieds-Noirs (Siksika, Kainai, Piikani), des Stoney Nakoda (Chiniki, Bearspaw, Goodstoney) et des Premières Nations Tsuut'ina. Il abrite également la nation métisse de l'Alberta, région 3. De plus, nous exploitons des activités dans plusieurs autres territoires autochtones de l'île de la Tortue.

Notre approche

Nous voulons bâtir des relations authentiques et significatives avec les peuples autochtones qui sont mutuellement bénéfiques. Nous avons conclu des <u>ententes</u> avec un grand nombre de communautés autochtones situées près de nos installations. Ces ententes reflètent la façon dont nous collaborons sur diverses questions, de la consultation aux façons de tirer des bénéfices des occasions d'affaires ainsi que l'appui de programmes d'emploi, de perfectionnement et de formation.

Tous les employés, entrepreneurs et partenaires de coentreprise sont tenus de respecter nos principes. Notre chef de la direction doit veiller à la mise en place des principes en matière de <u>relations</u> <u>avec les parties intéressées</u> et de <u>relations avec les Autochtones</u> de Suncor et rendre compte au conseil d'administration.

Nous sommes guidés par le cadre de réconciliation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et nous

travaillons à appliquer ses principes dans nos activités touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources. De plus, nous sommes informés et guidés par la Commission de vérité et réconciliation et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Conformément au <u>protocole de relations avec les Autochtones et</u> <u>les communautés</u> de l'Association minière du Canada, dans le cadre de son programme Vers le développement minier durable, nous mesurons notre rendement et en rendons compte.

Accréditation du programme Relations progressistes avec les Autochtones

Le programme <u>Relations progressistes avec les Autochtones</u> (<u>RPA</u>) du <u>Conseil canadien pour l'entreprise autochtone</u> compte parmi l'un des moyens que nous employons pour mesurer l'efficacité de nos efforts. Suncor et Syncrude ont été certifiés au niveau Or, à maintes reprises; la dernière certification remonte à 2020 pour Suncor et à 2021 pour Syncrude. Nous procèderons à une recertification conjointe en 2024. Le RPA est le seul programme d'accréditation du Canada axé sur les pratiques exemplaires dans le cadre des relations avec les Autochtones.



🥖 Annexe

Relations avec les Autochtones

Parcours vers la réconciliation

Le Parcours vers la réconciliation reflète notre transformation continue tant au sein de l'entreprise que dans le cadre de nos relations avec les Autochtones. Il représente notre engagement d'en apprendre davantage sur la culture et l'histoire autochtones en ouvrant nos cœurs et nos esprits, d'élargir nos perspectives et d'établir des relations authentiques avec les Autochtones, basées sur la confiance et le respect mutuels. Dans le cadre de ce Parcours vers la réconciliation, Suncor veut faire évoluer sa façon de penser et d'agir afin d'accroître ses connaissances et sa compréhension de la perspective des Autochtones et de refléter les connaissances autochtones dans ce que nous faisons. Nous nous efforçons de reconnaître les répercussions des activités de Suncor sur les communautés autochtones et d'intégrer ces connaissances dans nos activités commerciales.

La réconciliation est essentielle à la guérison et à l'approfondissement des relations avec les peuples autochtones. Nous adoptons un rôle actif et significatif, comme mentionné dans l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation. Nous croyons qu'il s'agit de la bonne chose à faire pour la société et l'entreprise. Nous voulons tenir compte du point de vue des Autochtones en ce qui a trait à l'innovation et aux différentes façons de travailler. En établissant des relations solides avec les communautés autochtones, nous gagnons la confiance et le respect de véritables partenaires qui nous aideront à propulser notre entreprise et à naviguer dans ce contexte en constante évolution.

Le Parcours vers la réconciliation est essentiel pour notre raison d'être et soutient notre stratégie pour devenir un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique.



La permission d'utiliser ce concept de la roue médicinale a été accordée par l'aîné Casey Eagle Speaker

Valoriser les visions du monde autochtones

Nous continuons d'apprendre et de comprendre les modes de connaissance et les façons d'être autochtones par l'entremise de formations et d'occasions d'apprentissage expérientiel. Nous travaillons continuellement à améliorer et à mettre à jour notre contenu de formation pour qu'il reste pertinent. Notre formation sur la sensibilisation aux Autochtones en ligne est disponible à l'interne et à l'externe, sur notre <u>site Web</u>. Elle sera relancée durant la première moitié de 2023. De plus, nous offrons à nos employés une formation approfondie sur l'histoire du Canada avec les peuples autochtones; elle a été mise à jour et relancée à la fin de 2022. Les conseillers de notre équipe Relations avec les collectivités et les Autochtones planifient et offrent des expériences culturelles et des occasions d'apprentissage pour les équipes.

Nous travaillons aussi à intégrer le savoir traditionnel et les perspectives autochtones dans nos activités, si possible, avec l'aide de groupes consultatifs qui comprennent des gardiens du savoir et des aînés autochtones.



Les valeurs représentées ne reflètent pas les données de Syncrude. Nous continuons d'intégrer ces données.

Pathways



Nous sommes fiers de partager des histoires inspirantes et de célébrer les Autochtones dans les régions où nous menons nos activités par l'entremise du magazine *Pathways*. Syncrude a commencé à publier ce magazine il y a plus de 10 ans afin d'établir le profil des gens, des communautés et des initiatives dans le nord-est de l'Alberta. Nous continuons la publication après la prise en charge de l'exploitation du projet de coentreprise de Syncrude en septembre 2021. Il s'agit d'un autre exemple de notre engagement continu envers le Parcours vers la réconciliation. Vous pouvez en apprendre plus et consulter le magazine <u>ici</u>.

္ထ^လ Aspect social

Gouvernance

🖉 Annexe

Relations avec les Autochtones



Dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, Phil Fontaine, ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations, était à notre bureau de Calgary pour entamer une conversation sur la réconciliation et le plan d'action du Canada. En répondant aux questions des employés, il a partagé ses perspectives découlant de décennies de leadership auprès des communautés autochtones et de défense de leurs intérêts.

Établir des partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones

Tout commence par l'établissement de relations honnêtes et respectueuses afin de comprendre les intérêts communs et les avantages réciproques. Une participation constructive repose sur la capacité de comprendre les résultats escomptés, les forces et les limites de chacune des parties.

En ce qui a trait à notre chaîne d'approvisionnement, notre stratégie concernant la participation commerciale des Autochtones soutient les activités d'appels d'offres dans l'ensemble de l'entreprise. En travaillant avec des entreprises autochtones de la région, nous bénéficions de talents et de services fiables et à proximité. Nous soutenons aussi les entreprises pour qu'elles réinvestissent leurs revenus dans leurs communautés. En 2022, les dépenses auprès de fournisseurs autochtones ont augmenté de 27 % par rapport à 2021. 20 % du total des dépenses de Suncor, soit environ 3,1 milliards \$, étaient auprès de fournisseurs autochtones mis l'accent sur l'engagement accru et les nouvelles relations établies avec les fournisseurs au cours des dernières années. Comme notre collaboration avec les fournisseurs autochtones fait partie de notre façon de travailler, nous n'établissons plus de cible de dépenses annuelles auprès de ceux-ci.

Le travail de Suncor avec les communautés autochtones reste tout aussi solide dans nos activités Petro-Canada^{MC}. Depuis 2022, nous comptons 63 stations-service et ententes de ventes en gros Petro-Canada^{MC} avec des communautés métisses et des Premières Nations. Non seulement les stations-service desservent la communauté, mais, dans certains cas, elles sont devenues un lieu de rassemblement pour les membres de la communauté.

Renforcer l'inclusion et la main-d'œuvre autochtones

Nous voulons que Suncor offre un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent valorisé et respecté. Nous croyons que cela favorise le rendement solide d'une entreprise, nous différencie dans nos collectivités et nous aide à attirer et à maintenir en poste des employés autochtones qui souhaitent mener des carrières enrichissantes à long terme. Selon les données de l'auto-identification volontaire, Suncor comptait 923 employés autochtones en 2022, soit 5,4 % de notre main-d'œuvre.

Horizons, le réseau d'inclusion des employés autochtones de Suncor, joue un rôle important relativement au soutien des employés autochtones pour qu'ils aient un



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 17.

La sagesse des aînés

Quand il s'agit de remise en état, il est essentiel de concevoir et de former les terres qui se trouvent en dessous. « La conception de la fermeture a beaucoup d'incidence sur les résultats de la remise en état. Pour que la rat root pousse, il faut avoir des terres humides. Et pour ce faire, il faut former une zone de faible altitude avec un accès à l'eau », affirme Glen Miller, ingénieur en géotechnique responsable des conceptions de fermetures à Mildred Lake. Les récentes discussions de Glen avec le groupe de discussion sur la mobilisation liée à la remise en état, dans le cadre desquelles des membres de communautés autochtones locales fournissent des commentaires sur la remise en état, ont changé les caractéristiques des conceptions et des formations des terres dans l'ancienne mine en fosse Est de Mildred Lake. « Les membres de la communauté m'ont fourni une foule de renseignements sur les terres humides et les oiseaux, souligne Glen. J'avais vu une falaise de sable dans un autre secteur de notre installation, avec une rigole en forme de V très appréciée des hirondelles de rivages; j'ai donc décidé de l'incorporer dans la conception de ce secteur. Lors d'une visite des installations avec des membres de la communauté, à l'été 2022, un aîné m'a dit que je devrais placer la falaise plus au nord, dans une pente exposée au sud, si je voulais attirer des oiseaux. J'ai modifié ma conception afin d'intégrer son expertise. » L'équipe de dépôt de sable de Mildred Lake, dirigée par Chad Switzer, opérateur de bouteur, s'est assurée de la terre était formée à temps pour le dépôt de la terre par l'équipe des travaux de génie civil, à l'hiver. Glen et le reste de l'équipe ont très hâte au retour des membres de la communauté dans le secteur, en 2023, afin de planter des arbres et d'autres végétaux. « Nous prenons leurs connaissances très au sérieux, car elles sont précieuses pour nous. »

Aspect social

🖉 Annexe

Relations avec les Autochtones

sentiment de sécurité, de fierté et d'appartenance au sein de l'entreprise. Horizons a été crucial pour créer des liens solides entre les employés autochtones et non autochtones. Le réseau organise de nombreux événements et expériences culturelles tout au long de l'année, y compris des récoltes de remèdes, des cercles de partage et des événements dans le cadre de la Semaine de la sensibilisation aux cultures autochtones, inspirant les employés à s'informer et à agir pour la réconciliation.

Nous avons un conseiller, Diversité, talent et établissement d'un réservoir de main-d'œuvre, qui gère les compétences, l'emploi et la formation pour les ententes avec les communautés autochtones. Le conseiller travaille aussi sur des initiatives comme les programmes de formation à l'emploi dans les secteurs où nous exerçons nos activités et le comité de la main-d'œuvre régionale des Sables bitumineux, dirigé par l'Oil Sands Community Alliance, afin d'adopter une approche régionale axée sur le mentorat et les carrières pour les jeunes dans la région de Wood Buffalo. De plus, il codirige Horizons et conseille les leaders et les employés sur les connaissances, les protocoles et la culture autochtones. Parmi les autres ressources pour les employés autochtones, notons aussi le Programme de mentorat des employés autochtones et les programmes pour étudiants autochtones de niveau postsecondaire.

Établir des partenariats avec les jeunes Autochtones

Les jeunes Autochtones et leurs voix représentent l'avenir. L'Indigenous Youth Advisory Council (IYAC) travaille avec Suncor, la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), notre équipe des Relations avec les collectivités et les Autochtones, et divers leaders principaux pour partager des questions d'intérêt mutuel ayant une incidence sur les communautés et la vie des jeunes Autochtones, y réfléchir, écouter ce que les autres ont à dire et prendre les mesures nécessaires. Le conseil soutient aussi les jeunes leaders autochtones dans le développement de leur potentiel de leadership en leur permettant de participer au système énergétique. L'IYAC a aussi renforcé ses relations avec les leaders en 2021 en créant son propre programme de mentorat. Il est axé sur le mentorat réciproque et bidirectionnel entre les membres du conseil d'administration de la FSÉ et l'IYAC afin de soutenir les liens humains en tête-à-tête qui sont importants pour renforcer les relations.

Nous travaillons aussi en partenariat avec les jeunes Autochtones par l'entremise des établissements d'enseignement postsecondaire à l'échelle du Canada. Depuis 2019, un membre de l'équipe des Relations avec les collectivités et les Autochtones de Suncor à Sarnia, en Ontario, fait partie d'un comité de planification du Lambton College qui conçoit un espace de rassemblement extérieur pour les jeunes Autochtones sur le campus. Les membres autochtones du comité ont supervisé l'ensemble du processus et ont fourni une orientation précieuse sur la raison d'être et la conception de l'espace. Les étudiants du collège se serviront de cet espace pour les cérémonies, l'apprentissage et les rassemblements, et ce, toute l'année. Ce sera aussi un endroit où les étudiants – autochtones ou non – et les membres de la collectivité pourront aller ensemble sur la voie de la réconciliation. La construction devrait commencer en 2023.

Un legs d'apprentissage

Chaque fois qu'Elissa Whiteknife entre dans la Elsie Fabian School, à Fort McKay, elle passe devant un portrait géant de sa mère. L'école porte son nom et sa présence. « Ma mère était passionnée d'éducation – elle a siégé au Northlands School Board pendant 26 ans –, et cette école l'aurait rendue fière. J'adore entrer dans l'école et être accueillie par la photo de ma mère au mur. Cela me fait chaud au cœur, affirme Elissa, agente de liaison pour les parents à la Elsie Fabian School. Elle aurait été très fière de voir comment la langue et la culture des Cris et des Dénés sont intégrées dans le programme scolaire. » L'école a ouvert ses portes en septembre 2022 et accueille 140 élèves de la communauté. « Il y a des membres du personnel cris et dénés, et nos leçons – pour tous les niveaux – sont données dans une combinaison de déné, de cri et d'anglais. Les parents étaient très surpris lorsque les enfants sont revenus à la maison en leur parlant en déné. » Elle ajoute que les élèves de première année ont appris « Vive le vent » en cri pour le concert des Fêtes. L'objectif est que l'apprentissage traditionnel et axé sur les terres constitue 40 % du programme scolaire, ce qui comprend la participation des membres de la communauté. « Par exemple, nous avons des présentations à différents niveaux sur des sujets comme l'identification de la faune, souligne Elissa, dont les deux petits-enfants fréquentent l'école et dont la fille y travaille à titre d'aide-enseignante. Dans l'un des cours à option, des élèves ont



fait des chemises et des jupes à rubans. Ils ont aidé à coudre ces vêtements, qu'ils peuvent porter pour des occasions spéciales et des cérémonies. » L'école, qui a reçu une aide financière de Syncrude pour aider à la construction, est un hommage mérité à une défenseuse passionnée de l'apprentissage, dit Elissa. « Ma mère est décédée en 2013, et je me suis demandé comment on se souviendrait d'elle, avec tout ce qu'elle a accompli. Elle serait très heureuse de savoir que cette école est son héritage. »

social 🔲 Gouvernance

🖉 Annexe

Investissement social

Suncor contribue aux collectivités où nous menons nos activités en effectuant des investissements directs pour appuyer les solutions sociales, économiques et environnementales grâce à Suncor, Petro-Canada^{MC} et Syncrude.

Ce travail est appuyé par les programmes de la <u>Fondation Suncor Énergie</u> et la <u>Fondation</u> <u>proches aimants Petro-Canada^{MC}</u>. Suncor a versé indépendamment environ 40 millions \$ en 2022 à des organismes communautaires, de bienfaisance et sans but lucratif.

La Fondation Suncor Énergie

La Fondation Suncor Énergie (FSÉ) incarne notre raison d'être, soit prendre soin les uns des autres et de la planète, en travaillant directement avec les collectivités pour trouver des solutions aux défis – aujourd'hui et pour les générations à venir. La FSÉ combine les forces de la collectivité et de Suncor afin de trouver des solutions d'ordre social, économique et environnemental aux enjeux complexes. Pour y arriver, nous nous concentrons sur trois piliers interconnectés : priorités de financement stratégique, capacité d'innovation sociale et présence dans la collectivité. La FSÉ a augmenté ses dons dans ces secteurs pour atteindre environ 18 millions \$ en 2022.

Priorités de financement stratégique

Grâce aux priorités de financement de la FSÉ, nous apprenons des Autochtones et auprès d'eux ainsi qu'auprès d'autres pour renforcer la collectivité, alors que le monde vit une transition énergétique. Collectivement, nous faisons face à de multiples changements, mais nous croyons que les connaissances des Autochtones et les forces de la collectivité nous aideront tous à nous adapter.

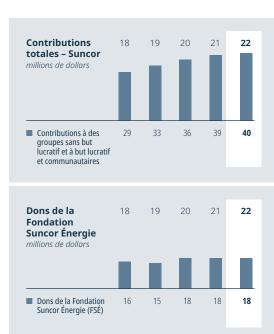
The Resilience Institute

Il y a une douzaine d'années, Laura Lynes a commencé une nouvelle mission et une nouvelle carrière au fond d'un dépôt glaciaire. « Je n'arrêtais pas de me dire que nous n'en faisions pas assez pour contrer les changements climatiques. Il y avait un énorme fossé entre ce que constataient les scientifiques qui étudiaient les dépôts glaciaires et ce que le reste de la population faisait dans la vie de tous les jours. Je me suis sentie obligée de faire quelque chose. » Cette révélation a mené à la création de The Resilience Institute, qui travaille avec les collectivités et les entreprises pour qu'elles s'adaptent aux changements climatiques et à la transition énergétique. Ce travail est soutenu par la Fondation Suncor Énergie. « Grâce aux contributions de la Fondation, nous avons pu approfondir nos travaux avec les collectivités plus rapidement. Par exemple, nous avons utilisé des fonds pour comprendre comment les plantes traditionnelles comme le foin d'odeur peuvent séquestrer le carbone afin d'atténuer les changements climatiques futurs, et les intégrer aux plans d'aménagement paysager comme stratégie d'affirmation », affirme-t-elle. Pour en savoir plus sur The Resilience Institute, visitez leur site <u>Web</u>.

Présence dans la collectivité

Suncor et la FSÉ investissent dans les collectivités locales au sein desquelles nous menons des activités, au Canada et à l'étranger. Nous offrons aussi des occasions de mobilisation, de bénévolat et de dons par l'intermédiaire du <u>programme Sun-Actif</u>. Sun-Actif inspire les employés à contribuer aux collectivités et à soutenir les causes qui sont importantes pour eux.

Par l'entremise de Sun-Actif, près de 6,2 millions \$ ont été remis aux collectivités en 2022.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 16.



- 27 % des employés ont participé à l'échelle de l'entreprise
- 105 000 heures de bénévolat effectuées par les employés de Suncor dans leur collectivité
- 1 700 organismes communautaires ont reçu un soutien financier

Aspect social

I 🕮 Gouvernance

🖉 Annexe

Investissement social

Syncrude

Depuis des décennies, Syncrude joue un rôle clé pour soutenir des initiatives et des services communautaires essentiels dans la municipalité régionale de Wood Buffalo et ailleurs.

Par l'entremise de Syncrude, 4,2 millions \$ ont été remis à des organismes communautaires en 2022, ce qui représente un total de plus de 44 millions \$ depuis 2015. En investissant dans l'infrastructure locale, en offrant des denrées aux banques alimentaires ou en proposant des occasions d'apprentissage, ces contributions ont fait une différence dans les collectivités où les employés vivent et travaillent. Syncrude a aussi soutenu Centraide et remis des dons dans le cadre du programme Good Neighbours (bénévolat des employés et bourses d'études de contrepartie).

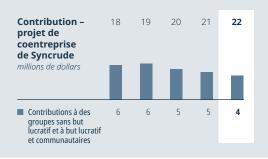
Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}

Depuis la création de la <u>Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}</u>, en 2020, nous avons eu une incidence positive sur la vie des proches aidants qui consacrent leur vie à aider ceux qu'ils aiment. La Fondation proches aimants^{MC} favorise la sensibilisation à la situation des proches aidants au Canada. Nous inspirons les Canadiens à aider en récoltant des fonds pour des organismes de bienfaisance canadiens afin de fournir des ressources et des programmes essentiels pour les proches aidants.

La Fondation reçoit des dons de Suncor, fière propriétaire de Petro-Canada^{MC}, ainsi que d'autres entreprises et particuliers. Jusqu'à présent, elle a remis plus de 4 millions \$ en subventions, y compris 1,7 million \$ en bourses nationales en 2022. De plus, elle a approuvé environ 0,5 million \$ par l'entremise de bourses locales dans 9 provinces l'année dernière.

En 2022, la Fondation a lancé une campagne et un site Web novateurs : 24 heures de soins. Pour connaître l'expérience de vrais proches aimants, consultez <u>24 heures de soins</u>.

Grâce à sa visibilité accrue au Canada, la Fondation proches aimants continue de démontrer notre raison d'être et renforce nos activités d'investissement social.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 16.



Suncor est reconnue à titre d'<u>entreprise généreuse d'Imagine</u> <u>Canada</u> pour son leadership dans l'investissement communautaire.

Soutenir les proches aidants

L'organisme Mount Pleasant Neighbourhood House (MNPH) soutient les proches aidants et leurs bénéficiaires à Vancouver, en Colombie-Britannique. C'est l'un des nombreux organismes de bienfaisance au Canada qui bénéficie de l'aide financière de la Fondation proches aimants Petro-Canada. Ces fonds permettent aux organismes de fournir des ressources et programmes essentiels pour les proches aidants. Lupita Muñoz a pu avoir accès au groupe de soutien de MNPH <u>dans son parcours</u> <u>de proche aidante pour son mari, Warren</u>.



ance 🖉

🖉 Annexe

Droits de la personne

Suncor s'engage à conserver et à protéger les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

Nous voulons éviter d'empiéter d'une façon quelconque sur les droits des personnes et des groupes. Ces droits comprennent ceux précisés dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies et dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Notre approche à l'égard des droits de la personne s'applique à l'ensemble de nos activités et de nos relations d'affaires. Nous nous efforçons d'harmoniser nos pratiques avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Nous sommes guidés par le cadre de réconciliation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et nous travaillons à appliquer ses principes dans nos activités touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources. De plus, nous sommes informés et guidés par les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous nous engageons à mettre en place ces protocoles et principes ainsi qu'à faire preuve d'ouverture à l'égard des commentaires sur la façon d'améliorer notre rendement.

Nous avons commencé à mettre à jour notre <u>principe sur les</u> <u>droits de la personne</u> en réponse aux tendances émergentes et à la réglementation dans ce secteur. Nous avons quatre secteurs prioritaires en matière de droits de la personne : chaîne d'approvisionnement, collectivités, sécurité et main-d'œuvre.

| Chaîne d'approvisionnement | Collectivités |
|--|---|
| Notre Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs souligne les valeurs importantes pour Suncor et : guide la norme de conduite requise par tous les fournisseurs, entrepreneurs, consultants et autres entités avec lesquelles nous faisons affaire; traite de sujets tels que la sécurité, les droits de la personne, le harcèlement, la corruption et les renseignements confidentiels, entre autres; renforce notre accent sur le développement durable et encourage nos partenaires commerciaux à travailler avec nous pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités dans lesquelles nous travaillons et de favoriser collectivement la croissance économique. Le respect du Code des pratiques commerciales des fournisseurs est une exigence standard de tous les contrats de la chaîne d'approvisionnement de Suncor. | Nous créons et entretenons des relations positives et significatives avec les groupes d'intérêt, les collectivités et les peuples autochtones en faisant ce qui suit : Travailler pour contribuer positivement aux collectivités où nous menons nos activités. Travailler avec les peuples autochtones, les groupes d'intérêt locaux et les collectivités pour définir une façon appropriée de faire ce qui suit : Transmettre l'information. Tenir compte des intérêts et des répercussions. Intégrer les commentaires à toutes les étapes de façon à respecter les processus décisionnels locaux et traditionnels. Travailler pour réduire notre impact sur l'environnement et reconnaître sa signification culturelle pour les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. |
| Qualification des fournisseurs Notre chaîne d'approvisionnement tient compte des droits de la personne dans le choix des fournisseurs : Nous avons mis à jour nos processus de préqualification et de qualification des fournisseurs potentiels en ajoutant des questions supplémentaires concernant les droits de la personne liées spécifiquement au travail des enfants et au travail forcé. Nous effectuons des vérifications techniques des fournisseurs actuels et potentiels qui tiennent compte des droits de la personne. | Chercher à comprendre et à respecter les histoires, les coutumes, les croyances et les traditions des peuples autochtones. Poursuivre notre Parcours vers la réconciliation pour faire évoluer notre façon de penser et d'agir afin d'inspirer un sentiment de confiance et de respect mutuels entre nous et les peuples autochtones. Principe en matière de relations avec les Autochtones du Canada Principe en matière de relations avec les groupes d'intérêt |

Aspect social

🖉 Annexe

Droits de la personne

Sécurité

Nous respectons les droits de la personne de notre maind'œuvre et des collectivités de la région tout en assurant la sécurité de notre personnel, de nos actifs et de nos activités :

 Nos principes et directives en matière de sécurité respectent l'esprit des principes internationaux des droits de la personne ainsi que des lois des territoires où nous exerçons des activités.

Nous respectons les <u>Principes volontaires sur la sécurité</u> <u>et les droits de l'homme</u>, établis en 2000 par un groupe d'entreprises, de gouvernements et d'ONG.

Principe relatif à la sécurité générale

Main-d'œuvre

Nous nous engageons à faire progresser des pratiques de travail responsables. Nous traitons notre personnel avec respect et dignité. Nous voulons offrir un environnement de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de violence :

 Nos principes d'emploi sont conformes à toutes les lois nationales applicables et respectent les normes du travail internationalement reconnues concernant la liberté d'association et la négociation collective, la non-discrimination, la non-utilisation du travail forcé et le recours aux travailleurs majeurs seulement. Cela comprendra aussi le projet de loi du gouvernement fédéral S-211, Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, qui devrait entrer en vigueur en 2024.

Dans le cadre des <u>normes Vers le développement minier</u> <u>durable (VDMD)</u>, les activités minières de Suncor et de Syncrude font l'objet d'évaluations par des tiers tous les trois ans visant à empêcher le travail des enfants et le travail forcé. Suncor a fait l'objet d'une évaluation en 2022, laquelle a permis de confirmer que nous avions en place des processus appropriés. Syncrude sera évaluée en 2023.

- Nous voulons que notre environnement de travail soit inclusif et diversifié. Pour ce faire, nous devons supprimer les obstacles relatifs aux systèmes et programmes qui empêchent la participation et la progression de sorte que les personnes puissent contribuer pleinement et mettre en valeur leur potentiel. Pour en apprendre davantage sur notre façon de faire, consultez la section Diversité et inclusion à la page 42.
- Nous plaçons la sécurité avant tout et croyons que nous en partageons tous la responsabilité.
- Nous faisons la promotion du bien-être physique, psychologique, social et financier de nos employés et nos collectivités.

Principe d'inclusion et d'égalité des chances Principe en matière d'environnement, de santé et de prévention

Accès à des recours

L'établissement de relations avec les collectivités est un aspect important de notre approche pour gérer les droits de la personne et donner l'accès pour corriger ou redresser une situation. Nous disposons de processus régionaux précis et de mécanismes de règlement des griefs. Le Système de gestion des informations liées aux groupes d'intérêt (SIMS) constitue la base de données principale de Suncor pour :

- documenter les activités de consultation ainsi que les exigences et engagements juridiques, et établir des rapports à ce sujet;
- consigner les activités de mobilisation des parties intéressées pour mieux comprendre les intérêts et les préoccupations;
- soutenir la mémoire institutionnelle et les autres processus internes (p. ex. griefs, plaintes).

Nous fournissons et facilitons l'accès à des recours par l'entremise de la ligne d'assistance téléphonique en matière d'intégrité de Suncor, accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine aux employés, aux entrepreneurs et au grand public. Chaque signalement est pris au sérieux et fait l'objet d'une enquête. Pour de plus amples renseignements et une description détaillée des sujets des signalements à la ligne d'assistance téléphonique en matière d'intégrité et du nombre de signalements en 2022, consultez la section Approche éthique à la <u>page 54</u>.

Gouvernance

Pour concrétiser la raison d'être de Suncor, qui consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance, nous adoptons une approche et des stratégies à long terme. Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi les bases solides d'un développement énergétique résilient et durable.

- > Approche éthique
- > Gouvernance d'entreprise
- > Gestion des risques
- > Chaîne d'approvisionnement



ocial 🚊 Gouvernance

ance 🛛 🖉 Annexe

Approche éthique

Agir avec intégrité est l'une de nos principales valeurs et elle est intégrée dans la façon dont nous menons nos affaires.

Notre approche

Notre Code des normes de pratiques commerciales définit les règles, normes et comportements de base pour tous les employés, entrepreneurs, fournisseurs et membres de notre conseil d'administration. Il traite d'aspects de la prise de décision éthique, notamment les conflits d'intérêts, le harcèlement, le trafic d'influence et la corruption, les délits d'initié, la concurrence et les mesures de contrôle comptables et commerciales. Pour plus d'informations sur nos exigences visant les fournisseurs, voir la <u>section Chaîne</u> d'approvisionnement.

Notre Programme sur la conformité et l'éthique soutient le Code et favorise une culture d'intégrité au sein de Suncor. Il impose le respect de principes d'éthique et la conformité à toutes les lois applicables.

Chaque année, les employés de Suncor suivent une formation sur notre Code, dans le cadre de laquelle ils confirment avoir lu le document <u>La façon dont nous menons nos affaires</u> et respecté le Code. La façon dont nous menons nos affaires résume l'ensemble des principes, directives et normes de Suncor qui constituent le Code.

Nous invitons les membres de l'équipe à signaler toute préoccupation concernant des infractions présumées à notre Code sans crainte de représailles aux équipes et services suivants :

- Direction
- Services juridiques et conformité
- Sécurité générale
- Ressources humaines
- · Vérification interne

Les membres de l'équipe peuvent également exprimer leurs préoccupations de manière confidentielle par l'entremise de la ligne téléphonique sur l'intégrité de Suncor, accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine aux employés, aux entrepreneurs et au grand public. Tous les signalements sont pris au sérieux et la Sécurité générale ou les Ressources humaines mèneront une enquête. Le nombre de signalements témoigne du bon fonctionnement du système d'assistance et de nos efforts pour faire connaître ce service dans l'ensemble de l'entreprise.

Notre Programme sur la conformité et l'éthique est évolué et bien établi. Nous assurons un suivi des pratiques exemplaires et recherchons des occasions d'améliorations.

Parmi les autres principes clés en soutien à ce Programme, citons notre <u>Principe d'inclusion</u> <u>et d'égalité des chances</u>, qui met en évidence et renforce l'engagement de Suncor à favoriser l'égalité des chances et un milieu de travail inclusif et sans discrimination. Notre <u>Norme sur un milieu de travail respectueux</u> décrit les exigences en matière de soutien d'un environnement de travail inclusif et respectueux à Suncor. 92 % des employés ont suivi la formation sur le Code des normes de pratiques commerciales.





Les données contenues dans ces tableaux reflètent l'inclusion de Syncrude.

🖉 Annexe

Gouvernance d'entreprise

Une bonne gouvernance constitue une base solide pour la résilience de notre entreprise dans le développement énergétique. Le *Globe and Mail* reconnaît notre engagement envers une gouvernance rigoureuse; dans le cadre de son classement annuel, *Board Games*, il a classé Suncor parmi les meilleures sociétés énergétiques pour ses pratiques de gouvernance neuf années consécutives.

Notre structure de gouvernance inclut notre conseil d'administration et ses comités, ainsi que notre équipe de la haute direction.

Les responsabilités du conseil comprennent la gouvernance, la planification stratégique et la gérance de Suncor, ce qui inclut l'identification et l'atténuation des risques principaux, comme le risque associé au carbone.

Un conseil diversifié et expérimenté

Le conseil d'administration de Suncor comprend des administrateurs possédant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue sur les enjeux touchant l'entreprise. Nous recherchons des personnes en tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, des minorités visibles, du statut d'autochtone, de l'âge, des handicaps, de l'expérience des affaires et de l'exploitation, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des groupes d'intérêt, de la provenance géographique et autres attributs. Nous avons un conseil d'administration diversifié et expérimenté, avec une présence autochtone depuis plus de vingt ans, ainsi que 31 % de femmes.

Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Nous intégrons les facteurs ESG au processus de recrutement des administrateurs, à l'évaluation du conseil et à la représentation des membres du comité. Le tableau des compétences du conseil d'administration a été révisé en 2021 afin de diviser le facteur «ESP (Environnement, santé et prévention) et responsabilité sociale» en deux compétences distinctes : «ESP» et «Rendement social». Vous trouverez les descriptions de toutes les compétences dans la <u>Circulaire de procuration de la direction</u>.

Rémunération des membres de la haute direction

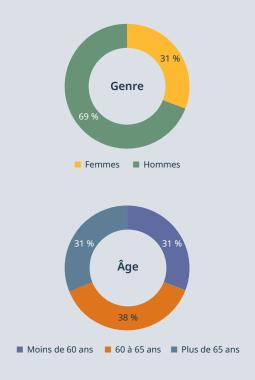
Le rendement de l'entreprise en matière d'initiatives ESG a une incidence sur la rémunération des membres de la direction. Nous avons lancé les certificats d'unités d'actions fondées sur le rendement climatique en 2022 afin d'établir un lien entre la rémunération des membres de la haute direction et le rendement en matière de développement durable de Suncor. Les récompenses annuelles seront acquises en fonction des progrès réalisés par rapport à notre engagement pour 2030 de réduire nos émissions annuelles de gaz à effet de serre de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur. Le programme s'applique aux titulaires d'un poste de vice-président ou d'un poste supérieur. Il s'ajoute aux mesures en faveur de la sécurité et du développement durable incluses dans le programme de prime d'encouragement annuelle.

Aux fins d'évaluation du rendement et de la rémunération, le conseil d'administration de Suncor tient compte des facteurs ESG :

- en évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent nos objectifs commerciaux, y compris le rendement sur le plan ESG;
- en tenant compte de notre rendement par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, le plan de l'environnement et le plan social, à titre de facteurs pour déterminer les montants des versements de la prime d'encouragement annuelle pour le chef de la direction et le reste des membres de l'équipe de la haute direction;
- en doublant la pondération de la sécurité dans le programme de prime d'encouragement annuelle en 2023, auquel participent tous les membres de la haute direction et les employés salariés.

Pour en savoir plus sur les compétences et les données démographiques des membres du conseil d'administration, consultez notre <u>Circulaire de procuration de la direction de</u> <u>2023</u>. Ce document comprend le principe et les objectifs du conseil en matière d'inclusion et de diversité.





Les données représentées dans ce graphique sont fournies en date du 6 mars 2023 afin de correspondre à notre notice annuelle de 2023.

Aspect social

<u>____</u>Gouvernance

🖉 Annexe

Gouvernance d'entreprise

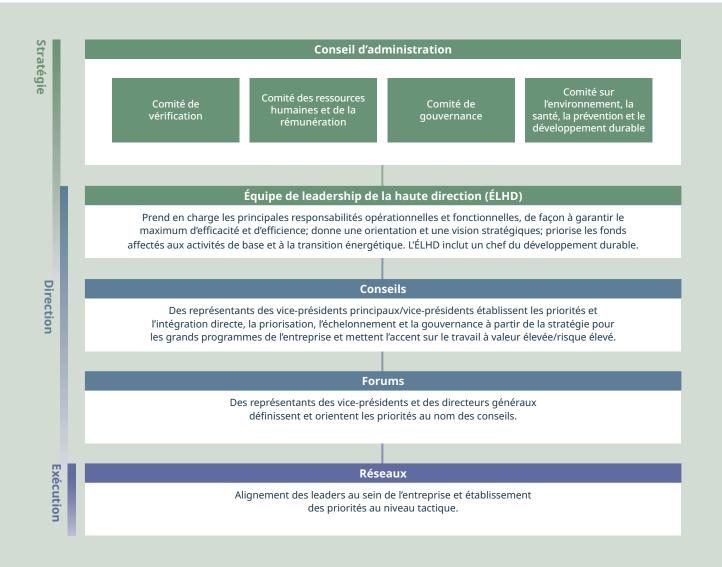
Structure de gouvernance de Suncor

Notre gouvernance commence par notre conseil d'administration et ses comités, lesquels ont des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts de nos actionnaires ainsi que l'intérêt supérieur de l'entreprise dans son ensemble. En plus des comités de notre conseil, de temps à autre, nous désignons des comités spéciaux pour se pencher sur des questions particulières au nom du conseil d'administration.

L'équipe de la haute direction exécute la gouvernance à l'aide de principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience. L'équipe de la haute direction inclut également un chef du développement durable, ce qui s'inscrit dans l'esprit de notre détermination depuis plus de 25 ans à améliorer le développement durable et à accroître la transparence et la publication de données à l'échelle de Suncor.

Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable

Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable se penche sur les questions relatives à l'environnement, à la santé, à la prévention et au développement durable. Le comité examine le Système de gestion de l'excellence opérationnelle de Suncor (un cadre obligatoire pour gérer les risques opérationnels). Il sélectionne, évalue et examine l'indépendance, l'efficacité et les rapports de gérance du groupe Vérification de l'intégrité de l'exploitation. Il fait des recommandations au conseil d'administration sur les stratégies et les principes de Suncor en matière d'environnement, de santé, de prévention et de développement durable. Le comité est responsable de l'examen du rendement de la direction ainsi que des nouveaux enjeux liés à ce secteur afin de s'assurer de prévoir les défis à venir et de se positionner de manière à



* Les réseaux peuvent appuyer un forum ou un conseil dans les situations où un forum n'a pas été mis sur pied.

Aspect social

🖉 Annexe

Gouvernance d'entreprise

réduire les risques. Le comité examine et recommande au conseil (et fournit au comité des ressources humaines et de la rémunération pour les régimes de rémunération au rendement de la haute direction) les objectifs de rendement liés à l'environnement et à la prévention, et détermine si ces objectifs de rendement ont été atteints. Les membres du comité examinent les rapports de gérance et les conclusions des enquêtes, évaluations et vérifications importantes en matière d'environnement, de santé et de prévention, et surveillent la pertinence des contrôles internes de Suncor en ce qui concerne les risques opérationnels liés à ses actifs physiques ainsi qu'à l'environnement, à la santé, à la prévention et au développement durable. Ce comité examine également les activités de divulgation annuelles liées au développement durable et au climat.

Comité de vérification

Le comité de vérification surveille l'efficacité et l'intégrité des contrôles internes des processus commerciaux de Suncor, incluant les systèmes de rapports financiers et de gestion et les systèmes de contrôles internes. Il surveille et examine aussi les rapports financiers et d'autres questions financières, et approuve, au nom du conseil d'administration, des questions financières données. De plus, le comité choisit les vérificateurs externes, les surveille et examine leur efficacité et exerce également une surveillance globale de la fonction Vérification interne. Le groupe Vérification interne de Suncor relève directement du comité.

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le comité des ressources humaines et de la rémunération supervise les questions liées à la rémunération des membres de la haute direction, les régimes d'encouragement et la gestion des talents. Il oriente la rémunération des membres de la haute direction et les lignes directrices relatives à la rémunération qui appuient les objectifs stratégiques commerciaux globaux de Suncor. Le comité est responsable des questions liées à la planification de la relève du chef de la direction et des postes de la haute direction. Il supervise tous les programmes importants d'encouragement, de retraite et d'avantages pour les employés. Le comité examine les principes de gouvernance de l'industrie, des organismes de réglementation et de la rémunération et leur incidence possible sur les principes et pratiques en matière de ressources humaines de Suncor. Il supervise la gestion du capital humain, incluant l'alignement sur la culture et la mobilisation des employés. Il examine les plans et processus pour favoriser l'équité, l'inclusion et la diversité.

Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance supervise les questions liées aux pratiques et principes de la gouvernance d'entreprise de Suncor. Le comité évalue et formule des recommandations liées à la rémunération, à la structure, à la composition et aux processus du conseil d'administration. Il évalue l'efficacité du conseil et facilite l'intégration des administrateurs, ainsi que les besoins de formation continue de ceux-ci. Il procure de la rétroaction à la direction sur les initiatives stratégiques clés, examine et évalue les processus relatifs à la planification à long terme et à l'établissement des budgets. Le comité examine également les questions concernant la culture, les valeurs, les convictions et les normes d'éthique de l'entreprise et les risques principaux qui lui ont été confiés aux fins de suivi.



Lorraine Mitchelmore Présidente du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable

social 🕮 Gouvernance

ance 🍊

🖉 Annexe

Gestion des risques

La gestion des risques est essentielle pour atteindre nos objectifs commerciaux et elle exige une culture axée sur la discipline opérationnelle.

Nous sommes régis par nos principes directeurs en matière de gestion des risques. Pour y arriver, il faut continuellement repérer, évaluer, traiter et surveiller les risques inhérents à nos actifs, nos activités et notre fonctionnement. Certains de ces risques sont plus courants dans l'industrie, tandis que d'autres sont uniques à Suncor. Notre programme de gestion des risques est conforme aux directives de l'Organisation internationale de normalisation (ISO 31000 Gestion des risques – directives), adoptées également par le Conseil canadien des normes. Les directives fournissent des principes, un cadre de travail et un processus de gestion des risques.

Notre pratique de gestion des risques est régie par notre principe de gestion des risques et mise en œuvre au moyen de processus et d'outils. Ceux-ci comprennent un tableau des risques, une structure des risques intégrée commune ainsi qu'une base de données de gestion des risques d'entreprise.

Identification des risques principaux

Les risques principaux sont ceux qui pourraient avoir une incidence considérable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques ou d'y contribuer. De nouveaux risques continuent de surgir alors que des risques connus pourraient prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur. Nous procédons à la définition des nouveaux risques principaux dans le cadre de nos processus de gestion des risques. Notre <u>rapport de gestion</u> traite de ces risques plus en détail.

Risques principaux

Risques principaux liés aux changements climatiques mondiaux

Prix des marchandises Volatilité des prix des marchandises

Risque lié au carbone

Adaptation à un marché concurrentiel sur le plan du carbone

Risque lié aux politiques gouvernementales/réglementaires Environnement politique et réglementaire incertain

Accès aux marchés Capacité logistique inadéquate

Agilité stratégique

Adaptation efficace et efficiente de la stratégie d'entreprise aux conditions changeantes

Gestion des résidus, intégrité des digues et fermeture des mines Approche disciplinée de la gestion des résidus liquides

Incident opérationnel majeur Gestion efficace des dangers opérationn

Aspect numérique et cybersécurité Gestion des rensejanements personnels et cybersécurité

Impact cumulatif et vitesse de changement Volume de changements élevé et croissant



 $\boldsymbol{\leftarrow}$

Une bonne gestion des risques consiste à tenir compte de ce qui attend l'entreprise et à gérer de manière proactive les éventuels défis et occasions. L'approche de Suncor en matière de gestion des risques nous permet de nous pencher sur les tendances et enjeux émergents et de déterminer ce que nous devons faire avant que la situation ne nous oblige à réagir.

Gary Millard

Chef de service, Intégration du développement durable

Aspect social

Gestion des risques

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration de Suncor et le comité de vérification surveillent nos risques principaux et s'assurent que des systèmes sont en place pour gérer leurs incidences. Tous les risques principaux sont examinés chaque année au conseil d'administration. Le signalement doit inclure des détails sur ce qui est fait pour gérer les risques, sur la façon dont ils sont contrôlés et sur tout changement dans le profil de risque.

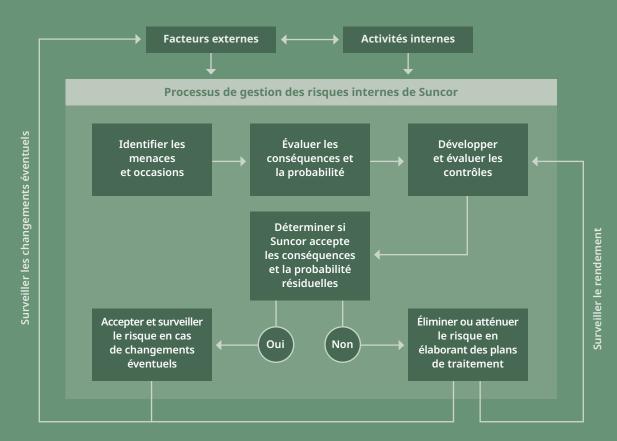
Les équipes de chaque unité commerciale et fonction atténuent et signalent les risques critiques dans leur secteur respectif. Les rôles de surveillance des risques sont attribués afin d'assurer la gestion des risques identifiés. Des coordonnateurs des risques chargés de chaque secteur d'exploitation appuient ce travail. Des mesures sont en place pour assurer une mise en œuvre et un contrôle efficaces des décisions relatives à la gestion des risques. Le processus global est géré et fait l'objet d'un rapport au conseil par le vice-président, Risque d'entreprise et vérification.

Notre <u>Notice annuelle</u> (datée du 6 mars 2023) fournit un aperçu exhaustif des risques importants pour Suncor et ses secteurs d'activité. Nous avons inclus le risque associé au carbone à titre de risque principal depuis 2016. Comme les occasions et les risques liés au climat occupent une place prépondérante dans nos activités de planification et de gestion des risques, tous les principaux risques liés au client et au développement durable sont soumis à un examen annuel du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration.

Mesure et évaluation des risques

Nous utilisons un seul tableau des risques pour évaluer uniformément les risques en fonction de l'ampleur de leur conséquence et de leur probabilité. L'emploi d'un tableau des risques commun permet d'uniformiser la terminologie et l'approche à l'échelle de l'entreprise. Un tel tableau aide aussi à assigner la responsabilité de différents niveaux de risques résiduels. Les conséquences sont fondées sur les cinq récepteurs suivants du tableau des risques :

- Santé et sécurité
- Environnement
- Réglementation
- Réputation
- · Impacts financiers



Processus de gestion des risques

္တု Aspect social

🖉 Annexe

Gestion des risques

Nous utilisons aussi le tableau pour mieux nous orienter en fonction des risques émergents et leur impact sur les activités. Parmi les exemples de risques émergents, notons la cybersécurité liée à la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et la géopolitique.

Le programme de gestion des risques d'entreprise identifie, évalue et signale les risques élevés pour les activités de Suncor ainsi que les stratégies de la direction pour y faire face. Le conseil d'administration surveille le programme, et veille à la mise en place de systèmes pour déceler, gérer et surveiller de manière efficace les risques principaux liés aux activités de Suncor et pour atténuer leurs répercussions. Un risque principal est généralement considéré comme une exposition pouvant avoir une incidence significative sur la capacité de Suncor d'atteindre ou de soutenir ses objectifs stratégiques.

Renforcement de la cybersécurité

Nous utilisons des systèmes et des technologies interconnectées complexes qui sont essentiels pour extraire, raffiner et fournir des produits énergétiques. Notre principe sur la cybersécurité interne décrit la détermination de Suncor à protéger l'information sensible et les actifs technologiques des menaces potentielles à la cybersécurité internes et externes et des vulnérabilités liées à nos processus commerciaux, à nos systèmes et aux activités de notre personnel. Une équipe entièrement dédiée se consacre, à l'aide de renseignements, à la détection des menaces et aux interventions, à la formation et à la sensibilisation, en assurant le respect des exigences réglementaires et en élaborant des méthodes d'exploitation conformes aux normes de l'industrie.

Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO)

Le SGEO est une partie intégrante de notre processus de la gestion du risque d'entreprise. Pour plus de détails sur le SGEO, consultez la section Sécurité à la <u>page 35</u>.

Nos installations certifiées ISO 14001 et 9001, principalement nos raffineries, sont l'objet de vérifications. Les équipes chargées de l'évaluation interne procèdent à une vérification axée sur les processus qui met l'accent sur les aspects, les risques et les objectifs significatifs conformément à la norme ISO 14001. Les unités commerciales de Suncor doivent aussi mener des autoévaluations annuelles conformément aux exigences de la norme du SGEO et se soumettre à des vérifications du SGEO.

Un nouveau tableau de bord du SGEO permet aux leaders d'établir des priorités, de prendre des décisions fondées sur des données et d'apporter des améliorations en fonction des tendances. L'uniformisation des mesures nous aide à atténuer les risques.

La place du développement durable dans le développement de projets

L'intégration du développement durable dans le processus de développement des projets vise à améliorer la façon dont les facteurs émergents liés aux politiques, à l'environnement et à l'aspect social sont pris en considération dans les décisions en matière de développement. Au fil du temps, cela favorise le déploiement d'une compréhension organisationnelle des enjeux liés au développement durable et des compétences, menant à de nouvelles occasions d'améliorations du rendement environnemental et social. Elle tire parti de la technologie et favorise un esprit axé sur le développement durable en vue de la concrétisation de notre raison d'être.

Notre cadre de développement de projet garantit notre intégration des facteurs liés au développement durable dans la planification et la prise de décisions dans le cadre de nouveaux projets. Nous sommes déterminés à améliorer le rendement en matière d'environnement, à maintenir une collaboration attentionnée et à entretenir des relations significatives avec les parties intéressées, ce qui constitue le fondement de notre rendement. L'orientation stratégique est intégrée encore davantage dans notre processus d'évaluation des investissements, ce qui comprend une orientation sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et soutient nos objectifs.

Les priorités stratégiques de Suncor orientent les décisions prises dans les portefeuilles conformément aux efforts de développement et d'exécution des projets. Notre modèle d'exécution pour le développement des actifs assure une collaboration et une mobilisation au début du cycle de développement du projet et définit des exigences multicritères, comprenant notamment :

- catégorisation et évaluation préalables des impacts environnementaux et sociaux des risques ainsi que des occasions;
- différenciation des options de développement en fonction de l'alignement sur les priorités stratégiques, et les objectifs ainsi que l'établissement des critères de développement durable propres aux projets dans le cadre d'un processus de sélection du concept;
- incorporation des risques liés au développement durable dans le processus de gestion des risques des projets et identification des occasions ou des risques pour l'entreprise;
- définition des effets en matière de développement durable du projet pour permettre à l'équipe de direction de prendre des décisions;
- identification des occasions liées à l'évaluation et au déploiement de nouvelles technologies qui nous aident à atteindre nos objectifs en matière de développement durable.

🖉 Annexe

Chaîne d'approvisionnement

Nous poursuivons l'intégration du développement durable à la gestion de notre chaîne d'approvisionnement et à nos activités de logistique.

Nous tenons compte des effets environnementaux et sociaux de nos décisions liées à l'approvisionnement tout en générant une plus grande valeur pour notre entreprise et des gains mutuels d'efficacité avec des entreprises et fournisseurs concurrentiels. L'accent mis sur le développement durable dans le cadre de nos processus de la chaîne d'approvisionnement et partenariats témoigne du leadership exercé dans la sphère de la gouvernance sociale et environnementale.

Nous établissons des partenariats avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et cadrent avec nos objectifs stratégiques. Ainsi, nous cherchons à trouver des occasions permettant de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement, d'appuyer les collectivités où nous travaillons et de contribuer collectivement à la croissance économique. Nous prenons en considération le rendement en matière de développement durable des fournisseurs en effectuant ce qui suit :

- Évaluer les données sur la performance en matière de développement durable dans le cadre de la préqualification, de l'attribution du travail et du rendement continu des fournisseurs;
- Recueillir des données afin de comprendre les effets de notre chaîne d'approvisionnement pour nous aider à prendre des décisions plus éclairées;
- Évaluer les occasions et les risques liés au développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement;
- Établir des relations avec les fournisseurs partageant notre vision pour stimuler l'innovation et le rendement lié au développement durable.

Approche en matière de développement durable

Toutes les entreprises et tous les fournisseurs doivent être préqualifiés pour effectuer du travail ou pour fournir des services ou des articles à Suncor en répondant à une série de questions sur des sujets comme les objectifs et les programmes de sécurité, les relations avec les Autochtones et leur participation, les changements climatiques, les droits de la personne, l'inclusion et la diversité, les investissements sociaux et l'innovation sociale. Notre processus de qualification et sélection des fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement est conforme au processus de préqualification et nous aide à prendre des décisions d'achat éclairées.

Le programme de gestion des entrepreneurs de Suncor régit les processus et les exigences afin de garantir que tous les biens achetés répondent à des normes de qualité et de s'assurer que tous les services sont effectués de manière sûre, écologique et rentable.

Tous les fournisseurs doivent respecter le Code des pratiques commerciales des fournisseurs. Nous sommes fiers d'être un chef de file dans le secteur énergétique en ce sens. En 2021, nous avons commencé à demander aux fournisseurs s'ils avaient leur propre code de pratiques commerciales et s'ils s'attendaient à ce que leurs fournisseurs en aient un semblable.

Nos progrès

Nos fournisseurs se trouvent partout au Canada ainsi que dans 28 pays. Suncor a dépensé environ 15,5 milliards \$ auprès de ses

fournisseurs en 2022. Cela représente une hausse de 18 % par rapport à l'année précédente principalement en raison des dépenses reportées pendant la pandémie.

Travailler avec nos fournisseurs et comprendre les répercussions sociales et environnementales

Nous collaborons avec nos principaux fournisseurs et partenaires de l'industrie afin d'accélérer l'innovation et le rendement en matière de développement durable. Suncor et ses principaux fournisseurs partagent les pratiques exemplaires pour améliorer continuellement le rendement en matière de développement durable et de prévention dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Ces discussions favorisent également la création d'une nouvelle façon d'évaluer les offres de services de nos fournisseurs. Il y a une sensibilisation accrue au sein de Suncor en ce qui a trait aux occasions d'améliorer nos résultats sur le plan social et environnemental à l'échelle de nos activités. Par exemple, dans le domaine de l'inclusion et de la diversité, notre réseau d'inclusion des employés MOSAÏQUE – qui représente les Noirs, les personnes de couleur et leurs alliés - s'est associé à Blacks At Microsoft et à Calgary Black Chambers pour partager des pratiques exemplaires lors d'un événement destiné à lancer le Mois de l'histoire des Noirs.

Réduction des coûts et des émissions

Dans une unité de préparation du minerai à l'unité de base, les compresseurs d'air sont importants pour Atul Patel et son équipe. Aux prises avec des problèmes récurrents de coûts et de fiabilité des unités diesel louées, en ajout aux deux anciens compresseurs de l'usine, Atul et son équipe ont travaillé avec la Chaîne d'approvisionnement et les entrepreneurs pour trouver une solution. Le remplacement des deux anciens compresseurs de l'usine par de nouveaux a permis de réduire les coûts de location et de maintenance de plusieurs centaines de milliers de dollars par an. Mais il a également permis de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et d'oxyde d'azote conformément aux objectifs de développement durable de Suncor. «Ce qu'il faut retenir, c'est la possibilité de découvrir une valeur insoupçonnée lorsque les gens se rassemblent pour remettre en question le statu quo et trouver une meilleure façon de faire», explique Atul. La réussite de cette initiative a incité une autre usine de préparation de minerai qui utilisait des compresseurs diesel loués à les remplacer, et elle a obtenu des résultats semblables en matière d'économies et de réductions d'émissions.

Travailler avec les fournisseurs autochtones

Les fournisseurs autochtones sont un élément important de notre chaîne d'approvisionnement. Notre stratégie de participation pour les entreprises autochtones soutient notre approche visant à respecter nos engagements et favoriser une mobilisation significative, tout en nous assurant que les ententes conclues sont mutuellement bénéfiques. Pour faire progresser nos activités commerciales avec les Autochtones, nos employés utilisent un outil

Aspect social

ial 🕮 Gouvernance

ce 🖉 <u>Annexe</u>

Chaîne d'approvisionnement

libre-service permettant d'identifier les fournisseurs autochtones actuels et potentiels. Il y a une importante rigueur à l'égard de la gestion des relations, de l'établissement des priorités annuelles et des premières rencontres avec les fournisseurs autochtones visant à discuter des nouvelles offres de services et occasions. Pour en savoir plus sur notre travail avec les entreprises et communautés autochtones, veuillez vous rendre à la <u>page 47</u>.

Nous cherchons des façons d'impliquer des entreprises autochtones dans le cadre des occasions d'approvisionnement nouvelles et existantes. Nous avons constaté une augmentation substantielle de nos dépenses, d'une année à l'autre, auprès d'entreprises de services et de fournitures à prix concurrentiels dans le cadre de nos activités. Suncor et Syncrude ont dépensé plus de 15 milliards \$ auprès d'entreprises et de fournisseurs autochtones à l'échelle du Canada depuis le début des années 1990. Nos dépenses globales auprès d'entreprises autochtones ont augmenté de 27 % en 2022 pour atteindre 3,1 milliards \$. Comme notre collaboration avec les fournisseurs autochtones fait partie de notre façon de travailler, nous n'établissons plus de cible de dépenses annuelles auprès de ceux-ci. Cette approche nous permet de maintenir nos engagements visant à faire progresser nos activités commerciales avec les Autochtones, et de mettre l'accent sur des améliorations de la qualité qui vont au-delà des dépenses, notamment l'emploi et une incidence directe sur les communautés. C'est ce qui se produit dans l'ensemble de notre entreprise : par exemple, les dépenses auprès des fournisseurs autochtones ont été multipliées par quatre dans notre secteur Aval depuis 2018.

Dépenses auprès de fournisseurs

| | 2022 |
|--|-----------|
| Dépenses totales auprès de fournisseurs | 15,5 B \$ |
| Dépenses totales auprès de fournisseurs autochtones | 3,1 B \$ |
| Base totale de fournisseurs | 6 636 |
| Base de fournisseurs autochtones | 132 |

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance n° 15.

Ampleur des dépenses ●\$\$\$ ●\$\$ ●\$



Projet Mâmawi

Les arrêts planifiés sont des événements importants et complexes. À l'unité de même un nom. Ces projets annuels font appel à des milliers de travailleurs qualifiés de partout au Canada. Les travailleurs inspectent l'équipement, effectuent des réparations, remplacent des pièces, mettent à niveau les technologies et redémarrent les usines en moins de deux mois. «Notre équipe Relations avec les collectivités et les Autochtones a recommandé de nommer notre arrêt planifié Mâmawi, qui veut dire équipe ont également offert de parler à notre main-d'œuvre et de répondre à ses questions à propos de sa signification et d'autres questions importantes en lien avec Mike Wheeler, chef de service pour les arrêts planifiés. « J'ai personnellement appris tellement de nouvelles choses et j'ai maintenant une meilleure compréhension des enjeux autochtones. Cela a favorisé mon projet Mâmawi apporte aussi des avantages à la région élargie, puisque 24 fournisseurs autochtones assurent l'approvisionnement en biens et services dans le cadre de l'arrêt planifié. «Environ 25 % de notre budget total pour les biens et services a été alloué à des fournisseurs autochtones de la région de Wood Buffalo, précise-t-il. Ils comprennent nos attentes en matière de sécurité et de fiabilité. Les entreprises locales ont leur mot à dire – ce sont des gens qui vivent dans notre ville et notre région. La réussite du projet Mâmawi leur tient à cœur et ils sont déterminés à y contribuer.»

Annexe

- > À propos de notre rapport
- > Glossaire
- > Index des divulgations ESG
- > Données sur la performance
- > Notes sur les données sur la performance
- > Rapport d'assurance limité du professionnel en exercice indépendant
- > Mises en garde

Suncor Energy

Aspect social

À propos de notre rapport

Notre Rapport sur le développement durable témoigne de notre engagement à faire le suivi et à évaluer de façon continue les impacts et avantages de nos activités, et à partager efficacement nos efforts en ce sens. Nous croyons que la divulgation est essentielle pour la mobilisation et le soutien de nos efforts qui visent à favoriser l'uniformité et la comparabilité des données sur la performance en matière de développement durable.

Portée

Nous présentons nos priorités et nos principaux paramètres de mesure en matière de développement durable, sous forme de données consolidées uniquement pour les actifs exploités par l'entreprise pour une année civile complète (à moins d'indications contraires). Les données sur la performance d'une installation ou d'un secteur d'activité plus détaillées, le cas échéant, se trouvent sur le site suncor.com. Les données sur la performance sur cinq ans (2018-2022) pour les installations exploitées par Suncor, y compris Syncrude, sont affichées dans notre document contenant les données sur la performance en matière de développement durable 2023 à suncor.com. Les données sur les installations achetées/ vendues et ensuite exploitées par Suncor au cours de l'année de déclaration ne sont pas incluses sous forme de totaux déclarés, sauf si la qualité de propriétaire ou d'exploitant dure tout au long de l'année (12 mois). Notre Rapport annuel 2022 présente des données financières et de l'information à propos de notre entreprise.

Notre <u>Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2023</u> fournit de l'information au sujet de notre conseil d'administration et des pratiques de rémunération.

Période de déclaration

Les données sur la performance présentées dans ce rapport portent sur nos activités du 1er janvier au 31 décembre 2022, à moins d'indications contraires. Dans la mesure du possible (ou lorsque cela est approprié), nous avons inclus des données sur des tendances historiques. Les données de 2022 et des années précédentes peuvent être téléchargées à partir du site suncor.com pour tous les actifs matériels de Suncor. De l'information sur des événements ou des activités au cours de la première moitié de 2023 peut aussi être incluse dans le Rapport sur le développement durable. L'examen et l'assurance des indicateurs de rendement sélectionnés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 sont effectués par un tiers, KPMG LLP, conformément à divers cadres de déclaration et éléments d'information propres au secteur. Tous les actifs matériels ont été assurés pour les ICR applicables. Consulter le Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant de 2023 à la <u>page 91</u>.

Retraitements

Les chiffres historiques sont parfois ajustés en raison, par exemple, de changement dans les principes de production de rapports, d'erreurs de calcul, de modification des facteurs de calcul utilisés par les autorités ou de reclassification des incidents après enquête. Nous retraitons les chiffres historiques et expliquons les changements si l'ajustement atteint notre seuil minimum de retraitement.

Pour le rapport de 2023, nous actualisons notre méthodologie de déclaration pour consigner la production totale sous la forme d'une somme de l'ensemble des hydrocarbures liquides produits dans le cadre de nos activités commerciales. Par conséquent, toutes les données sur l'intensité pour la période de 2018 à 2021 ont été retraitées au moyen de cette méthodologie. De plus, toutes les données présentées reflètent notre qualité d'exploitant à part entière du projet Syncrude, à moins d'indications contraires. Pour en savoir plus, consultez les <u>pages 9 et 10</u>.

Cadres de déclaration

Nous utilisons plusieurs cadres de déclaration pour identifier et déclarer des données sur nos principaux facteurs liés au développement durable, notamment :

- Normes Global Reporting Initiative conformément aux normes universelles et thématiques, et éclairées en fonction des normes pour le secteur pétrolier et gazier.
- Lignes directrices spécifiques du secteur de l'**IPIECA** sur la production de rapports sur le développement durable pour l'industrie pétrolière et gazière.
- Normes spécifiques de l'industrie du Sustainability Accounting Standards Board.
- Recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)
- Objectifs de développement durable des Nations Unies nous appuyons la concrétisation de ces priorités mondiales liées au développement durable d'ici 2030 et faisons part de notre point de vue sur notre contribution à certains des objectifs dans le cadre de notre travail.

À propos de notre rapport

Pertinence : Identification des priorités en matière de développement durable

Une des étapes importantes de la préparation de notre Rapport sur le développement durable est l'examen des priorités les plus pertinentes en matière de développement durable pour notre entreprise et celles qui comptent le plus pour nos parties intéressées. En 2023, nous avons utilisé un processus formel d'évaluation de la pertinence mené de 2020 à 2021 dans le but de tenir compte adéquatement d'un éventail de perspectives. Nous avons examiné tous les commentaires émis et engagements pris par les parties intéressées internes et externes, car il s'agit d'une occasion d'évaluer les sujets prioritaires dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable. Tout au long de 2020 et 2021, nous avons examiné les priorités pour notre rapport afin de cerner les enjeux qui correspondent à l'importance relative des priorités d'ordre environnemental, social et de gouvernance et leurs impacts (tant positifs que négatifs) sur notre entreprise et nos parties intéressées. Les pratiques internes suivantes ont été utilisées pour identifier et évaluer les priorités en matière de développement durable dans notre entreprise et les sujets dans le cadre de notre rapport.

1. Renseignements pertinents

- Mobilisation des parties intéressées : créer et maintenir des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les parties intéressées afin de bien analyser (i) leurs enjeux et préoccupations liés aux impacts de nos activités et (ii) qui, par leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise.
- Recherche sur les enjeux : Mener une recherche ponctuelle, une analyse comparative des pairs et un examen des sujets relatifs au développement durable préalablement identifiés comme une priorité.
- Tendances : Évaluer les tendances et analyser les pratiques exemplaires, notamment les pratiques exemplaires en matière de production de rapports.

2. Analyses

- Classer et prioriser les sujets en tenant compte d'un éventail de perspectives internes et externes par l'intermédiaire de sondages, d'ateliers et du partage des connaissances.
- Mener une évaluation conformément à notre processus annuel de gestion des risques d'entreprise.
- Déterminer la pertinence en se basant sur les divers cadres de déclaration en matière de développement durable.

3. Évaluation

 Prioriser les sujets pouvant avoir un impact considérable sur la réussite de Suncor ou influencer de manière substantielle les évaluations et les décisions des parties intéressées d'ici un à trois ans.

4. Engagement continu

Nous menons nos activités au sein d'un environnement complexe où émergent de plus en plus d'avis divisés sur l'industrie énergétique. Nous croyons qu'en faisant appel à la participation d'autrui, nous arriverons plus facilement à trouver des solutions à nos enjeux communs.

Nous travaillons à faire en sorte que Suncor soit considérée comme un chef de file parmi les entreprises canadiennes pour tous les aspects du développement durable – économiques, environnementaux et sociaux – pour que sa participation et sa contribution soient appréciées et influentes dans le cadre de la transformation du système énergétique.

Dans le but de conserver notre position de chef de file canadien, nous nous engageons à dialoguer avec un large éventail de parties intéressées afin de tenir compte de leurs enjeux et préoccupations à propos de nos activités et de l'impact de la mise en valeur proposée. Cela inclut collaborer pour atténuer les incidences sociales, environnementales et économiques éventuelles et s'assurer que les collectivités locales profitent du développement énergétique. Nous interagissons avec les parties intéressées de diverses façons, notamment dans le cadre de réunions, d'ateliers et de conférences. Non seulement un engagement élargi appuie l'exécution de nos activités de base, mais il permet aussi de faire ce qui suit :

- cerner les effets de nos activités et trouver des solutions
- explorer de nouvelles occasions d'affaires
- appuyer la recherche, la technologie et l'innovation à l'échelle de l'entreprise
- intégrer le développement durable dans l'ensemble de notre réseau énergétique

Nous cherchons à collaborer avec nos partenaires dans une ambiance de respect mutuel en sachant que nous aurons à travailler avec des partenaires qui ne sont pas favorables à certains éléments de notre entreprise ou qui auront des points de vue différents des nôtres. Nous sommes ouverts à toutes les idées et opinions qui nous aideront à évoluer vers le bien collectif et un changement positif.

Quand il est question de notre main-d'œuvre, nous croyons en la participation de nos employés et la création d'une culture encourageant la rétroaction. Un engagement des employés est particulièrement important dans le maintien d'une exécution solide des affaires en période de changement.

္က^လ Aspect social

cial 🏛 🕮

🖉 Annexe

À propos de notre rapport

Priorités liées au développement durable

Pour nos parties intéressées, ces priorités sont essentielles et, pour assurer la réussite de notre entreprise, elles exigent une approche novatrice et stratégique ainsi qu'un engagement envers l'excellence opérationnelle dans toutes les fonctions de notre entreprise.

- Changements climatiques et transition énergétique
- Sécurité
- Relations avec les Autochtones
- Éthique
- Gérance des ressources en eau
- Gestion des résidus
- Innovation

Nous avons déterminé d'autres priorités importantes, et notre performance ou notre approche liée à celles-ci sont indiquées ci-dessous et présentées dans notre rapport. Les sujets qui ont été évalués, mais qui n'ont pas été inclus dans notre rapport, sont gérés et soumis à un suivi et un contrôle internes à la lumière du contexte en constante évolution. Notre approche en matière de technologie et d'innovation est un des principaux thèmes de ce rapport et elle est étroitement liée à de nombreuses priorités identifiées dans le cadre de notre évaluation de la pertinence.

- Incidents environnementaux
- Sol et remise en état
- Qualité de l'air
- Biodiversité
- Déchets

- Inclusion et diversité
- Impact économique
- Relations avec les collectivités
- Recrutement, mobilisation et rétention des employés
- Emploi local
- Relations de travail
- Droits de la personne

Environnement

 $\overset{\circ}{\sim}$ Aspect social

- Gestion des risques
- Mobilisation des parties intéressées
- Gouvernance d'entreprise
- Raison d'être
- Chaîne d'approvisionnement
- Accès aux marchés
- Politique publique et lobbying

🛄 Gouvernance

္က^{လို} Aspect social

Gouvernance

🕖 Annexe

Glossaire

Sigles et organismes

| Terme | Définition | Lien |
|---|--|------------------------------|
| ACA | Alberta Conservation Association | <u>Lien vers la page Web</u> |
| Alliance nouvelles voies | | <u>Lien vers la page Web</u> |
| CCND | Surveillance de la qualité de l'air de Commerce City North Denver | <u>Lien vers la page Web</u> |
| COSIA | Canada's Oil Sands Innovation Alliance | <u>Lien vers la page Web</u> |
| Fondation proches aimants Petro-Canada ^{MC} | | <u>Lien vers la page Web</u> |
| FSÉ | Fondation Suncor Énergie | Page Web de Suncor |
| GRI | Global Reporting Initiative | <u>Lien vers la page Web</u> |
| IPIECA | International Petroleum Industry Environmental Conservation Association | <u>Lien vers la page Web</u> |
| IYAC | Indigenous Youth Advisory Council | Page Web de Suncor |
| Programme Sun-Actif | | Page Web de Suncor |
| ODD de l'ONU | Objectifs de développement durable des Nations Unies | <u>Lien vers la page Web</u> |
| OSCA | Oil Sands Community Alliance | <u>Lien vers la page Web</u> |
| SASB | Sustainability Accounting Standards Board | <u>Lien vers la page Web</u> |
| TFCD | Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat | <u>Lien vers la page Web</u> |
| TMF | Cadre de travail en matière de gestion des résidus | <u>Lien vers la page Web</u> |
| VDMD de l'AMC | Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada | <u>Lien vers la page Web</u> |

్ల^{ల్ల} Aspect social

🗰 Gouvernance

🕖 Annexe

Glossaire

Termes

| Terme | Définition |
|---|--|
| Amont | L'exploration, le développement et la production de pétrole brut, de bitume ou de gaz naturel. |
| Assainissement | La réduction, le retrait ou la neutralisation des substances dans le sol et dans l'eau (souterraine ou non) par l'application de processus physiques, chimiques ou biologiques dans le but de prévenir ou de limiter les effets néfastes sur l'environnement. |
| Aval | Le raffinage du pétrole brut et la distribution et la vente de produits raffinés sur les marchés de ventes au détail et de ventes en gros. |
| Bassin versant | Un territoire qui sépare la pluie et l'eau de fonte vers divers ruisseaux, cours d'eau et rivières, qui peuvent également se déverser dans une autre étendue d'eau. |
| Biocarburants | Les carburants dérivés de la matière vivante, allant des produits de l'agriculture aux déchets. Dans les classements, les biocarburants peuvent appartenir à différentes générations selon le type de charge d'alimentation utilisée pour leur production. |
| Biodiversité | La variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. (Convention sur la diversité biologique des Nations Unies, 2006) |
| Bitume | Un hydrocarbure solide ou semi-solide d'origine naturelle qu'on retrouve en abondance dans les sables bitumineux de l'Alberta; il s'agit d'hydrocarbures lourds qui sont trop visqueux ou denses pour couler sans d'abord être dilués ou chauffés. Le bitume peut faire l'objet d'une exploitation minière ou d'une production in situ, et il est valorisé et raffiné avant de devenir un pétrole brut et d'autres produits pétroliers. |
| Blessures graves et décès (BGD) | Les événements, y compris les blessures et les décès, qui nécessitent des mesures de sauvetage immédiates sans lesquelles la victime pourrait mourir, et les blessures qui entraînent une déficience permanente ou de longue durée ou la perte d'une fonction ou d'une partie du corps. |
| Brûlage à la torche | Le rejet contrôlé de gaz produits dans le cadre d'activités industrielles, comme le raffinage du pétrole brut et la production de bitume. |
| Captage, utilisation et stockage du carbone (CUSC) | Le processus visant à capter le dioxyde de carbone dans le cadre des procédés industriels ou directement dans l'atmosphère (captage direct dans l'air) et à le stocker sous la terre dans le but d'empêcher son rejet dans l'atmosphère. |
| Carboneutralité | Les émissions de GES découlant des activités humaines sont équivalentes à la quantité d'émissions réduites ou éliminées pour qu'il n'y ait aucune émission dans l'ensemble. |
| Carburants renouvelables | Les carburants produits d'une variété de sources renouvelables, comme la biomasse et l'énergie renouvelable, à l'aide de divers procédés biologiques, thermiques et chimiques. En voici des exemples : les biocarburants et certains types d'hydrogène sobre en carbone. |
| Cogénération | La production de vapeur et d'électricité par l'intermédiaire d'un procédé à partir de gaz naturel qui engendre une intensité des émissions de GES moins grande que si la vapeur et l'électricité étaient produites indépendamment. |
| Coke de pétrole (ou coke) | Un sous-produit carbonique solide du procédé de valorisation et de raffinage du pétrole qui prévoit des applications dans la production d'énergie et de nombreux types de fabrication. Suncor produit un coke de pétrole de qualité de carburant à teneur élevée en soufre à ses installations de sables bitumineux de Fort McMurray et sa raffinerie près d'Edmonton, et en fait la mise en marché en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. |
| Composés organiques volatils (COV) | Un large éventail de substances organiques qui se dispersent sous forme de vapeur ou s'évaporent facilement. Lorsqu'ils sont exposés aux rayons du soleil, les COV peuvent créer un ozone troposphérique et des matières particulaires, qui peuvent contribuer à la formation du smog. |

😥 Environnement 🛛 📯 Aspect social

🗰 Gouvernance

🕖 Annexe

Glossaire

| Terme | Définition |
|--|--|
| Conseil sur l'inclusion et la diversité (I et D) | Un organe directeur au sein de Suncor qui assure le leadership et la gouvernance interentreprises en appui de la stratégie de Suncor pour cultiver l'inclusion et le respect aux fins d'une diversité à grande échelle. |
| Décarbonisation | Une approche pour réduire ou éliminer les gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère par une installation ou dans le cadre d'activités d'exploitation. |
| Déversement important | Les rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété de Suncor nécessite plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété de Suncor nécessite au moins un an à atténuer. |
| Dioxyde de soufre (SO ₂) | Un gaz incolore qui est formé à partir du soufre trouvé dans les combustibles fossiles pendant le raffinage et la combustion. |
| Dioxyde d'azote (NO _x) | Les oxydes d'azote comprennent l'oxyde nitrique (NO) et le dioxyde d'azote (NO ₂). Ils peuvent être produits pendant la combustion des carburants et contribuent à la formation de smog et de pluies acides. |
| Économie circulaire | Un système de production et de consommation qui vise l'utilisation de produits et de matières existants, y compris les déchets, dans le but de réduire la quantité de déchets et d'améliorer la gestion des ressources et l'environnement. |
| Émissions de portée 1 | Les émissions de GES directes provenant de sources détenues ou contrôlées par un groupe. |
| Émissions de portée 2 | Les émissions associées à la production d'électricité, au chauffage/rafraîchissement ou à de la vapeur achetée à des fins d'utilisation dans une installation ou un secteur d'exploitation. |
| Émissions de portée 3 | Les émissions de GES qui découlent d'activités et de produits en dehors du mandat de propriété et de contrôle d'un groupe, mais qui font partie de sa chaîne de valeur, notamment la combustion du carburant acheté par ses clients. |
| Éthanol | Un carburant renouvelable obtenu à la suite de la fermentation de sucres ou de l'amidon contenu dans les grains (cà-d., le maïs) ou d'autres charges d'alimentation de biomasse, notamment celles provenant de sources agricoles, forestières et dérivées des déchets. L'éthanol est mélangée à notre essence lorsque les conditions le permettent et pour répondre aux mandats fédéral et provinciaux. |
| Exploitation minière en surface | L'extraction des sables bitumineux qui se trouvent près de la surface (entre 40 et 60 mètres de profondeur environ). |
| Fréquence des blessures consignées (FBC) | Le taux des blessures consignées qui tient compte des cas de traitement médical, des affectations à des tâches modifiées et des arrêts de travail. |
| Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail (FBAT) | Le taux de blessures entraînant une absence du travail par 200 000 heures travaillées. |
| Gaz à effet de serre (GES) | Les six gaz énoncés dans le protocole de Kyoto : dioxyde de carbone (CO_2); méthane (CH_4); oxyde nitreux (N_2O); hydrofluorocarbures (HFC); perfluorocarbures (PFC) et hexafluorure de soufre (SF_6). (GHG Protocol Corporate Standard, 2004) |
| Gestion des risques opérationnels (GRO) | Les systèmes destinés au repérage, à l'évaluation, au traitement et au suivi des risques liés aux activités d'exploitation de Suncor. |
| Hiérarchie des mesures d'atténuation | Une approche largement acceptée relativement à la conservation de la biodiversité qui guide les activités de développement dans une série d'étapes délibérées et séquentielles pour éviter, limiter ou contrebalancer les risques ou les effets liés à l'environnement. |
| Hydrogène | L'hydrogène est utilisé dans le cadre des processus de valorisation et de raffinage de Suncor, mais peut aussi être utilisé comme un carburant qui n'émet pas de CO ₂ à la combustion. |

🗰 Gouvernance

🕖 Annexe

Glossaire

| Terme | Définition |
|--|--|
| In situ | Le bitume dans les sables bitumineux « à son emplacement original », ce qui veut dire que le bitume est récupéré directement du dépôt, en perturbant le moins possible les terres et sans résidus (dans l'exploitation minière). La méthode de récupération la plus courante est le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV). La production in situ est requise pour environ 80 % du bitume trouvé dans les sables bitumineux. |
| Lac de kettle | Des lacs formés à l'intérieur des limites d'une fosse épuisée qui sont essentiels à la conclusion prochaine des activités minières en surface. Les lacs de kettle sont des éléments courants des activités minières en surface et des plans de fermeture partout en Alberta et ailleurs dans le monde. Ils ont largement été utilisés dans les mines de roche dure et de charbon à l'échelle planétaire. |
| Parcours vers la réconciliation | Les efforts continus déployés pour que Suncor établisse des relations significatives avec les peuples autochtones par les apprentissages et la remise en question de nos propres croyances et gestes. |
| Perte de confinement primaire (PCP) | Les événements de rejets non planifiés ou non contrôlés de matière à partir d'un confinement primaire entraînant des conséquences telles que celles spécifiées par l'American Petroleum Institute et l'International Association of Oil and Gas Producers. |
| Remise en état | Le processus de retour des terres touchées par les activités minières en surface à une utilisation finale bénéfique. |
| Résidus composites | Les résidus traités produits au moyen d'une technologie qui combine les résidus liquides au gypse et au sable; ils sont déposés aux installations de traitement des résidus en fosse où les résidus s'assèchent et se solidifient rapidement. |
| Résidus floculés | Les résidus traités produits selon une technologie qui traite préalablement les résidus liquides avec un coagulant, et prévoit ensuite la floculation sur filtre avec un polymère pour relier les fines particules l'une avec l'autre pour créer des structures plus grandes qui peuvent ensuite être séparées de l'eau de manière efficace. |
| Résidus liquides | Un sous-produit du procédé d'extraction du bitume incluant l'eau et le sable, les particules fines (argiles) ou le bitume résiduel ou d'autres hydrocarbures. |
| Sables bitumineux | Les dépôts d'origine naturelle composés d'un mélange de sable, d'eau, d'argile et d'un type de pétrole appelé bitume. Les dépôts des sables bitumineux se trouvent partout dans le monde, mais le dépôt Athabasca de l'Alberta est le plus important et utilise les processus de production les plus avancés. |
| Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) | Le système de gestion de Suncor qui établit les protocoles pour mener nos activités de façon sécuritaire, fiable et économique. |
| Traitement de la structure permanente d'entreposage aquatique (PASS) | Une technologie de traitement des résidus liquides qui fait appel à la floculation sur filtre des résidus liquides avec l'ajout d'un coagulant et prévoit leur dépôt aux installations de traitement des résidus en fosse. |
| Transition énergétique | Le transfert vers une production et une consommation d'énergie provenant de sources plus élevées à plus faibles en carbone. |

al 🔟 Gouvernance

Index des divulgations ESG

Suncor participe à l'élaboration d'un certain nombre de cadres et normes relativement à l'environnement, à l'aspect social et à la gouvernance (ESG) qui contribuent à façonner le contenu et pertinence du Rapport sur le développement durable. Des détails sur l'alignement et nos réponses peuvent être téléchargés dans la section Index des divulgations ESG. Ce document s'appuie sur le contenu suivant : Global Reporting Initiative (GRI) Standards, IPIECA, Sustainability Accounting Standards Board (SASB), Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD) et Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD NU).

Reconnaissance

| Bloomberg | Les pointages de transition climatique de Bloomberg classent Suncor parmi les 10 meilleures entreprises pétrolières et gazières cotées en bourse en 2021 pour la préparation à un monde sobre en carbone. |
|---|--|
| | CDP : Note de B pour les données sur les changements climatiques et de B- pour la sécurité de l'eau en 2022. À plusieurs reprises, le CDP a décerné à Suncor le titre de meilleur producteur de rapports. |
| Member of Dow Jones Sustainability Indices Powered by the S&P Global CSA | Suncor apparaît sur la liste de l'indice de durabilité Dow Jones Sustainability North American Index (DJSI) pour la 26º année consécutive. De plus, Suncor apparaît dans la parution 2022 Sustainability Yearbook. |
| FTSE4Good | Suncor est inscrite à l'indice FTSE4Good depuis 2009. |
| A A AAA | En 2022, Suncor a obtenu une note de A au classement MSCI ESG*. |
| Progressive Aboriginal RELATIONS | Suncor a été honorée au plus haut niveau pour son travail sur les relations avec les Autochtones. En 2020, Suncor a été recertifiée au niveau Or dans le cadre du programme Relations progressistes avec les Autochtones du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. |
| Transition Pathway Initiative | Depuis 2021, Suncor est évaluée par la Transition Pathway Initiative pour sa gestion des émissions de gaz à effet de serre et les occasions liées à la transition vers une économie sobre en carbone. |

* L'utilisation par Suncor Énergie Inc. de données de MSCI ESG research llc ou de ses filiales (« MSCI ») et l'utilisation des logos, marques de commerce, marques de services ou noms d'indices de MSCI aux présentes, ne constitue pas une commandite, l'endossement, la recommandation ou la promotion de Suncor Énergie Inc. par MSCI. Les services et données de MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'information, et sont fournis « tels quels » sans garantie d'aucune sorte. Les noms et logos de MSCI sont des marques de commerce ou de services de MSCI.

l 🕮 Gouvernance

🖉 Annexe

Données sur la performance

Nos données sur la performance en matière de développement durable présentent des données annuelles (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sur l'environnement, l'aspect social et la gouvernance ainsi que les tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Les données déclarées représentent les actifs détenus et exploités par Suncor, sauf indications contraires. Les données sur les gaz à effet de serre et la production sont déclarées sur une base d'actifs exploités et avec participation. Certaines valeurs, dont les totaux d'entreprise et les calculs sur douze mois, peuvent ne pas correspondre exactement à ce qui est présenté en raison de l'arrondissement. Toutes les données de 2022 accompagnées du symbole (A) faisaient partie de la portée de la mission d'assurance limitée de KPMG s.r.l. Voir la <u>page 91</u> pour consulter le rapport d'assurance limitée de KPMG. Les données ne sont pas toutes cohérentes avec notre Rapport annuel 2022 en raison des différences de méthodes et de limites de déclaration.

Vous trouverez des données supplémentaires dans notre document Données sur la performance en matière de développement durable 2023.

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|---------|--------|--------|---------|------------|
| Production – actifs exploités ⁴ | | | | | |
| Somme de la production d'hydrocarbures liquides millions de m ³ d'hydrocarbures liquides | 115,29 | 126,30 | 113,46 | 116,75 | 123,31 (A) |
| Production de bitume millions de m ³ de bitume | 53,99 | 59,43 | 52,47 | 55,82 | 59,58 |
| Production de brut synthétique millions de m ³ de brut synthétique | 31,58 | 36,43 | 34,71 | 34,91 | 36,15 |
| Production de brut extracôtier millions de m ³ de brut extracôtier | 1,81 | 1,79 | - | - | - |
| Production d'hydrocarbures liquides raffinés millions de m ³ d'hydrocarbures liquides raffinés | 27,50 | 28,25 | 25,94 | 25,69 | 27,23 |
| Production de carburants renouvelables millions de m ³ de carburants renouvelables | 0,40 | 0,40 | 0,34 | 0,34 | 0,36 |
| Production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux MWh d'électricité | 10,57 | 10,89 | 10,81 | 10,57 | 10,69 |
| Électricité produite consommée à l'interne MWh d'électricité | 6,72 | 7,29 | 7,00 | 6,93 | 7,35 |
| Électricité produite exportée MWh d'électricité | 3,85 | 3,60 | 3,81 | 3,64 | 3,34 |
| Production d'électricité éolienne MWh d'électricité | 100 850 | 98 419 | 96 952 | 114 009 | 130 660 |
| Production d'éthanol millions de m ³ d'éthanol | 0,40 | 0,40 | 0,34 | 0,34 | 0,36 |
| Carburants renouvelables mélangés millions de m ³ | 1,13 | 1,14 | 1,44 | 1,54 | 1,60 |
| Production – actifs avec participation⁴ | | | | | |
| Somme de la production d'hydrocarbures liquides millions de m ³ d'hydrocarbures liquides | 102,16 | 110,41 | 101,56 | 103,93 | 107,10 |
| Production de bitume millions de m ³ de bitume | 43,17 | 46,58 | 41,60 | 44,94 | 46,26 |
| Production de brut synthétique millions de m ³ de brut synthétique | 25,41 | 29,24 | 27,92 | 28,06 | 28,83 |
| Production de brut extracôtier millions de m ³ de brut extracôtier | 5,68 | 5,95 | 5,76 | 4,91 | 4,41 |
| Production d'hydrocarbures liquides raffinés millions de m ³ d'hydrocarbures liquides raffinés | 27,50 | 28,25 | 25,94 | 25,69 | 27,23 |
| Production de carburants renouvelables millions de m ³ de carburants renouvelables | 0,40 | 0,40 | 0,34 | 0,34 | 0,36 |

😥 Environnement

္က^{လို} Aspect social

social 🏾 🏛

Gouvernance

🕖 Annexe

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|-------|-------|-------|-------|-----------|
| Production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux millions de MWh d'électricité | 8,66 | 8,84 | 8,83 | 8,56 | 8,61 |
| Électricité produite consommée à l'interne millions de MWh d'électricité | 5,20 | 5,62 | 5,45 | 5,41 | 5,69 |
| Électricité produite exportée millions de MWh d'électricité | 3,46 | 3,21 | 3,38 | 3,16 | 2,92 |
| Émissions de gaz à effet de serre (GES) – actifs exploités ^{5,6} | | | | | |
| Émissions totales de GES (portée 1 et 2) millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 34,06 | 35,19 | 33,43 | 34,15 | 34,96 (A) |
| Émissions totales de GES (portée 1) millions de tonnes d'éq. CO_2 | 32,41 | 33,67 | 32,02 | 32,69 | 33,52 |
| Émissions totales de GES (portée 2) millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 1,64 | 1,52 | 1,41 | 1,46 | 1,45 |
| Somme des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 33,13 | 34,35 | 32,54 | 33,36 | 34,19 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de bitume millions de tonnes d'éq. CO_2 | 17,12 | 17,58 | 16,62 | 18,15 | 17,84 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut synthétique millions de tonnes d'éq. CO_2 | 10,30 | 10,89 | 10,77 | 10,14 | 11,14 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut extracôtier millions de tonnes d'éq. CO_2 | 0,59 | 0,52 | 0,05 | _ | - |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides raffinés millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 4,96 | 5,18 | 4,96 | 4,93 | 5,08 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de carburants renouvelables <i>millions de tonnes d'éq. CO₂</i> | 0,16 | 0,17 | 0,14 | 0,14 | 0,14 |
| Émissions de GES (portée 1) de la production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 2,53 | 2,58 | 2,56 | 2,45 | 2,50 |
| Émissions de GES (portée 1) de l'électricité produite consommée à l'interne millions de tonnes d'éq. CO_2 | 1,60 | 1,73 | 1,67 | 1,66 | 1,73 |
| Émissions de GES (portée 1) de l'électricité produite exportée millions de tonnes d'éq. CO2 | 0,92 | 0,85 | 0,89 | 0,79 | 0,77 |
| Intensité des GES – actifs exploités ^{5,6} | | | | | |
| Somme de l'intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides grammes d'ég. CO_MJ d'hydrocarbures liquides | 7,12 | 6,73 | 7,10 | 7,06 | 6,84 |
| Somme de l'intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides tonnes d'éq. CO_/m ³ d'hydrocarbures liquides | 0,29 | 0,27 | 0,29 | 0,29 | 0,28 (A) |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de bitume tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de bitume | 0,32 | 0,30 | 0,32 | 0,33 | 0,30 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut synthétique tonnes d'éq. CO/m³ de brut synthétique | 0,33 | 0,30 | 0,31 | 0,29 | 0,31 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut extracôtier tonnes d'éq. CO_/m³ de brut extracôtier | 0,33 | 0,29 | - | - | |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides raffinés tonnes d'éq. CO_/m³ d'hydrocarbures liquides raffinés | 0,18 | 0,18 | 0,19 | 0,19 | 0,19 |

😥 Environnement

္က^{လို} Aspect social

cial 🏛 Gouvernance

e 🥖 Annexe

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de carburants renouvelables tonnes d'éq. CO√m³ de carburants renouvelables | 0,40 | 0,42 | 0,42 | 0,41 | 0,39 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1) de la production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux tonnes d'éq. CO_/MWh d'électricité | 0,24 | 0,24 | 0,24 | 0,23 | 0,23 |
| Émissions de GES – actifs avec participation ^{5,6} | | | | | |
| Émissions totales de GES (portée 1 et 2) millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 28,16 | 29,22 | 27,88 | 28,58 | 28,81 |
| Émissions totales de GES (portée 1) millions de tonnes d'éq. CO_2 | 26,56 | 27,70 | 26,46 | 27,10 | 27,34 |
| Émissions totales de GES (portée 2) millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 1,61 | 1,53 | 1,42 | 1,48 | 1,47 |
| Somme des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 27,33 | 28,47 | 27,10 | 27,91 | 28,14 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de bitume millions de tonnes d'éq. CO_2 | 13,93 | 14,40 | 13,69 | 14,98 | 14,54 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut synthétique millions de tonnes d'éq. CO_2 | 7,59 | 8,04 | 7,76 | 7,39 | 7,97 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut extracôtier millions de tonnes d'éq. CO_2 | 0,70 | 0,69 | 0,54 | 0,47 | 0,44 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides raffinés millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 4,96 | 5,18 | 4,96 | 4,93 | 5,08 |
| Émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de carburants renouvelables millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 0,16 | 0,17 | 0,14 | 0,14 | 0,14 |
| Émissions de GES (portée 1) de la production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux millions de tonnes d'éq. CO ₂ | 2,09 | 2,11 | 2,10 | 1,98 | 2,02 |
| Émissions de GES (portée 1) de l'électricité produite consommée à l'interne millions de tonnes d'éq. CO_2 | 1,26 | 1,35 | 1,32 | 1,30 | 1,36 |
| Émissions de GES (portée 1) de l'électricité produite exportée millions de tonnes d'éq. CO2 | 0,83 | 0,76 | 0,79 | 0,67 | 0,67 |
| Intensité des GES – actifs avec participation ^{5,6} | | | | | |
| Somme de l'intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides grammes d'éq. CO∠MJ d'hydrocarbures liquides | 6,67 | 6,42 | 6,65 | 6,68 | 6,53 |
| Somme de l'intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides tonnes d'éq. CO_/m ² d'hydrocarbures liquides | 0,27 | 0,26 | 0,27 | 0,27 | 0,26 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de bitume tonnes d'éq. CO_m³ de bitume | 0,32 | 0,31 | 0,33 | 0,33 | 0,31 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut synthétique tonnes d'éq. CO/m ³ de brut synthétique | 0,30 | 0,27 | 0,28 | 0,26 | 0,28 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de brut extracôtier tonnes d'éq. CO_/m³ de brut extracôtier | 0,12 | 0,12 | 0,09 | 0,10 | 0,10 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides raffinés tonnes d'ég. CO./m ³ d'hydrocarbures liquides raffinés | 0,18 | 0,18 | 0,19 | 0,19 | 0,19 |

💋 Environnement

్ల^{ల్ల} Aspect social

social 🔟

🟛 Gouvernance 🏼 🎸

🕖 Annexe

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|--------|--------|--------|--------|------------|
| Intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de carburants renouvelables tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de carburants renouvelables | 0,40 | 0,42 | 0,42 | 0,41 | 0,39 |
| Intensité des émissions de GES (portée 1) de la production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux tonnes d'éq. CO_/MWh d'électricité | 0,24 | 0,24 | 0,24 | 0,23 | 0,24 |
| Utilisation d'énergie – actifs exploités ^{5,6} | | | | | |
| Utilisation totale d'énergie millions de GJ | 473,87 | 508,99 | 465,63 | 488,04 | 497,36 (A) |
| Utilisation directe d'énergie millions de GJ | 466,29 | 503,81 | 461,48 | 480,36 | 489,47 |
| Utilisation indirecte d'énergie millions de GJ | 7,56 | 5,18 | 4,15 | 7,63 | 7,89 |
| Intensité énergétique G/m² d'hydrocarbures liquides | 4,11 | 4,03 | 4,10 | 4,18 | 4,03 |
| Émissions atmosphériques ⁷ | | | | - | |
| Émissions de SO ₂ milliers de tonnes | 52,38 | 48,46 | 44,48 | 45,46 | 50,23 (A) |
| Intensité des émissions de SO ₂ kg/m ³ d'hydrocarbures liquides | 0,45 | 0,38 | 0,39 | 0,39 | 0,41 |
| Émissions de NO _x milliers de tonnes | 59,49 | 62,24 | 60,63 | 59,21 | 62,38 (A) |
| Intensité des émissions de NO _x kg/m ³ d'hydrocarbures liquides | 0,52 | 0,49 | 0,53 | 0,51 | 0,51 |
| Émissions de COV milliers de tonnes | 32,23 | 32,42 | 32,42 | 41,34 | 45,83 |
| Intensité des émissions de COV kg/m³ d'hydrocarbures liquides | 0,28 | 0,23 | 0,29 | 0,35 | 0,37 |
| Émissions de PM ₁₀ milliers de tonnes | _ | 5,39 | 5,18 | 7,16 | 5,33 |
| Émissions de H ₂ S milliers de tonnes | _ | 0,07 | 0,07 | 0,05 | 0,06 |
| Utilisation de l'eau ^s | | | | | |
| Prélèvement d'eau millions de m ³ | 223,51 | 212,32 | 228,68 | 176,88 | 168,47 (A) |
| Prélèvement d'eau de surface millions de m ³ | 147,27 | 157,36 | 104,26 | 102,23 | 103,24 |
| Prélèvement d'eau souterraine millions de m ³ | 8,18 | 7,10 | 7,71 | 8,77 | 7,47 |
| Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville ou du district millions de m ³ | 4,12 | 4,16 | 3,86 | 3,89 | 4,39 |
| Prélèvement d'eau usée traitée millions de m ³ | 1,52 | 1,74 | 2,48 | 2,85 | 2,65 |
| Prélèvement d'eau de ruissellement industriel millions de m ³ | 62,42 | 41,95 | 110,36 | 59,13 | 50,74 |
| Intensité du prélèvement d'eau m ³ /m ³ d'hydrocarbures liquides | 1,94 | 1,68 | 2,02 | 1,52 | 1,37 (A) |
| Eau retournée millions de m ³ | 82,43 | 82,57 | 79,60 | 69,11 | 68,15 |
| | | | | | |

Gouvernance

🕖 Annexe

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|--------|------------|
| Consommation d'eau millions de m ^a | 141,07 | 129,75 | 149,08 | 107,00 | 100,32 |
| Intensité de la consommation d'eau m ³ /m ³ d'hydrocarbures liquides | 1,22 | 1,03 | 1,31 | 0,92 | 0,81 |
| Consommation d'eau douce millions de m ³ | 86,60 | 95,54 | 70,90 | 67,61 | 66,40 |
| Intensité de la consommation d'eau douce m ³ /m ³ d'hydrocarbures liquides | 0,75 | 0,76 | 0,62 | 0,58 | 0,54 |
| Déchets ⁹ | | | | | |
| Total des déchets produits milliers de tonnes | 2 637 | 2 577 | 2 809 | 2 998 | 3 061 |
| Déchets dangereux produits milliers de tonnes | 985 | 1 054 | 1 010 | 1 040 | 1 113 |
| Déchets dangereux incinérés milliers de tonnes | 4,21 | 3,46 | 3,04 | 3,08 | 3,47 |
| Déchets dangereux injectés en puits profond milliers de tonnes | 958 | 1 010 | 969 | 1 004 | 1 072 |
| Déchets dangereux enfouis milliers de tonnes | 8,34 | 12,33 | 9,43 | 4,81 | 5,22 |
| Déchets dangereux éliminés ou traités d'une autre manière milliers de tonnes | 15,17 | 28,38 | 28,41 | 28,30 | 29,64 |
| Déchets non dangereux produits thousand tonnes | 1 652 | 1 523 | 1 799 | 1 991 | 1 948 |
| Déchets non dangereux incinérés milliers de tonnes | 0,17 | 0,02 | 0,00 | 0,69 | 0,30 |
| Déchets non dangereux injectés en puits profond milliers de tonnes | 1 315 | 1 174 | 1 596 | 1 647 | 1 558 |
| Déchets non dangereux enfouis milliers de tonnes | 328 | 336 | 199 | 410 | 384 |
| Déchets non dangereux éliminés ou traités d'une autre manière milliers de tonnes | 9,72 | 13,08 | 4,06 | 2,62 | 4,20 |
| Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés milliers de tonnes | 148,06 | 160,28 | 99,26 | 125,58 | 99,70 |
| Terres ¹⁰ | | | | | |
| Empreinte active totale hectares cumulatifs | 63 224 | 64 311 | 66 012 | 66 999 | 68 553 (A) |
| Total des terres défrichées hectares cumulatifs | 8 881 | 8 704 | 9 509 | 9 366 | 8 563 |
| Total des terres perturbées hectares cumulatifs | 45 232 | 45 959 | 46 609 | 47 602 | 48 726 |
| Prêtes pour la remise en état/en cours de remise en état permanente hectares cumulatifs | 1 581 | 1 518 | 1 355 | 1 208 | 2 075 |
| Total des terres remises en état hectares cumulatifs | 7 619 | 8 130 | 8 539 | 8 823 | 9 189 |
| Remise en état permanente hectares cumulatifs | 6 269 | 6 695 | 7 170 | 7 499 | 7 813 |
| Remise en état temporaire hectares cumulatifs | 1 350 | 1 435 | 1 368 | 1 324 | 1 376 |
| Terres certifiées | 104 | 119 | 119 | 121 | 120 |

💋 Environnement

ial 🛄

Gouvernance

🕖 Annexe

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|--------|---------|
| Résidus ¹⁰ | | | | | |
| Volume total des résidus liquides millions de m ³ | 905 | 909 | 956 | 953 | 983 (A) |
| Volumes de résidus traités <i>millions de m³</i> | 42 | 55 | 34 | 27 | 31 |
| Conformité environnementale ¹¹ | | | | | |
| Incidents environnementaux et cas de non-conformité nombre | - | - | _ | 58 | 72 |
| Déversements importants nombre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Volume de déversements importants m ³ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Déversements de > 1 baril ayant atteint l'environnement | | | | | |
| Hydrocarbures et autres substances au total nombre | - | _ | _ | 6 | 8 |
| Volume total des hydrocarbures et autres substances m^3 | _ | _ | _ | 360 | 42 |
| Hydrocarbures seulement | - | _ | _ | 6 | 6 |
| Hydrocarbures seulement m³ | _ | _ | _ | 360 | 36 |
| Autres substances seulement | - | - | _ | 0 | 2 |
| Autres substances seulement m ³ | _ | - | - | 0,0 | 6,0 |
| Amendes liées à la réglementation environnementale milliers de dollars | 282 | 113 | 5 439 | 690 | 13 |
| Indicateurs économiques ¹⁴ | | | | | |
| Revenus et autres gains millions de dollars | 40 036 | 40 511 | 25 290 | 41 102 | 63 038 |
| Charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux millions de dollars | 10 428 | 11 105 | 9 794 | 11 366 | 12 807 |
| Rachat d'actions milliards de dollars | 3,05 | 2,27 | 0,31 | 2,30 | 5,14 |
| Coûts liés aux services des employés et des entrepreneurs milliards de dollars | 7,82 | 8,02 | 6,98 | 7,41 | 8,04 |
| Redevances et impôts payés millions de dollars | 1 695 | 2 555 | 933 | 1 470 | 9 308 |
| Distribution aux actionnaires millions de dollars | 3 230 | 3 439 | 2 554 | 2 384 | 3 411 |
| Valeur économique non répartie millions de dollars | 24 654 | 23 379 | 11 973 | 25 846 | 37 471 |
| Valeur de l'entreprise miliards de dollars | 76 | 81 | 52 | 62 | 71 |
| Dépenses en immobilisations et frais de prospection millions de dollars | 5 406 | 5 558 | 3 926 | 4 555 | 4 987 |
| Contributions politiques milliers de dollars | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

🧭 Environnement

్ల^{ల్ల} Aspect social

ial 🚊

🗰 Gouvernance

🕖 Annexe

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Chaîne d'approvisionnement ¹⁵ | | | | | |
| Base totale de fournisseurs nombre | 7 934 | 7 198 | 6 253 | 6 542 | 6 636 |
| Base de fournisseurs autochtones | 106 | 112 | 128 | 137 | 132 |
| Achats de biens et services milliards de dollars | 14,39 | 13,31 | 11,54 | 13,06 | 15,46 |
| Dépenses totales auprès de fournisseurs autochtones milliards de dollars | 1 221 | 1 438 | 1 583 | 2 444 | 3 099 |
| Dépenses directes auprès de fournisseurs autochtones milliards de dollars | 1 146 | 1 406 | 1 556 | 2 402 | 3 063 |
| Dépenses indirectes auprès de fournisseurs autochtones milliards de dollars | 21 | 32 | 27 | 42 | 30 |
| Investissements sociaux ¹⁶ | | | | | |
| Contributions totales à des groupes sans but lucratif et à but lucratif et communautaires milliers de dollars | 28 980 | 32 941 | 36 278 | 36 119 | 40 350 |
| Valeur des dons en argent milliers de dollars | 27 843 | 32 754 | 32 411 | 35 065 | 39 50 |
| Valeur des dons en nature milliers de dollars | 1 137 | 187 | 3 867 | 1 054 | 84 |
| Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) milliers de dollars | 18 455 | 20 255 | 19 000 | 24 000 | 24 00 |
| Dons de la FSÉ milliers de dollars | 15 817 | 15 143 | 17 637 | 17 956 | 17 83 |
| Dons de Suncor à la Fondation proches aimants Petro-Canada ^{MC} milliers de dollars | _ | _ | _ | 2 000 | 2 00 |
| Dons de la Fondation proches aimants Petro-Canada ^{MC} milliers de dollars | _ | - | - | 2 232 | 2 16 |
| Dons liés au projet de coentreprise Syncrude milliers de dollars | 6 224 | 6 355 | 5 468 | 4 943 | 4 23 |
| Programme à l'intention des employés Sun-Actif | | | | | |
| Participation des employés % | 26 | 29 | 34 | 27 | 2 |
| Organismes soutenus nombre | 1 377 | 1 501 | 1 935 | 1 809 | 1 72 |
| Valeur des dons de Suncor et de la FSÉ milliers de dollars | 2 822 | 2 660 | 2 954 | 3 837 | 3 67 |
| Valeur des dons personnels des employés milliers de dollars | 2 719 | 3 138 | 2 802 | 2 910 | 2 55 |
| Heures de bénévolat nombre | 73 259 | 96 067 | 73 979 | 79 578 | 105 12 |
| Santé et sécurité ¹² | | | | | |
| Fréquence totale des blessures entraînant un arrêt de travail nombre par 200 000 heures travaillées | 0,04 | 0,05 | 0,06 | 0,04 | 0,0 |
| Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – employés nombre par 200 000 heures travaillées | 0,05 | 0,05 | 0,06 | 0,06 | 0,0 |

💋 Environnement

္က^{လို} Aspect social

🕖 Annexe 🗰 Gouvernance

| Indicateurs | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – entrepreneurs nombre par 200 000 heures travaillées | 0,03 | 0,04 | 0,06 | 0,03 | 0,06 |
| Fréquence totale des blessures consignées nombre par 200 000 heures travaillées | 0,40 | 0,40 | 0,33 | 0,39 | 0,37 |
| Fréquence des blessures consignées – employés nombre par 200 000 heures travaillées | 0,35 | 0,33 | 0,26 | 0,43 | 0,35 |
| Fréquence des blessures consignées – entrepreneurs nombre par 200 000 heures travaillées | 0,42 | 0,44 | 0,36 | 0,37 | 0,37 |
| Blessures graves et décès n ^{bre} d'événements | 2 | 4 | 8 | 7 | 4 |
| Décès – employés et entrepreneurs nombre | 0 | 1 | 3 | 2 | 2 (A) |
| Perte de confinement primaire (niveau 1 et 2) nombre | 55 | 51 | 47 | 44 | 55 |
| Effectifs ¹³ | | | | | |
| Employés de Suncor nombre | 17 448 | 18 486 | 17 936 | 17 433 | 17 111 |
| Employés à temps plein nombre | 12 317 | 13 004 | 12 489 | 16 846 | 16 491 |
| Employés à temps partiel nombre | 98 | 97 | 102 | 76 | 67 |
| Employés temporaires/occasionnels nombre | 211 | 382 | 444 | 511 | 553 |
| Employés de Syncrude nombre | 4 822 | 5 003 | 4 901 | _ | - |
| Entrepreneurs ayant un contrat à long terme | 559 | 534 | 235 | 921 | 713 |
| Effectif syndiqué % | 33,20 | 31,58 | 31,78 | 24,00 | 24,00 |
| Nouveaux employés embauchés % | 7,70 | 8,30 | 3,30 | 4,70 | 6,19 |
| Nouveaux employés embauchés – hommes % | 69,70 | 73,01 | 73,79 | 73,53 | 74,72 |
| Nouveaux employés embauchés – femmes % | 30,30 | 26,99 | 25,52 | 23,04 | 25,28 |
| Roulement du personnel % | 6,00 | 4,80 | 4,60 | 6,60 | 8,32 |
| Roulement du personnel – hommes % | 74,06 | 72,23 | 73,17 | 67,18 | 71,14 |
| Roulement du personnel – femmes % | 25,94 | 27,77 | 26,17 | 32,04 | 28,23 |
| Diversité ¹⁷ | | | | | |
| Tous les employés | | | | | |
| Hommes % | 76,80 | 75,27 | 76,15 | 77,69 | 77,54 |
| Femmes | 23,20 | 24,58 | 23,71 | 22,25 | 22,15 |

💋 Environnement

🟛 Gouvernance 🏼 🎸

🕖 Annexe

| Indicateurs | 2018 | 2010 | 2020 | 2024 | 2022 |
|--|-------|-------|-------|---------|--------|
| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Autochtones % | 3,10 | 3,27 | 3,40 | 5,27 | 5,39 |
| Minorités visibles % | 12,60 | 11,81 | 12,88 | 8,96 | 5,58 |
| Personnes handicapées % | 0,67 | 0,74 | 0,76 | 0,51 | 0,39 |
| Moins de 30 ans % | 7,96 | 8,48 | 7,53 | 7,59 | 7,57 |
| 30 à 50 ans % | 64,26 | 65,82 | 65,71 | 64,88 | 65,51 |
| Plus de 50 ans % | 26,11 | 25,56 | 26,77 | 27,50 | 26,66 |
| Direction | | | | | |
| Hommes % | 71,67 | 65,67 | 65,22 | 70,89 | 74,19 |
| Femmes % | 28,33 | 34,33 | 34,78 | 29,11 | 25,81 |
| Moins de 30 ans % | - | _ | - | 0 | (|
| 30 à 50 ans % | - | _ | - | 36,71 | 38,7 |
| Plus de 50 ans % | _ | _ | _ | 63,29 | 61,29 |
| Conseil d'administration | | | | | |
| Hommes % | 66,67 | 60,00 | 63,64 | 63,64 | 69,2 |
| Femmes % | 33,33 | 40,00 | 36,36 | 36,36 | 30,7 |
| Rémunération des femmes par rapport à celle des hommes | _ | 97 | 97 | 96 | 9 |
| Direction % | _ | 96 | 97 | 95 | 9 |
| Contributeur individuel % | _ | 97 | 96 | 96 | 9 |
| Apprentissage et perfectionnement ¹⁸ | | | | | |
| Heures consacrées à la formation et au perfectionnement au total nombre | _ | _ | _ | 347 624 | 305 05 |
| Moyenne par employé équivalent temps plein (ÉTP) nombre | _ | - | _ | 24 | 2 |
| Dépenses totales pour la formation et le perfectionnement millions de dollars | _ | _ | - | 19,54 | 18,8 |
| Moyenne par employé ÉTP \$ | _ | _ | _ | 1 500 | 1 50 |
| • | | | | | |

1 Survol

Ces notes fournissent des détails supplémentaires sur les limites de déclaration, les calculs et les changements apportés aux méthodologies, les définitions, les structures des segments commerciaux et les données historiques. En 2023, nous avons actualisé notre méthodologie de déclaration pour consigner la production totale sous la forme d'une somme de l'ensemble des hydrocarbures liquides produits dans le cadre de nos activités commerciales. Cette méthode diffère de celle appliquée à notre Rapport annuel, qui utilise les valeurs de production en fonction des produits finaux vendus aux fins de commercialisation. Notre exercice précédent de déclaration des données d'intensité de l'entreprise ne tenait pas compte des transferts de produits au sein de notre entreprise et ne reflétait pas les nombreuses activités prévues pour la fabrication de produits intermédiaires et finaux. Par conséquent, les données sur la performance seront désormais déclarées en utilisant la production totale plutôt que la vente du produit final sur le marché, à moins d'indications contraires. En raison de ce changement, les valeurs d'intensité de l'entreprise et les calculs sur douze mois, peuvent ne pas correspondre à ce qui est présenté en raison de l'arrondissement.

2 Limites de déclaration

- a. Les données sur la performance sont déclarées pour les installations exploitées par Suncor (en totalité) et sur une base de participation (reflétant notre part).
- b. Les données sur la production de ce rapport pourraient ne pas correspondre à celles présentées dans notre Rapport annuel 2022 en raison des différentes méthodes et limites de déclaration.
- c. En date de janvier 2023, nous n'exploitons pas d'installations d'énergie renouvelable et nous n'avons aucune participation dans celles-ci.
- d. Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur l'uniformité des tendances année après année.
- e. Les données sur les installations achetées et ensuite exploitées par Suncor au cours d'une année de déclaration pourraient ne pas être incluses dans les totaux, sauf si la qualité de propriétaire ou d'exploitant dure tout au long de l'année (12 mois).

3 Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (usine de base) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, les installations d'extraction et de valorisation intégrée, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015) et l'infrastructure connexe à ces actifs.
- c. Le secteur Amont (Fort Hills) comprend le parc de stockage Est.
- d. Les données pour le secteur Amont (Sables bitumineux exploitation in situ) comprennent les installations Firebag et MacKay River et l'infrastructure connexe.

e. Le secteur Amont - Exploration et production (E et P) comprend :

- Le navire de production, de stockage et de déchargement Terra Nova du secteur E et P situé au large de la côte Est du Canada. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019.
- Suncor détient une participation non exploitée dans d'autres actifs du secteur E et P au Canada et à l'étranger. Veuillez visiter le <u>www.suncor.com</u>.
- f. Le secteur Aval (Raffinage et logistique) comprend les activités de raffinage à Montréal (Québec), à Sarnia (Ontario), à Edmonton (Alberta) et à Commerce City (Colorado). Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada et aux États-Unis (dont Pipe-lines Portland Montréal et Northern Courier Pipeline). Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles sur le site suncor.com.
- g. Le secteur des Carburants renouvelables comprend l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario. Depuis janvier 2023, Suncor n'exploite plus aucune installation d'énergie éolienne. Les données environnementales seront incluses pour l'année 2022, mais ne seront pas déclarées en 2023.
- h. Suncor a pris en charge l'exploitation de Syncrude le 30 septembre 2021. Syncrude inclut les installations de Mildred Lake et d'Aurora North. L'harmonisation des données de Syncrude a été réalisée en grande partie, mais tout exercice de mise à jour additionnel sera pris en compte dans les rapports futurs. L'ensemble des données sur la performance 2018-2022 qui figurent dans le Rapport sur le développement durable et le Rapport climat de 2023 tiennent maintenant compte de Syncrude, sauf indications contraires. Les données sur la performance sur cinq ans (2018-2022) pour les installations exploitées par Suncor, y compris Syncrude, et les unités commerciales sont affichées dans notre document contenant les données sur la performance en matière de développement durable 2023.
- i. Ce rapport ne contient aucune information ou donnée liée aux actifs en Libye ou en Syrie.

4 Notes sur la performance opérationnelle et la production

- a. La somme de la production d'hydrocarbures liquides représente la production totale à l'échelle de notre entreprise, incluant le bitume, le pétrole brut synthétique, le pétrole brut extracôtier, les hydrocarbures liquides raffinés et les carburants renouvelables. La consommation à l'interne n'est pas déduite de ce total. Cette valeur comprend les hydrocarbures semi-solides et les hydrocarbures liquides très visqueux, et exclut les solides, les gaz et les substances autres que les hydrocarbures.
- b. La production de bitume correspond au volume total de bitume produit à nos installations et comprend les volumes valorisés et non valorisés. Cette valeur est compilée et provient de l'usine de base, de Syncrude, de Fort Hills et du secteur In Situ.
- c. La production de pétrole brut synthétique correspond à un mélange d'hydrocarbures liquides dérivés de la valorisation du bitume et comprend des produits comme les mélanges de pétrole brut synthétique, le diesel, les diluants et les produits intermédiaires. Cette valeur ne tient pas compte des solides, des gaz et des substances autres que les hydrocarbures, comme le coke de pétrole, le gaz combustible et le soufre. Cette valeur est compilée et provient de l'usine de base et de Syncrude.
- d. La production de pétrole brut extracôtier se rapporte au pétrole brut qui est produit par des installations extracôtières et exclut les gaz associés au gaz de pétrole. Elle comprend la production à l'installation Terra Nova, qui est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019.
- e. La production d'hydrocarbures liquides raffinés est la production commercialisable d'hydrocarbures liquides aux raffineries et comprend des produits comme l'essence, les distillats, les gaz de pétrole liquéfiés, les produits intermédiaires, les mazouts lourds, les charges d'alimentation pétrochimiques ainsi que les hydrocarbures liquides très visqueux ou semi-solides comme l'asphalte. On ne tient pas compte ici des solides et des substances autres que les hydrocarbures, comme le coke de pétrole, le bisulfite de sodium et le soufre. Cette valeur de production est compilée à l'aide des données provenant de nos raffineries à Sarnia, Montréal, Commerce City et Edmonton.
- f. La production de carburants liquides renouvelables correspond aux carburants liquides produits à partir de sources renouvelables, ce qui comprend notre usine d'éthanol de St. Clair.
- g. La production d'électricité provenant de l'exploitation des sables bitumineux correspond à la cogénération des secteurs Sables bitumineux et In Situ, la génération des turbines à gaz et à vapeur et exclut les générateurs mobiles. Ces données sont ventilées dans le portrait de l'électricité consommée à l'interne et exportée.
- h. La production d'énergie éolienne est déclarée uniquement sur une base d'installations exploitées.
- Des changements ont été apportés aux valeurs de production de certaines installations afin de s'aligner sur les nouvelles méthodologies énumérées ci-dessus. Voici les changements importants : La production de l'usine de base inclut désormais le bitume et le pétrole brut synthétique, alors que seul le pétrole brut était comptabilisé auparavant (entraînant une augmentation d'environ 90 %), la production de Syncrude inclut le bitume et le pétrole brut synthétique (entraînant une augmentation d'environ 120 %), alors que seul le pétrole peu sulfureux de Syncrude était comptabilisé auparavant et Sarnia inclut les valeurs des volumes hydrotraités qui n'étaient pas inclus auparavant (entraînant une augmentation d'environ 20 %).

5 Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

5.1 Coefficients d'émission de GES

Les émissions de GES provenant de nos activités (p. ex., production et consommation de carburant) sont estimées au moyen de coefficients d'émission et exprimées en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Ce paramètre de mesure représente différents gaz en fonction de leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) par rapport à celui du dioxyde de carbone (lequel a un PRP de 1), en utilisant une unité commune. Nos rapports de 2015 à 2021 utilisaient les coefficients de PRP sur 100 ans publiés dans le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur les conventions relatives à la présentation des données d'organismes comme Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. À compter de nos rapports de 2023, nous utilisons les coefficients de PRP sur 100 ans publiés dans le cinquième rapport d'évaluation (2014) du GIEC, qui s'aligne sur le Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES) de Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

5.2 Mesure des sources d'émissions potentielles de GES

Puisque nos activités couvrent de nombreux territoires, secteurs et types d'exploitation, nous utilisons plusieurs protocoles, y compris ceux d'organismes de réglementation (p. ex., l'EPA des États-Unis, la Western Climate Initiative, le gouvernement de l'Alberta) et du World Resources Institute pour élaborer des calculs des émissions propres à chaque installation. Nous déterminons le ou les protocoles de calculs appropriés en fonction du territoire, du type d'installation, de la source d'émission, du type de combustible et de sa composition. S'il n'y a pas de protocole imposé pour un équipement particulier, une combinaison de méthodologies normalisées et d'approches propres au secteur est utilisée.

Lorsque cela est possible, les coefficients d'émission utilisés dans ces calculs proviennent de données mesurées réelles plutôt que de coefficients génériques. Les coefficients qui proviennent de paramètres directs, déduits de données de composition ou fournis par un

🖉 Annexe

Notes sur les données sur la performance

fabricant de la plus haute qualité. En plus d'utiliser les coefficients d'émission propres aux combustibles qui reposent sur des volumes, certaines émissions sont calculées à l'aide du taux de consommation propre au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures. Compte tenu de la diversité de nos activités, notre base de données est composée de 1 400 coefficients d'émission standards. Cela n'inclut pas les milliers d'autres coefficients calculés quotidiennement pour différents combustibles et différentes installations selon une analyse de la composition du combustible.

5.3 Pratiques et méthodologies normalisées en matière de GES

Des agences externes ont développé des méthodologies standards pour l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies standards que nous suivons sont largement acceptées et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers, et appliquées uniformément d'une année à l'autre.

Ces méthodologies et documents de référence comprennent ce qui suit :

- American Petroleum Institute Compendium of Greenhouse Gas Emissions Methodologies for the Oil and Natural Gas Industry, 2009
- US EPA Mandatory Reporting of Greenhouse Gases Rule
- Cinquième rapport d'évaluation 2014 du GIEC
- World Business Council for Sustainable Development/World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard, 2004
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative Design for the WCI Regional Program, July 2010
- Western Climate Initiative Final Essential Requirements of Mandatory Reporting: Amended for Canadian Harmonization, 2013
- Alberta Greenhouse Gas Quantification Methodologies (Technology Innovation and Emissions Reduction Regulation) (Version 2.2)
- Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère du Québec, 2022
- Exigences relatives à la quantification des gaz à effet de serre du Canada (Programme de déclaration des gaz à effet de serre), 2022
- Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, 1990-2020
- EPA eGRID2021 pour les actifs aux É.-U.

5.4 Notes complémentaires sur les GES

a. Les émissions totales de GES sont la somme des émissions de portée 1 (directes) et de portée 2 (indirectes).

- Les émissions des actifs exploités représentent 100 % des actifs exploités.
- Les émissions des actifs avec participation sont établies à partir des participations directes de Suncor pour les actifs exploités et non exploités.
- b. Les émissions totales de GES ne considèrent pas nos exportations d'électricité sobre en carbone comme un bénéfice afin de s'aligner sur les déclarations réglementaires. Ce bénéfice est calculé en utilisant la quantité des exportations d'électricité produite par cogénération et la différence entre l'intensité de l'électricité produite par cogénération et l'intensité du réseau électrique de l'Alberta. Le bénéfice est inclus dans le calcul l'intensité de nos émissions de GES.
- c. Le calcul de l'intensité cumulée de Suncor incorpore la somme de la production d'hydrocarbures liquides qui fournit une valeur de la production correspondant à nos activités en tant que société intégrée. L'intensité cumulée de Suncor n'équivaudra donc pas à la moyenne pondérée de l'intensité des produits.
- d. Les émissions de portée 2 de MacKay River incluent l'électricité achetée du réseau et l'électricité et la vapeur achetées aux unités de cogénération de TransCanada, une tierce partie.
- e. Les unités de cogénération de l'usine de base, Fort Hills, Syncrude et Firebag sont exploitées par Suncor et 100 % des émissions de cogénération contribuent aux émissions totales de portée 1, incluant des émissions associées à l'électricité qui est vendue au réseau de l'Alberta.
- f. Les émissions de portée 1 du secteur Raffinage et logistique ne sont pas déduites des transferts de CO₂ à des tierces parties.
- g. Les émissions de portée 2 sont calculées au moyen des données réelles transmises par les fournisseurs lorsqu'elles sont disponibles et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- h. Les émissions de GES de portée 2 de MacKay River ont été retraitées de 2018 à 2021 afin de tenir compte des calculs de la méthodologie mise à jour.
- i. Les émissions de GES de portée 3 fournies dans notre Rapport climat comprennent les activités liées aux carburants et à l'énergie (catégorie 3), le traitement des produits vendus (catégorie 10) et l'utilisation des produits vendus (catégorie 11).

🕖 Annexe

Notes sur les données sur la performance

- j. Les émissions de catégorie 3 sont estimées à partir du volume total de gaz naturel utilisé pour l'exploitation minière des sables bitumineux, les installations in situ et les activités de raffinage de Suncor, sur une base de participation. Suncor estime les émissions découlant de l'extraction, de la production et du transport dans le contexte de notre consommation de gaz naturel dans le cadre de nos activités. L'utilisation du diesel est exclue.
- k. Les émissions de catégorie 10 sont estimées à partir du volume de produits intermédiaires vendus par Suncor aux autres raffineries et les régions auxquelles ils ont été vendus, sur une base de participation. Les produits intermédiaires évalués comprennent le bitume, le pétrole brut synthétique et le pétrole brut extracôtier.
- I. Les émissions de catégorie 11 sont estimées à partir des méthodes suivantes, sur une base de participation.
 - Production en amont : La somme de la production d'hydrocarbures en amont, en présumant qu'ils seront traités pour devenir des produits raffinés qui seront brûlés. Cela inclut les quantités expédiées nettes de bitume, de pétrole brut synthétique, de pétrole brut extracôtier et de coke de pétrole. Les coefficients d'émission de GES proviennent du GHG Emission Factors Hub de l'organisme EPA des États-Unis de 2022 et du Compendium of GHG Emissions Methodologies de l'API de 2021.
 - Production des raffineries : La somme des produits raffinés à nos raffineries d'Edmonton, de Commerce City, de Sarnia et de Montréal. Ce qui comprend l'essence, le distillat et des carburants comme le propane, le butane, le coke de pétrole et le mazout lourd. Les coefficients d'émission de GES proviennent du GHG Emission Factors Hub de l'organisme EPA des États-Unis de 2022 et du Compendium of GHG Emissions Methodologies de l'API de 2021.
 - Ventes de produits de marque : La somme des ventes de produits raffinés aux clients de détail au Canada et aux États-Unis, excluant les produits des ventes en gros. Les émissions de dioxyde de carbone découlant des carburants renouvelables mélangés aux produits raffinés ont été soustraites, car les émissions attribuables à la combustion de carburants renouvelables sont considérées comme étant carboneutres.
- m. Nos objectifs en matière de GES encouragent les réductions d'émissions à l'échelle de notre chaîne de valeur. Pour permettre un suivi de nos progrès, Suncor a une méthodologie qui quantifie les réductions directes provenant de nos activités et les réductions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits.
- n. Les réglementations, comme la réglementation TIER de l'Alberta, exigent que les émissions de nos installations soient vérifiées par une tierce partie à un niveau d'assurance raisonnable. Puisque les échéances de déclaration réglementaire et de développement durable ne correspondent pas nécessairement, il se peut que toutes les vérifications réglementaires ne soient pas finales au moment de la publication du présent rapport.
- o. Les données sur les émissions provenant des activités dans lesquelles nous avons une participation pourraient ne pas avoir été vérifiées et peuvent faire l'objet de changements.
- p. Aucun crédit n'a été comptabilisé dans nos données sur la performance en matière de GES de portée 1 et 2 pour les bénéfices associés aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.
- q. L'attribution des émissions de GES selon le type de production d'hydrocarbures liquides (c.-à-d. bitume, pétrole brut synthétique, pétrole brut extracôtier, hydrocarbures liquides raffinés et carburants renouvelables) est fondée sur les directives prévues par le protocole relatif aux GES et les méthodologies de génie internes.
- r. La somme des émissions provenant de la production d'hydrocarbures liquides et des émissions provenant de l'exportation d'électricité tirée des sables bitumineux correspond aux émissions de GES totales de portée 1 et 2.
- s. Les données relatives aux émissions de GES de 2020 de Terra Nova sont incluses dans les données relatives aux émissions de GES (portée 1 et 2) de la production de pétrole brut extracôtier.
- t. En raison de la nouvelle méthodologie de production, la somme de notre valeur de l'intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides a diminué d'environ 30·%, bien que la valeur absolue soit demeurée la même.

6 Notes sur l'utilisation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité qui a été produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables bitumineux et In Situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de l'utilisation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
- c. L'énergie indirecte inclut l'électricité, la vapeur, le chauffage et le refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes.
- d. La consommation d'énergie indirecte a été retraitée pour MacKay River de 2018 à 2021 afin de tenir compte des calculs de la méthodologie mise à jour.

ial 🕮 Gouvernance

nce 🖉

🖉 Annexe

Notes sur les données sur la performance

- e. L'utilisation d'énergie est déclarée uniquement sur une base d'installations exploitées.
- f. Les coefficients d'émission utilisés dans le présent rapport représentent les valeurs les plus récentes publiées pour le Canada par le Rapport d'inventaire national (RIN) relevées au 31 décembre de l'année du rapport, ce qui correspond aux coefficients de 2022 du RIN pour 2019. L'exception est la raffinerie de Commerce City, qui utilise le coefficient eGRID2021 pour 2021.

7 Notes sur les autres émissions atmosphériques

- a. Les émissions atmosphériques déclarées (NO,, SO, et composés organiques volatils) comprennent celles à la source et non à la source.
- b. Suncor et Syncrude déclarent des données chaque année dans le cadre de l'Inventaire national des rejets de polluants du Canada. Suncor procède également à une déclaration pour le Toxic Release Inventory des États-Unis une fois par année. Il est possible de se tourner vers ces mécanismes de déclaration pour obtenir de plus amples renseignements sur le rendement.
- c. Les graphiques sur l'intensité des émissions de SO₂, de NO_x et de COV comprennent seulement les données sur les installations qui représentent des sources considérables d'émissions pour notre entreprise. La précision de l'estimation des données pour l'intensité des émissions de composés organiques volatils pour le secteur Sables bitumineux et pour Syncrude présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesure acceptés actuellement.
- d. La méthodologie de quantification des COV découlant des fuites d'équipement a été mise à jour afin de tenir compte des changements au nouveau règlement fédéral sur les rejets de composés organiques volatils du secteur pétrolier (DORS/2020-231) pour certaines de nos raffineries à partir de 2022.
- e. Les valeurs PM₁₀ ont été retraitées à Syncrude afin de mieux s'harmoniser à la méthodologie de Suncor; aucune valeur PM₁₀ pour Syncrude n'est disponible pour 2018 et n'a donc été incluse; les valeurs de 2019 à 2021 s'harmonisent plus étroitement et les valeurs pour 2022 s'harmonisent entièrement à la méthodologie de Suncor. Les valeurs SO₂ pour 2022 et les années suivantes à notre raffinerie de Sarnia seront supérieures en raison des mises à jour apportées à la méthodologie de calcul. Les émissions de SO₂ pour 2020 et 2021 ont fait l'objet de modifications mineures en raison d'une correction de la méthode de calcul pour nos installations in situ.

8 Notes sur l'utilisation et le retour de l'eau

- a. Le prélèvement total d'eau est l'extraction ou l'achat d'eau à partir de n'importe quelle source, que ce soit de façon permanente ou temporaire. On parle aussi de captage d'eau ou de prise d'eau et les sources d'eau douce et non douce sont incluses. Cette valeur ne comprend pas l'eau produite. Des efforts supplémentaires visant à aligner les définitions entre les installations seront envisagés pour les périodes de déclaration futures.
- b. Le retour total d'eau est la somme des effluents et autres eaux quittant le périmètre d'une installation de l'entreprise et rejetés dans les eaux de surface et transférés à des tierces parties au cours de l'année de déclaration. Nous procédons également à des rejets souterrains prenant la forme de rejets en puits profond, mais ils n'atteignent pas l'eau souterraine.
- c. L'eau douce est caractérisée par une faible teneur totale en solides dissous, dont les limites sont définies par la réglementation dans le territoire de l'activité de Suncor. En l'absence de définition réglementaire de l'eau douce, nous utilisons par défaut celle du ministère de l'Environnement de l'Alberta, qui définit l'eau douce comme contenant moins de 4000 mg/l de matières dissoutes totales.
- d. La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée et reflète la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proche ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.
- e. Graphiques sur la consommation et l'intensité de la consommation d'eau douce : Les données présentées dans le graphique pour l'usine de base du secteur Sables bitumineux, Fort Hills et Syncrude n'incluent pas les eaux de ruissellement industrielles, dont les volumes varient d'une année à l'autre en fonction des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau incluant les volumes d'eaux de ruissellement industrielles sont présentées dans les tableaux de données sur la performance. La méthodologie de mesure et d'estimation de l'eau pour certaines installations du secteur Raffinage et logistique présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.
- f. L'intensité de la consommation d'eau douce correspond au volume d'eau douce consommé (en m³) par volume de produits d'hydrocarbures liquides.
- g. Graphique sur le prélèvement d'eau douce et l'intensité : Tient compte des prélèvements d'eau douce des eaux de surface et des eaux souterraines. Cette valeur ne comprend pas les volumes d'eaux de ruissellement industrielles, d'eaux des municipalités/villes/districts et d'eaux usées traitées qui ont été prélevés. La méthodologie de mesure et d'estimation de l'eau pour certaines installations du secteur Raffinage et logistique présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.
- h. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation minière de l'usine de base des Sables bitumineux, de Fort Hills et de Syncrude inclut l'eau de surface, l'eau souterraine et les eaux de ruissellement industrielles conformément aux permis de prélèvement de l'eau et peut varier d'une année à l'autre selon les précipitations. L'eau retournée comprend les eaux usées industrielles traitées et les eaux de ruissellement provenant de zones hors procédés qui sont recueillies, détournées et finalement rejetées dans l'environnement (c'est-àdire dans la rivière Athabasca).

- i. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation in situ inclut l'eau prélevée de puits souterrains autorisés, les eaux usées traitées et les eaux de ruissellement industrielles.
- j. Les sources de prélèvement d'eau de surface et la destination de l'eau retournée pour les activités du secteur Raffinage et logistique varient selon l'emplacement de l'installation de raffinage.
- k. La consommation d'eau douce à l'usine de base a été retraitée pour 2021 afin de tenir compte d'une valeur corrigée dans nos calculs.
- I. En raison de la nouvelle méthodologie de production, la somme de notre valeur de l'intensité des prélèvements d'eau a diminué d'environ 30 %, bien que la valeur absolue soit demeurée la même.
- m. Les données sur le prélèvement d'eau usée traitée ont été retraitées pour les totaux d'entreprise de 2021 afin de refléter un calcul corrigé.

9 Notes sur la gestion des déchets

- a. Les volumes de déchets dépendent des activités sur place ou de la maintenance périodique de l'équipement et peuvent varier d'une année à l'autre.
- b. Les déchets de l'exploitation in situ injectés en puits profond sont principalement attribuables à un vide-vite dans le cadre de nos activités de drainage par gravité au moyen de vapeur à Firebag et sont composés d'impuretés d'eau concentrées qui s'accumulent pendant le processus de génération de vapeur. Cette eau d'alimentation de chaudière est intentionnellement retirée des chaudières afin d'éviter une concentration d'impuretés pendant l'évaporation continue de la vapeur. Les méthodes d'élimination en puits profond de ce type sont sécuritaires, viables et correspondent aux paramètres de nos méthodes normales d'exploitation et nos activités se déroulent dans les limites d'élimination pour ces flux de déchets (établies par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta). Nos activités affichent aussi des taux de recyclage de l'eau exceptionnellement élevés qui sont supérieurs aux niveaux réglementaires.
- c. Les déchets dangereux sont définis comme étant dangereux, toxiques, répertoriés, prioritaires, spéciaux ou tout autre terme similaire utilisé par un pays, une autorité ou un organisme de réglementation donné. En vertu du droit réglementaire, il s'agit de déchets qui, lorsqu'ils sont présents en quantités et concentrations suffisamment élevées, constituent une menace pour la santé humaine ou l'environnement s'ils sont mal entreposés, transportés, traités ou éliminés.
- d. Les déchets non dangereux sont considérés comme moins dommageables pour l'environnement ou la santé humaine selon la définition d'un pays, d'une autorité ou d'un organisme de réglementation donné.

10 Notes sur les terres perturbées et remises en état et la gestion des résidus

- a. L'empreinte active totale inclut les hectares cumulatifs pour les terrains défrichés, les terrains perturbés, les terrains prêts à être remis en état ou faisant l'objet d'une remise en état et l'ensemble des terrains remis en état. Cette valeur ne comprend pas les terrains certifiés. Les catégories et définitions utilisées sont conformes à celles prescrites par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta pour les rapports annuels.
- b. À nos installations minières, les terrains défrichés comprennent les zones où la végétation a été retirée en vue des activités (conformément à la directive SED 003 de l'AER). À nos installations in situ, les terrains défrichés comprennent les zones en construction et les terrains défrichés qui permettent maintenant les activités actives et inactives (conformément à la directive SED 001 de l'AER).
- c. À nos installations minières, les terrains perturbés comprennent les zones qui seront utilisées pour le projet, où de la terre a été retirée (conformément à la directive SED 003 de l'AER). À nos installations in situ, les terrains perturbés comprennent les zones qui sont en construction et font l'objet d'activités actives ou inactives où de la terre a été retirée (conformément à la directive SED 001 de l'AER).
- d. À nos installations minières, les terrains prêts pour une remise en état ou faisant l'objet d'une remise en état permanente comprennent les terrains dont le suivi indique qu'ils sont prêts pour une remise en état et les terrains où le sol a été remis en place conformément aux définitions de la directive SED 001. À nos installations in situ, la catégorie comprend les terrains défrichés et perturbés dont le suivi indique qu'ils sont prêts pour une remise en état et les terrains sur lesquels se déroulent des activités de remise en état permanente. Cela inclut :
 - Les zones qui ne sont plus nécessaires à l'exécution des activités, où la remise en état aura lieu, mais n'a pas encore débuté.
 - Les zones où des activités se déroulent pour soutenir la remise en état de la terre.
 - Les zones où des activités liées à la remise en état ont eu lieu (comme la remise en place du sol, sans inclure la revégétalisation).
- e. Les terres remises en état sont des terres qui ne sont plus utilisées pour les mines ou les usines ou l'exploitation in situ et qui ont été remises en état de façon permanente ou temporaire (conformément aux directives SED 001 et SED 003 de l'AER). La remise en état est exprimée sous forme de nombre cumulatif. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année changera selon qu'une remise en état a été effectuée ou qu'une nouvelle perturbation de terres antérieurement remises en état a été nécessaire. Dans le cas des terres remises en état de manière permanente conformément aux plans autorisés, les sols ont été remis en place et la végétation restaurée, et ces zones n'ont pas été certifiées par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta.

- f. En Alberta, la réglementation relative à la sécurité des barrages relève du Water (Ministerial) Regulation et est détaillée dans la Dam and Canal Safety Directive. Le règlement et la directive régissent les exigences en matière de sécurité des barrages pour tous les barrages et tous les canaux de la province, y compris la définition des classifications des barrages :
 - Un ouvrage «actif» est défini comme un ouvrage en exploitation pour la gestion continue des résidus ou progressant vers la fermeture.
 - Un ouvrage «inactif» est défini comme un ouvrage qui n'est pas en exploitation, mais qui n'est pas encore fermé.
 - Un ouvrage «fermé» ou une «surface remise en état» est défini comme un ouvrage dont on a achevé la fermeture, mais qui est toujours détenu par l'exploitant.
- g. L'estimation volumétrique des résidus liquides pour 2020 est conforme aux cibles mises à jour de préparation à la remise en état de l'usine de base approuvées par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta au premier trimestre de 2021.
- h. Les valeurs liées aux résidus de Syncrude ont été retraitées de 2018 à 2021 par souci de conformité à la méthodologie de déclaration de Suncor.
- i. En 2022, la décision de définir davantage l'empreinte active totale a entraîné le besoin de représenter les valeurs de 2018 à 2022 en adoptant l'approche mise à jour qui représente mieux les catégories détaillées utilisées dans les rapports annuels fournis à l'AER.
- j. Le volume total des résidus liquides est la valeur nette obtenue lorsque le volume prêt à la remise en état répondant aux critères réglementaires est déduit du volume brut de résidus liquides.

11 Notes sur la conformité environnementale

- a. Depuis le Rapport sur le développement durable 2022, le paramètre de mesure Incidents environnementaux et cas de non-conformité remplace le paramètre de mesure appelé « Non-conformité environnementale » utilisé dans les rapports antérieurs. Le paramètre de mesure mis à jour comprend tous les incidents signalés précédemment à titre de « Non-conformité environnementale » ainsi qu'un sousensemble additionnel d'incidents qui correspondent à un risque moins élevé dans le tableau des risques de Suncor.
- b. Les données sur les incidents environnementaux et les cas de non-conformité correspondent aux incidents présentant un risque sur le plan environnemental et réglementaire plus élevé conformément au tableau des risques de Suncor et représentent au minimum un événement déclenchant une déclaration au titre de la réglementation ou un cas de non-conformité aux exigences réglementaires.
- c. Les déversements importants sont des rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété nécessite plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété nécessite au moins un an à atténuer.
 - Un déversement à déclarer de > 1 baril ayant atteint l'environnement correspond à un rejet non planifié ou accidentel d'une substance dont l'impact est à l'extérieur ou à l'intérieur de la propriété et qui nécessite une restauration ou une remise en état.
- d. Le seuil pour un déversement à signaler > 1 baril ayant atteint l'environnement est inférieur à celui d'un « déversement important ».
- e. Les deux paramètres Déversements à déclarer de > 1 baril ayant atteint l'environnement et Déversements importants sont des souscatégories du paramètre Incidents environnementaux et cas de non-conformité.
- f. Conformément aux lignes directrices de la International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA), les substances suivantes figurent parmi les déversements à déclarer : hydrocarbures liquides, produits chimiques, eau produite et autres substances autres que des hydrocarbures qui sont liées à des procédés.
- g. Selon le type de substance impliquée, un incident peut ne pas correspondre à un déversement à déclarer de > 1 baril ayant atteint l'environnement; cependant, l'incident ferait tout de même partie du paramètre Incidents environnementaux et cas de non-conformité.
- h. Les amendes liées à la réglementation environnementale sont alignées sur notre tableau des risques et correspondent aux sanctions financières imposées par l'organisme de réglementation ou les tribunaux et payées au cours de l'année de déclaration à la suite d'un cas de non-conformité ou de dépassement des limites réglementaires. Le seuil de déclaration pour les amendes, les pénalités ou les règlements est > 10 000 \$ CA ou US.
 - L'année au cours de laquelle une amende est payée ne correspond pas nécessairement à l'année au cours de laquelle l'incident s'est produit.
 - Les amendes découlant d'incidents liés à l'environnement payées au cours de la période de déclaration étaient imputables à la violation des exigences relatives à l'air.
- i. Les données sur la conformité des années précédentes ne font pas l'objet d'un retraitement dans le Rapport sur le développement durable.

12 Notes sur la santé et la sécurité

a. Tous les renseignements relatifs à la santé et à la sécurité mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 2 février 2023. Les valeurs totales de Suncor tiennent compte de l'inclusion des données de Syncrude.

- b. Les données relatives à la santé et à sécurité sont susceptibles d'être retraitées pour une année complète à mesure que les événements sont mis à jour et reclassés afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.
- c. Les données sur la santé et la sécurité du secteur Aval Raffinage et logistique comprennent notre usine d'éthanol de St. Clair. Nos activités aux États-Unis suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes.
- d. Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure professionnelle qui entraîne une perte de jours de travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) et divisé par les heures d'exposition mesurées des employés et des entrepreneurs. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- e. Les blessures consignées sont des blessures professionnelles qui se soldent par des blessures à consigner (qui comprennent des traitements médicaux, des affectations à des tâches modifiées et des arrêts de travail). La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) et divisé par les heures d'exposition mesurées des employés et des entrepreneurs. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- f. Les événements de blessures graves et de décès (BGD) comprennent les types d'incidents suivants : décès; toute blessure ayant nécessité des mesures de sauvetage immédiates sans lesquelles la victime serait probablement décédée (blessure mettant la vie en péril); ainsi que toute blessure qui entraîne une déficience permanente ou à long terme ou la perte de l'utilisation d'un organe interne, de fonctions corporelles ou d'une partie du corps (blessure qui change une vie).
- g. En raison de différences entre les méthodologies utilisées, les événements de BGD de Syncrude sont inclus dans le total de Suncor seulement à partir d'octobre 2021 par souci de conformité aux mesures de contrôle de l'exploitation. Les méthodologies sont soumises à une évaluation aux fins de conformité et de déclaration ultérieures. Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et(ou) des services à Suncor.
- h. Les données sur les décès sont publiées pour les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) la personne responsable du lieu de travail, ou b) une personne désignée par écrit par la personne responsable du lieu de travail. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire.
- i. Les événements de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2 en matière de sécurité opérationnelle sont des rejets non planifiés ou non contrôlés de toute matière à partir d'un confinement primaire entraînant des conséquences telles que spécifiées par la pratique recommandée 754 de l'American Petroleum Institute, deuxième édition, 2016 et le rapport 456 de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz : Process Safety Recommended Practice on Key Performance Indicators Version 2.0, 2018. Les données de perte de confinement primaire correspondent à la somme des événements de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2.

13 Notes sur l'effectif

- a. En 2022, Suncor a adopté un nouveau système de RH qui a donné lieu à la redéfinition des catégories de groupes d'effectif. La représentation autochtone est tirée de multiples sources internes de données. Le nombre total d'employés de Suncor pour la période de 2018 à 2022 tient compte des données de Syncrude. Les données de Syncrude ne sont toutefois pas incluses dans la répartition des employés selon diverses catégories pour la période de 2018 à 2020.
- b. Les nouveaux employés représentent tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur ou muté à l'interne dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- c. Le roulement du personnel est le pourcentage d'employés qui quittent Suncor pour quelque raison que ce soit pendant l'année de déclaration. Seules les cessations d'emploi sont incluses pour les employés à temps plein et à temps partiel.
- d. Les employés de Suncor comprennent les employés permanents à temps plein ou à temps partiel, et les employés occasionnels et temporaires. Les employés en congé autorisé ne sont pas inclus.
- e. Les entrepreneurs ayant un contrat à long terme sont des travailleurs individuels embauchés à titre d'entrepreneurs pour participer à divers travaux de nature variable et à court terme, et ont été déterminés selon le nombre d'entrepreneurs occupant un poste à Suncor dans la structure organisationnelle. Cela ne comprend que les entrepreneurs indépendants, et exclut les services contractuels, les détaillants contractuels et les consultants.
- f. Les données sur l'effectif syndiqué ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats. Ce nombre tient compte de l'intégration de Syncrude, qui ne compte pas d'employés syndiqués.
- g. Tous les renseignements relatifs à l'effectif mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2022. Les données sur l'effectif fournies peuvent ne pas correspondre aux données contenues dans le Rapport annuel 2022 en raison de l'utilisation de méthodologies différentes.

🖉 Annexe

Notes sur les données sur la performance

14 Notes sur la performance économique

- a. Les données économiques sélectionnées ont été calculées conformément aux Normes internationales d'information financière. Pour la divulgation complète de nos informations financières, voir notre Rapport annuel 2022.
- b. À partir de 2021, les données sur les revenus tirés de l'exploitation et les autres gains ont été mises à jour pour être présentées sous forme de revenus bruts plus autres gains (pertes), en excluant les redevances.
- c. Les charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux font l'objet de retraitements historiques en raison de reclassements dans notre état des résultats. En 2021, les montants de ces charges et frais pour les périodes antérieures ont été reclassés par souci d'harmonisation avec la présentation de l'année courante. Les coûts liés aux employés et aux services par contrat sont déclarés dans notre Rapport annuel dans la section consacrée aux charges d'exploitation, aux frais de ventes et aux frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions, ainsi que les coûts pour les services professionnels et les autres coûts connexes.
- d. En 2022, nous avons ajouté les coûts liés aux services par contrat dans la section des coûts liés aux employés. Il s'agit maintenant des coûts combinés pour nos employés et les services par contrat, et nous sommes remontés jusqu'à 2018 pour retraiter la valeur.
- e. Les dépenses en redevances et les impôts payés comprennent les montants remis aux administrations publiques, notamment l'impôt sur le revenu, l'impôt foncier et les autres impôts, les redevances à la Couronne, les primes de concession et les loyers. Pour simplifier les choses, les charges de redevances sont fournies, ce qui peut différer du moment où les redevances sont payées.
- f. Les paiements aux fournisseurs de capitaux comprennent les dividendes payés sur les actions ordinaires et les intérêts sur la dette.
- g. Conformément à la norme GRI 201-1, la valeur économique non répartie correspond à la valeur économique directe générée (produits) moins la valeur économique distribuée (charges d'exploitation [y compris les coûts liés aux employés], charges de redevances et impôts payés, paiements aux fournisseurs de capitaux et investissements dans la collectivité).
- h. La valeur de l'entreprise inclut la capitalisation boursière des actions plus la dette totale (ce qui comprend la dette à court terme, la tranche courante de la dette à long terme, la tranche courante des obligations locatives à long terme, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme), moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
- i. Les dépenses en immobilisations et frais de prospection incluent les intérêts capitalisés pour toutes les périodes présentées et excluent les dépenses en immobilisations liées à des actifs détenus en vue de la vente de 133 M\$ en 2022.
- j. En date du 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.

15 Notes sur la chaîne d'approvisionnement

a. Dépenses auprès de fournisseurs autochtones :

- Les dépenses directes sont considérées comme des contrats de travail passés directement avec une entreprise autochtone, y compris celles qui sont détenues à au moins 51 % par des personnes ou des organisations autochtones.
- On considère comme dépenses indirectes la passation de contrats avec un fournisseur non autochtone qui sous-traite à une entreprise autochtone détenue à 51 % ou plus pour des travaux effectués pour le compte de Suncor, ou la passation de contrats avec un fournisseur autochtone qui détient une participation minoritaire dans une entreprise non autochtone ou avec un fournisseur non autochtone qui a conclu un accord commercial en vertu duquel les revenus tirés des travaux effectués pour Suncor retournent à la collectivité.
- b. Les valeurs déclarées pour les revenus des fournisseurs autochtones reflètent les montants saisis dans notre système de gestion de données d'entreprise, moins la TPS de 5 %.
- c. L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration repose sur la date de paiement, non sur la date d'exécution.
- d. La valeur des dépenses directes auprès de fournisseurs autochtones pour 2018 a été mise à jour pour refléter une valeur corrigée.
- e. Tous les renseignements relatifs à la chaîne d'approvisionnement mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2022 et correspondent à ceux des rapports de gestion interne afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.
- f. Les sources d'approvisionnement totales pour Suncor et Syncrude ont été dénombrées séparément, puisque les données font l'objet d'un suivi dans deux systèmes différents et ne seront pas réunies avant le troisième trimestre de 2023. Toutes les autres données sur la chaîne d'approvisionnement ont été retraitées pour la période de 2018 à 2021 afin d'inclure les données combinées de Suncor et Syncrude. Syncrude n'a jamais fait le suivi des dépenses indirectes auprès des fournisseurs autochtones; par conséquent, cette valeur reflète seulement les dépenses indirectes de Suncor. Toutes les autres données sur la chaîne d'approvisionnement ont été retraitées pour la période de 2018 à 2021 afin d'inclure les données combinées de Suncor et Syncrude.

16 Notes sur les investissements sociaux

- a. La valeur des investissements sociaux est calculée par Suncor et est généralement non vérifiée, sauf dans le cas des dons faits par la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) et la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}. Les états financiers de la FSÉ et la Fondation proches aimants Petro-Canada sont vérifiés annuellement par KPMG. La valeur des investissements totaux dans la collectivité inclut les dons en argent et en nature ainsi que des récompenses pour bénévolat.
- b. La valeur des dons en frais de gestion de 2015 à 2022 ne comprend que la FSÉ.
- c. La FSÉ a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, et la contribution de Suncor à la FSÉ soutient les dons, le budget d'exploitation et le financement approprié d'un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels.
- d. Suncor a lancé le nouveau Programme à l'intention des employés Sun-Actif en 2017. Les dons de Suncor et de la FSÉ soutiennent les récompenses pour bénévoles, ainsi que les dons de contrepartie. Les dons personnels des employés comprennent les dons des employés et des retraités et les dons effectués par l'intermédiaire du Portail de l'impact communautaire Sun-Actif.
- e. La Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} a été lancée par Suncor, propriétaire de Petro-Canada^{MC}, en novembre 2020. La Fondation proches aimants Petro-Canada est une fondation publique enregistrée, qui s'engage à amasser des fonds, à accroître la sensibilisation et à fournir des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés qui soutiennent les proches aidants. La contribution de Suncor à la Fondation proches aimants Petro-Canada n'est composée que de dons. À l'heure actuelle, tous les coûts d'exploitation de la Fondation proches aimants Petro-Canada sont payés par Suncor. Consulter <u>www.prochesaimants.ca</u>.
- f. Les dons liés au projet de coentreprise Syncrudes sont les investissements totaux versés à des organismes de bienfaisance enregistrés et des groupes communautaires; cette valeur représente la totalité des dons de Syncrude. En tant qu'entreprise participante dans la coentreprise, Suncor contribute 58,74 % aux dons de Syncrude; cette valeur est incluse dans les contributions totales de Suncor. Les valeurs de 2019 à 2021 ne sont pas vérifiées.
- g. La valeur des dons en argent pour 2021 a été retraitée afin de refléter les dons qui n'ont pas été inclus dans le rapport de l'année passée. La valeur correspondant à la contribution totale à des groupes sans but lucratif et à but lucratif et communautaires en 2019 a été mise à jour pour tenir compte de ce changement.

17 Notes sur la diversité

- a. En 2022, Suncor a adopté un nouveau système de RH qui a donné lieu à la redéfinition des catégories de groupes d'effectif. Les données sur la diversité de Syncrude ont été intégrées aux indicateurs de 2022 lorsqu'elles étaient disponibles. Les données de Syncrude ne sont pas incluses dans les valeurs pour la période de 2018 à 2021 pour des raisons de disponibilité des données.
- b. Certaines régions où nous menons des activités interdisent la collecte de renseignements sur le sexe; par conséquent, les données sur la diversité de genre peuvent ne pas refléter la totalité de nos effectifs en raison de la disponibilité des données. Les données sur la diversité de l'effectif font l'objet de calculs à partir des renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et les handicaps ne reflètent que les employés qui se sont volontairement auto-identifiés; ces indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données par Syncrude dans le passé.
- c. Par personnel de direction, on entend les membres du comité de gestion et les membres du comité d'entreprise, c'est-à-dire viceprésidents et niveaux supérieurs. L'équipe de leadership de la haute direction (autrefois le comité de gestion), les leaders principaux (autrefois le comité d'entreprise), les leaders intermédiaires ou les leaders de première ligne.
- d. Tous les renseignements relatifs à l'effectif mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2022. Les données sur l'effectif fournies peuvent ne pas correspondre aux données contenues dans le Rapport annuel 2022 en raison de l'utilisation de méthodologies différentes.
- e. Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport à celle des hommes :
 - Aux fins de ce calcul, les femmes sont le numérateur et les hommes sont le dénominateur.
 - Le ratio ne tient compte que des employés à temps plein et à temps partiel, salariés, occasionnels et temporaires (y compris les employés syndiqués et non syndiqués).
 - Les personnes de sexe inconnu et les informations insuffisantes sur l'échelle de rémunération ne sont pas incluses.
 - L'échelle de rémunération est utilisée pour calculer le ratio à chaque niveau de l'échelle de rémunération afin de regrouper les personnes ayant un salaire similaire. Une moyenne pondérée est appliquée à chaque niveau de l'échelle de rémunération pour obtenir le ratio global pour les catégories de la direction et des contributeurs individuels.
 - La conversion des salaires annuels a été appliquée sur la base du taux de conversion 2022 du service des Finances.
- f. Les données sur le conseil d'administration présentées dans ce rapport sont fournies en date du 6 mars 2023 afin de correspondre à notre notice annuelle de 2023.

Rapport d'assurance limité du professionnel en exercice indépendant



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. Téléphone (403) 691-3000 www.kpmg.ca

À la direction de Suncor Énergie Inc. (« l'entité »)

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard de certains indicateurs clés de performance de l'entité, compris dans le Rapport sur le développement durable 2023 et le Rapport climat 2023 (collectivement, les « rapports ») et tels que décrits ci-dessous, au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Information sur l'objet considéré et critères applicables

L'étendue de notre mission d'assurance limitée, tel qu'il en a été convenu avec la direction, comprend les informations sur la performance suivantes (collectivement, l'« information sur l'objet considéré ») :

| Information sur l'objet considéré | Résultats | Critères applicables |
|--|--|---|
| Somme de la production d'hydrocarbures liquides | 123,31 millions de m³ d'hydrocarbures liquides | Critères élaborés en interne |
| Émissions totales de GES (portée 1 et 2) | 34,96 millions de tonnes d'éq. CO ₂ | Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (le « Protocole des GES ») et les lignes directrices de portée 2 du Protocole des GES (<i>supplément au</i> <i>Protocole des GES</i>) du World Resources Institute/ World Business Council for Sustainable Development GHG |
| Somme de l'intensité des émissions de GES (portée 1 et 2) de la production d'hydrocarbures liquides | 0,28 tonne d'éq. CO ₂ /m³ d'hydrocarbures liquides | Protocole des GES et critères élaborés en interne |
| Prélèvement d'eau | 168,47 millions de m ³ | Critères élaborés en interne |
| Intensité du prélèvement d'eau | 1,37 m³/m³ d'hydrocarbures liquides | Critères élaborés en interne |
| Décès – Employés et entrepreneurs | 2 | Critères élaborés en interne |
| Empreinte active totale pour l'usine de base, Fort Hills, Syncrude, Firebag et Mackay River | 68 533 hectares cumulés | Critères élaborés en interne |
| Utilisation totale d'énergie | 497,36 millions de GJ | Critères élaborés en interne |
| Émissions de NO _x | 62,38 milliers de tonnes | Critères élaborés en interne |
| Émissions de SO ₂ | 50,23 milliers de tonnes | Critères élaborés en interne |
| Volume total des résidus liquides pour l'usine de base, Syncrude, Fort Hills | 983 millions de m ³ | Critères élaborés en interne |

Rapport d'assurance limité du professionnel en exercice indépendant



Outre ce qui est décrit dans le tableau précédent, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures d'assurance à l'égard des informations restantes incluses dans les rapports et, par conséquent, nous n'exprimons pas une conclusion sur ces informations. L'information sur l'objet considéré soumise aux procédures d'assurance, contenue dans les rapports et indiquée par le symbole « (A) », a été déterminée par la direction en fonction de l'évaluation qu'a faite l'entité des questions significatives contribuant à sa performance en matière de durabilité et qui sont les plus pertinentes pour les parties prenantes.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de l'information sur l'objet considéré conformément aux critères applicables.

Il n'existe aucune exigence obligatoire pour la préparation, la publication ou l'examen des paramètres sur la durabilité. Ainsi, l'entité applique les critères applicables, y compris ses propres lignes directrices internes en matière de présentation de l'information sur la durabilité et ses définitions connexes, qui se trouvent dans les notes de bas de page figurant aux pages 81-90 du Rapport sur le développement durable 2023.

Il incombe à la direction de déterminer le caractère approprié de l'application des critères applicables.

Il incombe aussi à la direction de déterminer les objectifs de l'entité en ce qui concerne la performance en matière de durabilité et l'information relative à celle-ci, y compris l'identification des parties prenantes et des questions significatives.

La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation et la présentation de l'information sur l'objet considéré exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Exigences du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'information sur l'objet considéré, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme internationale de missions de certification (ISAE) 3000 (révisée), *Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou d'examen d'informations financières historiques* et à la ISAE 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre* publiées par le Conseil des normes internationales d'audit et de certification. La ISAE 3000 et la ISAE 3410 requièrent que nous planifiions et réalisions notre mission de façon à obtenir une assurance limitée quant à la question de savoir si, sur la base des procédures mises en œuvre et des éléments probants obtenus, nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré comporte des anomalies significatives.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, il n'est pas garanti qu'une mission d'assurance limitée réalisée conformément à cette norme permettra toujours de détecter un élément qui porte le professionnel en exercice à croire que l'information sur l'objet considéré comporte des anomalies significatives.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures mises en œuvre relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et impliquent l'obtention d'éléments probants concernant l'information sur l'objet considéré.

Nous avons notamment reçu pour mission d'évaluer le caractère approprié de l'objet considéré, le caractère valable des critères utilisés par l'entité pour préparer l'information sur l'objet considéré dans les circonstances de la mission et pour apprécier le caractère approprié des méthodes, politiques et procédures, et des modèles utilisés dans la préparation de l'information sur l'objet considéré, et le caractère raisonnable des estimations faites par l'entité.

Notre mission comprenait, entre autres, la mise en œuvre des procédures suivantes :

- effectuer des demandes d'informations auprès du personnel concerné du siège social et des installations afin de comprendre les processus de collecte de données et de présentation de l'information sur l'objet considéré;
- évaluer l'adéquation et l'application des critères en ce qui concerne l'information sur l'objet considéré;
- lorsque pertinent, exécuter des tests de cheminement pour les processus de collecte de données et de divulgation d'information sur l'objet considéré;
- comparer un échantillon des données présentées pour l'information sur l'objet considéré avec les sources de données sous-jacentes;

Rapport d'assurance limité du professionnel en exercice indépendant



- effectuer des demandes d'informations auprès de la direction concernant les principales hypothèses et, lorsque pertinent, la réexécution des principaux calculs;
- réaliser une visite sur place à l'installation de Syncrude, y compris un test de cheminement sur place des processus de collecte de données et de présentation de l'information, des entrevues avec la haute direction et le personnel concerné ainsi qu'une inspection et une visite du site;
- examiner la présentation de l'information sur l'objet considéré dans les rapports afin de déterminer si l'information présentée est conforme à notre connaissance générale et à notre expérience liées à la performance en matière de l'entité.

La mission a été réalisée par une équipe multidisciplinaire qui était composée de professionnels possédant les compétences et l'expérience appropriées à la fois en certification et en lien avec l'objet considéré applicable, y compris les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Indépendance et gestion de la qualité du professionnel en exercice

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité des cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*, qui exige que le cabinet conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

Les informations non financières historiques, telles que celles contenues dans les rapports, sont assujetties à davantage de limites inhérentes que les informations financières historiques, étant donné les caractéristiques de l'objet considéré et les méthodes utilisées pour déterminer ces informations. Comme il n'existe pas d'ensemble substantiel de pratiques établies sur lequel s'appuyer, différentes techniques d'évaluation sont acceptables et peuvent être retenues, ce qui peut donner lieu à des écarts significatifs entre les mesures et avoir une incidence sur la comparabilité. La nature de ces informations et les méthodes utilisées pour les déterminer, telles qu'elles sont décrites dans les critères applicables, peuvent changer au fil du temps, et il est important de lire la méthodologie de présentation d'informations de l'entité, qui se trouve aux notes de bas de page des page 81-90 du Rapport sur le développement durable 2023.

Notre conclusion

Notre conclusion a été formée sur la base des éléments décrits dans le présent rapport et y est assujettie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion. Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré de l'entité, comme il est décrit ci-dessus et présenté dans les rapports, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, n'est pas préparée et présentée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

KPMGA.R.L. S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés Calgary, Canada Le 18 juillet 2023

🕖 Environnement

l 🔟 Gouvernance

🥢 Annexe

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable 2023 de Suncor contient des renseignements prospectifs (collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines. Les énoncés prospectifs contenus dans le Rapport sur le développement durable 2023 de Suncor comprennent des références à ce qui suit : l'objectif climatique de Suncor de devenir une société carboneutre d'ici 2050 (émissions de portée 1 et 2); notre cible intermédiaire de réduire nos émissions de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030; les énoncés et les croyances se rapportant à notre stratégie d'être la société énergétique chef de file du Canada et nos objectifs climatiques; l'intégration du développement durable dans le développement des projets vise à améliorer la manière dont les facteurs émergents à prendre en considération relativement aux aspects politiques, environnementaux et sociaux sont pris en compte dans les décisions de mise en valeur; nous sommes déterminés à améliorer le rendement en matière d'environnement, à maintenir une collaboration attentionnée et à entretenir des relations significatives avec les parties intéressées, ce qui constitue le fondement de notre rendement; notre projet de remplacement de chaudières à coke devrait être mis en service à la fin de 2024, selon les attentes; les attentes et les croyances liées à l'Alliance nouvelles voies; nous tenons compte des effets environnementaux et sociaux de nos décisions liées à l'approvisionnement tout en générant une plus grande valeur pour notre entreprise et des gains mutuels d'efficacité avec des entreprises et fournisseurs concurrentiels; nous cherchons à trouver des occasions permettant de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement, d'appuyer les collectivités où nous travaillons et vivons, et de contribuer collectivement à la croissance économique; la croyance que notre stratégie de participation pour les entreprises autochtones soutient notre approche visant à respecter nos engagements et favoriser une mobilisation significative, tout en nous assurant que les ententes conclues sont mutuellement bénéfiques; nous nous engageons à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions près de toutes nos installations; la croyance que les données supplémentaires, obtenues par des démarches de surveillance de la conformité, nous aident à gérer les émissions dans l'ensemble d'une installation de manière plus efficace; nous cherchons à éviter, limiter, résoudre et contrebalancer les effets de nos activités d'exploitation sur la biodiversité; le plan d'exploitation de Suncor vise la protection de la biodiversité du complexe de terres humides McClelland Lake en fermant la mine; les attentes relatives aux changements qui s'opéreront dans l'habitat du poisson à la suite de l'exploitation de la mine de Fort Hills; les énoncés relatifs aux objectifs, aux cibles, aux croyances et aux attentes du Cadre mondial de la biodiversité de la COP15 et aux croyances et aux objectifs de Suncor s'y rapportant; la croyance que les plans de suivi de la remise en état de l'installation concernée évaluent les éléments de biodiversité pendant que la végétation repousse et les écosystèmes évoluent au fil du temps; nous travaillons pour diminuer et surveiller les répercussions de nos activités, comprendre et réduire les effets cumulatifs du développement des sables bitumineux et gérer les risques liés à la biodiversité régionale; le but du programme de surveillance des sables bitumineux de rassurer les collectivités locales, la province, le pays et la communauté internationale à savoir que les ressources en sables bitumineux sont exploitées de manière responsable; nous sommes témoins de nombreuses occasions nous permettant de travailler avec les clients, les fournisseurs, les qouvernements et d'autres partenaires pour contribuer à réduire les émissions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur; nous faisons évoluer un éventail de projets pour atteindre notre objectif; la concentration des efforts sur la réduction des émissions attribuables aux activités de base grâce à la substitution de carburants, à l'efficacité énergétique, au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone, et à d'autres technologies; nous prévoyons de consacrer environ 10 % de notre budget de dépenses en immobilisations annuel, en moyenne, jusqu'en 2025 à des projets visant à réduire nos émissions et à faire évoluer notre offre énergétique sobre en carbone qui enregistrent également un rendement solide à deux chiffres; nous nous engageons à exploiter nos installations de manière sûre et fiable, notamment en tentant d'éviter les incidents environnementaux tels que les déversements et les excès; nous continuons de porter une attention particulière à la fiabilité des actifs, à l'amélioration des mesures de contrôle internes essentielles, au suivi ciblant la diminution des déversements ou des excès liés à la réglementation et, au besoin, à la restauration efficace; nous nous engageons à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous nos secteurs d'activités; la perspective où les prévisions indiquent que les ressources exploitables des mines Millennium et North Steepbank Extension de l'usine de base seront épuisées au cours de la prochaine décennie (années 2030) et nous déployons des efforts pour ajouter des détails à notre plan de remise en état et de fermeture du site, qui prévoira notamment un engagement approfondi auprès des communautés autochtones locales; nous comptons faire progresser la remise en état aussi rapidement que possible lorsque les zones ne sont plus nécessaires à l'exécution des activités d'exploitation; la croyance que les voisins et les organismes de réglementation s'attendent à ce que nous fassions la bonne chose, et grâce à nos efforts de remise en état, nous répondrons à ces attentes; l'attente selon laquelle nous faisons avancer plusieurs installations de gestion des résidus vers leur fermeture et nous augmenterons la capacité de traitement au cours des prochaines années; nous continuons d'axer nos efforts sur la remise en état progressive et à évoluer vers la fermeture de la mine en faisant avancer plus d'installations de gestion des résidus vers la fermeture d'une manière sécuritaire et responsable sur le plan environnemental; nous pouvons jouer un rôle utile dans la satisfaction des besoins énergétiques supplémentaires qui sont associés à la circularité de la matière; la croyance qu'une utilisation accrue du vanadium à faible coût au sein de l'industrie du stockage d'énergie devrait favoriser une meilleure intégration de la production d'électricité renouvelable dans le réseau énergétique; l'attente que, au bout du compte, cette initiative contribue aux solutions de stockage d'énergie à faible coût qui permettront une adoption plus élargie des sources d'électricité sobres en carbone pour la production d'électricité; la croyance que nous instaurons une culture qui reflète nos valeurs et qui repose sur la confiance et l'inclusion; nos programmes et ressources visent à promouvoir un environnement sécuritaire sur le plan psychologique et à briser les préjugés entourant les problèmes de santé mentale; Suncor s'engage à conserver et à protéger les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale; nous avons commencé à mettre à jour notre Principe en matière des droits de la personne en réaction aux nouvelles tendances et lois dans ce secteur; l'attente que Syncrude fasse l'objet d'une évaluation en 2023 relativement aux efforts pour empêcher le travail des enfants et le travail forcé; nous nous attendons à ce que le Projet de loi S-211 du gouvernement fédéral (Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants) prenne effet en 2024; la croyance que nous créons une culture de rendement fondée sur la confiance et l'inclusion; nous voulons créer un environnement de travail où chacun peut collaborer de manière pertinente tout en se sentant en sécurité, valorisé et respecté; la croyance que les activités de perfectionnement continues permettent de s'assurer que les leaders de tous les niveaux comprennent nos attentes à l'égard de la diversité et de l'inclusion et possèdent les compétences nécessaires;

 \equiv

🖉 Environnement

Aspect social

🕖 Annexe

Mises en garde

nous nous sommes fixé comme objectif d'augmenter la main-d'œuvre autochtone; nous voulons bâtir des relations authentiques et significatives avec les peuples autochtones qui sont mutuellement bénéfiques; Suncor aspire à faire évoluer notre façon de penser et d'agir afin d'apprendre et de mieux comprendre les perspectives des Autochtones et de faire en sorte que nos activités illustrent les connaissances autochtones; nous gardons en vie le magazine Pathways que Syncrude a lancé; nous continuons d'apprendre et de comprendre les modes de connaissance et des façons d'être autochtones par l'intermédiaire de formations et d'occasions d'apprentissage expérimental; la croyance que nous travaillons constamment pour améliorer et mettre à jour le contenu de nos formations pour qu'elles demeurent pertinentes; l'attente que notre cours de formation en ligne de sensibilisation aux Autochtones soit relancé en 2023; nous déployons des efforts pour inclure les perspectives et les connaissances traditionnelles des Autochtones dans nos activités, dans la mesure du possible; l'attente que des membres des communautés autochtones locales retourneront dans la région de Mildred Lake en 2023 pour y planter des arbres et d'autres formes de végétation; nous voulons que Suncor offre un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent valorisé et respecté, et nous croyons qu'un tel environnement favorise le rendement solide d'une entreprise, nous différencie dans nos collectivités et nous aide à attirer et à maintenir en poste des employés autochtones qui souhaitent mener des carrières enrichissantes à long terme; la croyance que les jeunes Autochtones et leurs voix représentent l'avenir; la croyance que l'Indigenous Youth Advisory Council soutient les jeunes leaders autochtones dans le développement de leur potentiel de leadership en leur permettant de s'investir dans le système énergétique; les attentes relativement à un espace de rassemblement extérieur pour les Autochtones, à son utilisation et aux délais de construction; la croyance que nous exécutons un plan clair et accéléré pour améliorer notre rendement en matière de sécurité et les secteurs sur lesquels il est axé; la croyance que l'application des principes du RHO constitue une étape essentielle à la création d'une culture fondée sur la confiance et l'inclusion, et la croyance qu'elle favorisera des changements culturels axés sur la sécurité et des déclarations sur ce que prévoit le changement de culture; les attentes relatives à l'expérience de leadership en matière d'excellence opérationnelle; les travailleurs de première ligne contribuent à la création de nouveaux systèmes tandis que nous cherchons des occasions supplémentaires de normaliser nos pratiques de travail; l'attente que nous puissions limiter les risques d'incidents de perte de confinement primaire en concentrant nos efforts sur la consolidation de nos mesures de contrôle de l'exploitation dans le contexte de l'aménagement hivernal; nous continuons de mettre en œuvre de nouvelles technologies numériques dans l'ensemble de l'entreprise pour améliorer la sécurité, la productivité et la fiabilité et réduire les coûts; nous continuerons de travailler en collaboration avec le gouvernement, les collectivités et les parties prenantes pour élaborer le cadre politique et réglementaire afin de rejeter de manière sécuritaire les eaux d'exhaure traitées depuis nos installations d'exploitation des sables bitumineux; et l'attente selon laquelle les données sur l'eau de notre unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova seront déclarées en 2024 et l'attente selon laquelle jusqu'à 50 ours noirs se verront poser des colliers très visibles de couleur orange, jaune et brun clair à nos installations de Firebag et de l'usine de base ou près de celles-ci; que le système anticollision sera entièrement mis en œuvre dans tous les sites d'exploitation minière de Suncor; que le système de gestion de la fatigue sera entièrement mis en œuvre dans tous les sites d'exploitation minière de Suncor; la croyance que nous continuerons à faire le suivi de notre modèle organisationnel et du coût total de la main-d'œuvre afin d'atteindre efficience et efficacité; et la croyance qu'en collaborant avec les communautés autochtones, nous nous efforcerons de trouver des solutions de gestion des eaux qui respectent leurs droits uniques au titre des traités et de la constitution et reconnaissent leur lien profond avec la terre et l'eau.

De telles déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visé », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; le développement et l'exécution de projets; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés prospectifs, le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment. Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales en général, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; (en raison notamment des mesures prises par les pays membres de l'OPEP et les autres pays); les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et réalisée dans les délais établis des projets d'immobilisations, y compris les projets de croissance et de réglementation; les risques associés au développement et à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; la possibilité que des travaux de maintenance achevés n'améliorent pas les résultats d'exploitation ou la capacité de production des installations concernées; le risque que des projets et des initiatives visant à entraîner une croissance du flux de trésorerie et (ou) une réduction des coûts d'exploitation n'apportent pas les résultats attendus dans les délais prévus ou même jamais; les mesures de concurrence des autres entreprises, notamment la concurrence accrue des autres entreprises pétrolières et gazières ou d'entreprises qui proposent d'autres sources d'énergie; la pénurie de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les autorités gouvernementales,

Environnement

Aspect social

🖉 Annexe

Mises en garde

notamment l'imposition ou la révision des taxes, frais, redevances, droits et autres coûts de conformité imposés par les gouvernements, ou les changements apportés à ceux-ci; les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor entretient une relation importante à respecter leurs obligations envers l'entreprise; la non-disponibilité ou la défaillance de l'infrastructure tierce qui pourrait causer une interruption de la production ou empêcher l'entreprise de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités, un incident majeur lié à la sécurité ou à l'environnement ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'une atteinte à la sécurité de la technologie de l'information et de l'infrastructure connexe de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et l'interruption ou la défaillance de tels systèmes, qui n'arrivent pas à donner les résultats attendus en raison de telles atteintes; les menaces à la sécurité et les activités de terroristes ou d'activistes; le risque que des objectifs commerciaux en conflit puissent dépasser la capacité de Suncor à adopter et opérer des changements; les risques et incertitudes associés à l'obtention des approbations d'organismes de réglementation, de tiers et de parties intéressées, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor, dans le cas de l'exploitation, des projets, des initiatives et des activités de prospection et de développement de l'entreprise et le respect de toutes les conditions de telles approbations; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui a une incidence sur la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des prix acceptables; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de commercialisation et de logistique de l'entreprise menées à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, incluant les lois sur les changements climatiques; les risques liés à un activisme et une opposition de population accrus envers les carburants fossiles et les sables bitumineux; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une entreprise, d'un actif ou d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun; les risques liés à des coentreprises dans lesquelles l'entreprise détient des intérêts; le risque lié au fait que l'entreprise puisse faire l'objet d'un litige; l'impact de la technologie et des risques liés au développement et à la mise en œuvre de nouvelles technologies; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous les facteurs susmentionnés sont importants, mais ne sont pas exhaustifs.

Le rapport de gestion de Suncor du premier trimestre de 2023, daté du 8 mai 2023, sa notice annuelle, le rapport annuel aux actionnaires et le formulaire 40-F, chacun daté du 6 mars 2023, et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1 800 558-9071, en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com, ou en consultant SEDAR à sedar.com ou EDGAR à sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Plans de remise en état et de revégétalisation

Un terrain remis en état est considéré comme étant remis en état de façon permanente lorsqu'on observe la création de reliefs et l'établissement de tracés, l'ajout de matières propres (au besoin), l'ajout de matières remises en état et la revégétalisation. Un terrain ne peut être inclus dans l'inventaire des terrains remis en état de façon permanente tant qu'une revégétalisation ne s'est pas produite, conformément aux plans de remise en état et de revégétalisation approuvés.

Suncor

Suncor Énergie Inc. compte bon nombre de filiales directes et indirectes, partenariats et coentreprises (« sociétés affiliées ») qui possèdent et exploitent des actifs et mènent des activités dans divers territoires. Les termes « nous », « notre/nos », « Suncor » et « l'entreprise » sont employés aux présentes pour simplifier la communication et signifient seulement qu'il existe une affiliation avec Suncor Énergie Inc., sans nécessairement définir la nature exacte de l'affiliation. L'utilisation de pareils termes dans les énoncés figurant aux présentes ne signifie pas qu'ils s'appliquent à Suncor Énergie Inc. ou à l'une ou l'autre des sociétés affiliées et n'annule pas le caractère distinct sur le plan commercial de quelque société affiliée que ce soit.

Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport sur le développement durable 2023 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Devise

À moins d'indications contraires, le terme « dollars » et le symbole « \$ » se rapportent aux dollars canadiens.

Suncor Énergie Inc. 150, 6 Avenue S.W. Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3 Tél. : 403-296-8000 suncor.com

